

SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE

COMMISSION DU BRONZE

---

**TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE**

**Fascicule I : ÉPÉES**

par

**Gilles GAUCHER et Jean-Pierre MOHEN**

PARIS 1972

En un siècle où l'ordinateur est roi, on peut s'interroger sur l'utilité d'une série de fascicules réalisés suivant les normes traditionnelles. Pourtant, cette étape intermédiaire, sinon préliminaire aux techniques modernes de l'informatique, nous semble indispensable. Entre le Manuel de J. Déchelette qui, avec quelque 60 ans, atteint l'âge d'une retraite ô combien méritée, et la multitude de travaux récents où les éléments de typologie sont dispersés, le préhistorien ou le conservateur de musée dont l'Âge du Bronze n'est pas la spécialité se trouve souvent perplexe et démuni. La mise au point amorcée par ce premier fascicule « épées » viendra certainement combler les vœux de plus d'un, même si ce genre de travail doit être considéré comme une étape et demandera à l'avenir des compléments et des révisions périodiques.

Ce programme a été réalisé dans le cadre des activités de la Commission du Bronze de la Société Préhistorique Française qui pourra, par la suite ou parallèlement, poursuivre d'autres types d'études, enquêtes, inventaires ou mises au point. Un groupe de travail s'est d'ailleurs attaché aux problèmes posés par l'informatique. Certes, il aurait fallu plus de moyens, plus de temps aussi pour réaliser un programme plus ambitieux, prévoir par exemple des fiches préliminaires ronéotypées envoyées à un nombre important de membres de la Société pour correction. Mais, outre les frais d'une telle opération, l'expérience a hélas montré que le nombre des bonnes volontés ayant le temps ou le courage de répondre était souvent infime par rapport au nombre des envois. Enfin l'on sait aussi que les grandes réunions achoppent souvent pour d'infimes détails et des questions de susceptibilité individuelle sans compter la difficulté de réunir à dates régulières, au même lieu, tous les membres d'une vaste équipe. C'est pourquoi cette série réunira surtout des travaux individuels ou de quelques auteurs, revus dans la mesure du possible par un petit groupe de travail. Bien sûr, à chaque fois qu'il a été nécessaire, le concours de conservateurs de musées ou de spécialistes de tous horizons, membres de la Commission ou non, a été sollicité et tous nous ont répondu avec bienveillance, ce qui méritait d'être souligné.

La réalisation pratique de ce précis de typologie s'est orientée vers la formule en fascicules, plus simple et permettant un étalement des publications. L'emploi de fiches individuelles a semblé plus pratique pour les comparaisons et les éventuelles réimpressions partielles. La composition des fascicules sera variable suivant les objets. Il est évident par exemple que si les épées sont un matériel « noble » qui a donné lieu à maintes classifications et définitions de types, d'autres catégories n'en sont encore qu'au stade du balbutiement typologique. C'est le cas pour les bracelets. La difficulté de ce travail vient donc de cette différence d'état d'avancement suivant les diverses catégories. La solution adoptée a été de décrire et de reprendre, en les contrôlant, les types existants lorsqu'ils étaient suffisamment représentatifs ou nombreux. La description des types individuels est précédée de normes générales concernant la catégorie considérée, et de sa subdivision en familles puis en groupes si nécessaire. Dans les cas où les types sont mal définis, il nous a semblé plus raisonnable de développer les parties descriptives générales, entraînant la recherche d'un vocabulaire commun et la normalisation des représentations plutôt que de multiplier à l'excès la création de nouveaux types suivant une

mode adoptée parfois et qui ne conduit qu'à une nomenclature impossible à assimiler et à manipuler.

Tant dans les descriptions générales que dans la définition des types, un choix rigoureux et un contrôle permanent ont été tentés. Ainsi les objets éponymes ont été redessinés dans les musées sauf disparition ou autre impossibilité bien sûr. Le choix des termes a tendu à la simplification mais parfois il a fallu user d'arbitraire pour retenir tel mot plutôt qu'un autre également usité pour le même détail typologique. Ainsi, si l'on prend la catégorie des haches, il était difficile de changer le terme universellement employé de *hache à talon*, ce qui a impliqué de chercher un autre mot pour la partie de la hache opposée au tranchant. D'autres termes ont été abandonnés par suite de leur imprécision. Ainsi aux « *haches à bords droits* » chères à de Mortillet et Déchelette avons nous préféré les « *haches à rebords* » de plus en plus usitées. Les épées ont également posé bien des problèmes de typologie à G. Gaucher et J.-P. Mohen, comme la lecture de ce fascicule le montrera.

Une dizaine de volumes sont prévus dans ce programme typologique qui comprend successivement l'armement : un volume épées et un volume qui pourra regrouper les poignards, hallebardes, pointes de lances et de flèches; les haches (2 volumes); l'outillage (petits outils, faucilles, fonderies, etc); la parure (épingles et pendeloques d'une part, bracelets, torques, anneaux, de l'autre) et les rasoirs, couteaux, objets variés. La poterie fera l'objet d'un volume à part. La parution des différents fascicules résultera plus de l'état d'avancement des différents travaux et de la nécessité d'avoir des publications équilibrées que du classement général qui du reste peut subir quelques modifications suivant les discussions à venir et les remarques qui pourront nous être faites à la suite de ce premier essai.

Nous ne saurions terminer cette introduction sans remercier toutes les personnalités qui ont bien voulu soutenir notre effort : les membres du Conseil de la Société Préhistorique Française, et en particulier M. H. Delporte, les conservateurs des musées nationaux et régionaux; les professeurs, chercheurs et collègues qui ont bien voulu relire les manuscrits ou communiquer des documents. Nous ne pouvons les nommer tous mais nous devons une particulière gratitude à M. R. Joffroy, Conservateur en chef du Musée des Antiquités Nationales et à M. le Professeur J.-P. Millotte.

J. BRIARD  
Responsable de la Commission

Il est impossible de citer les noms de plus de cent personnes qui, en répondant aux premières circulaires, avaient aimablement accepté de participer aux éventuelles enquêtes de la Commission. En ce qui concerne le présent travail, on doit nommer comme collaborateurs principaux aux premières discussions générales : M<sup>me</sup> F. AUDOUZE, MM. G. BAILLOUD, A. BOCQUET, J. BRIARD, M<sup>lle</sup> B. CHARDENOUX, MM. B. CHERTIER, J. CLOTTES, A. COFFYN, G. CORDIER, B. EDEINE, G. GAUCHER, R. GROSJEAN, A. JEANNET, R. LAURENT, M. LORBLANCHET, J.-P. MILLOTTE, J.-P. MOHEN, J.-P. NICOLARDOT, M<sup>me</sup> J. ROUSSOT-LARROQUE, M. G. VERRON.

*Groupe de travail* ayant participé aux discussions sur le fascicule « épées » :

M<sup>me</sup> F. AUDOUZE, MM. G. BAILLOUD, J. BRIARD, B. CHERTIER, G. CORDIER, G. GAUCHER, J.-P. MOHEN, J.-P. NICOLARDOT, G. VERRON.

Ont bien voulu communiquer des renseignements, ce dont nous les remercions, en particulier : M. P. ABAUZIT, M<sup>me</sup> M. BAILLOUD, M<sup>lle</sup> O. de BARANTE, MM. L. BONNAMOUR, A. COFFYN, D. COSTA, P.-R. GIOT, J.-P. SAINTE-MARIE, M<sup>me</sup> STAHL-WEBER, M. D. VUAILLAT, M<sup>me</sup> B. WERNER.

Ces définitions ne sont pas la codification d'un « bon usage » qui, justement, fait défaut. Elles appauvrissent et même, parfois, modifient le sens habituel d'un certain nombre de mots. Tous les protohistoriens déplorent volontiers l'imprécision des termes dont ils doivent faire usage. Mais l'accord est difficile quand il s'agit de choisir entre les vocables et les acceptions. Aussi, les tentatives faites dans ce domaine ne sont guère, habituellement, bien reçues. L'excuse de celle-ci réside dans son impérieuse nécessité et sa chance, peut-être, dans son élaboration collective.

1. — *Terminologie descriptive.*

**ARÊTE** : ligne d'intersection de deux surfaces non situées dans un même plan.

**BASE** : ce terme, souvent utilisé, doit être habituellement évité. En effet, on constate que la même extrémité d'un objet est souvent appelée, tantôt base, tantôt sommet. Il en est ainsi, par exemple, de l'extrémité proximale des épées. Ces confusions sont inévitables car les objets qui ne sont pas destinés à être posés n'ont, à proprement parler, ni base ni sommet. Par contre, on peut judicieusement parler, par exemple, de la base d'un récipient ou du sommet d'un relief.

**BORD** : arête formée par l'intersection d'une face et d'un côté, ou de deux faces.

**BOURRELET** : Cf. Tableau.

**CANNELURE** : Cf. Tableau.

**CÔTÉS** : surfaces latérales d'un objet, symétriques par rapport à son grand axe et joignant les faces.

**DISTAL** : Cf. proximal.

**FACES** : les deux plus grandes surfaces d'un objet, symétriques par rapport à son grand axe.

**FILET** : Cf. Tableau.

**LANGUETTE** : plaquette, nettement plus large qu'épaisse, liée au reste de l'objet par l'une de ses extrémités et en général, destinée à l'emmanchement.

**NERVURE** : Cf. Tableau.

**PROXIMAL** : situé vers l'extrémité destinée à la préhension ou à la fixation de l'objet. Contraire : distal.

**RAINURE** : Cf. Tableau.

**REBORD** : nervure située au long d'un bord et faisant relief sur les faces.

**RESSAUT** : petite dénivellation séparant deux surfaces parallèles faiblement décalées.

**SOIE** : tige allongée, de section subcirculaire ou polygonale, fixée au reste de l'objet par l'une de ses extrémités et destinée à l'emmanchement.

SOMMET : Cf. Base.

STRIE : Cf. Tableau.

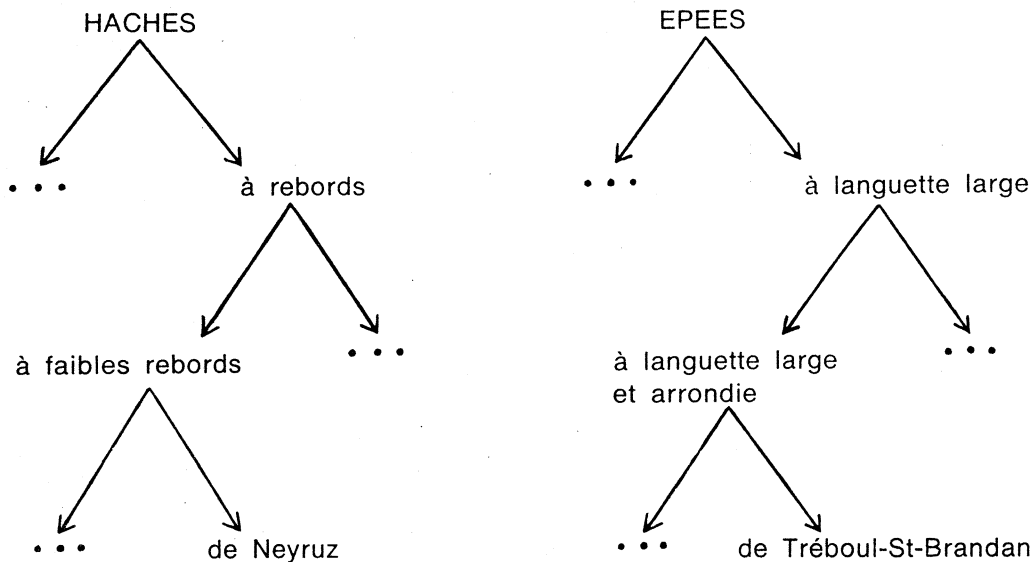
LARGEUR	MOINS DE 1 mm	DE 1 A 4 mm	PLUS DE 4 mm
EN RELIEF	filet	nervure	bourrelet
EN CREUX	strie	rainure	cannelure

Il est souhaitable de préciser : angulaire, arrondi, à fond ou à sommet plat, selon les cas.

## 2. — Principe de classification.

Dans l'état actuel de nos connaissances, il n'est pas possible de proposer une systématique rigoureuse des objets de l'Age du Bronze. Les divisions traditionnelles en *catégories* (haches, épées...) apparaissent comme un compromis, mêlant des considérations fonctionnelles et morphologiques. Ces catégories peuvent se diviser en *familles* (haches à rebords, épées à languette large...), *groupes* (haches à faibles rebords, épées à languette large et arrondie) et *types* (haches à faibles rebords du type de Neyruz, épée à languette large et arrondie du type de Tréboul-Saint-Brandan).

En réalité, dans bien des cas, ces subdivisions ne constituent pas des séries complètes : les objets ayant existé ne représentent pas tous les stades logiquement imaginables.



## 3. — Système chronologique.

Il a semblé nécessaire de mentionner les datations données par les auteurs cités et judicieux d'indiquer les équivalences entre ces époques et les divisions chronologiques larges, généralement admises par les auteurs français et en particulier par J.-P. Millotte (*Le Jura et les Plaines de Saône aux Ages des Métaux*, Paris, 1963, p. 38-39 : tableau des principales échelles chronologiques).

*Fascicule 1 : Épées*

1. — GÉNÉRALITÉS :
  - 11 — Description analytique (2 fiches)
  - 12 — Les familles d'épées (2 fiches)
2. — FAMILLE DES ÉPÉES A LANGUETTE LARGE :
  - 21 — Groupe à languette arrondie (1 fiche)
    - 211 — Type de Tréboul-Saint-Brandan (1 fiche)
  - 22 — Groupe à languette trapézoïdale (1 fiche)
3. — FAMILLE DES ÉPÉES A LANGUETTE ÉTROITE :
  - 31 — Groupe à languette seule :
    - 311 — Type de Haguenau (1 fiche)
    - 312 — Type de Rosnoën (1 fiche)
    - 313 — Type de Rixheim (1 fiche)
  - 32 — Groupe à languette et soie :
    - 321 — Type de Monza (1 fiche)
    - 322 — Type à massette (1 fiche)
    - 323 — Type de Pépinville (1 fiche)
4. — FAMILLE DES ÉPÉES A LANGUETTE BIPARTITE :
  - 41 — Groupe à poignée en matière organique :
    - 411 — Type de Ballintober (1 fiche)
  - 42 — Groupe à poignée en bronze :
    - 421 — Type à fusée octogonale (1 fiche)
    - 422 — Type à fusée à trois bourrelets (1 fiche)
    - 423 — Type de Mörigen (2 fiches)
    - 424 — Type à antennes (1 fiche)
  - 43 — Groupe à poignée mixte :
    - 431 — Type d'Auvernier (1 fiche)
    - 432 — Type de Tachlovice (1 fiche)
5. — FAMILLE DES ÉPÉES A LANGUETTE TRIPARTITE :
  - 51 — Groupe des premières épées des Champs d'Urnes :
    - 511-512 — Types de Nenzingen et Krautergersheim (2 fiches)
  - 52 — Groupe des premières épées pistilliformes continentales :
    - 521-522 — Types de Letten et Erbenheim (2 fiches)
    - 523 — Type d'Hemigkofen (1 fiche)

- 53 — Groupe des épées pistilliformes continentales tardives :
  - 531 — Type de Locras (1 fiche)
  - 532 — Type de Forel (1 fiche)
  - 533 — Type de Mayence (1 fiche)
- 54 — Groupe des longues épées :
  - 541 — Type de Klein-Auheim (1 fiche)
  - 542 — Type de Mâcon (1 fiche)
  - 543 — Type de Port-Nidau (1 fiche)
- 55 — Groupe des épées pistilliformes atlantiques (2 fiches)
- 56 — Groupe des épées en langue de carpe (2 fiches)
- 57 — Groupe des épées hallstattiennes en bronze (2 fiches)

6. — FOURREAUX ET BOUTEROLLES (2 fiches)

L'épée de l'Âge du Bronze est une lame droite emmanchée; elle possède deux tranchants et sa longueur dépasse 25 ou 30 cm selon les cas. On peut, en effet, convenir que les lames plus courtes doivent être considérées comme ayant appartenu à des poignards (fascicule II). La distinction entre poignard et épée est malaisée à faire à l'époque du Bronze Ancien; c'est alors que le poignard s'allonge pour donner naissance à l'épée selon une évolution lente. Aussi trouve-t-on de nombreux exemplaires de transition « que l'on peut nommer... de longs poignards aussi bien que des épées courtes », comme le remarquait déjà Montelius en 1874 [1]. Aussi, les lames de la civilisation campaniforme et celles trouvées dans les tumulus armoricains seront toutes étudiées dans le fascicule « poignards ». A partir du Bronze Moyen l'épée se distingue nettement du poignard.

Bien qu'ils aient été employés par les proto-historiens français, il a semblé préférable d'écarter des termes qui, tels dague, râpière, glaive... désignent originellement des types bien déterminés d'armes appartenant à d'autres époques.

\*  
\*\*

L'épée est constituée de deux éléments : la *poignée* et la *lame* (fig. 1).

A) La poignée comprend trois parties : le *pommeau*, la *fusée* et la *garde*.

On peut distinguer trois sortes de poignées :  
— 1° Celles qui étaient taillées dans des *matières organiques*, bois, os, corne ou ivoire

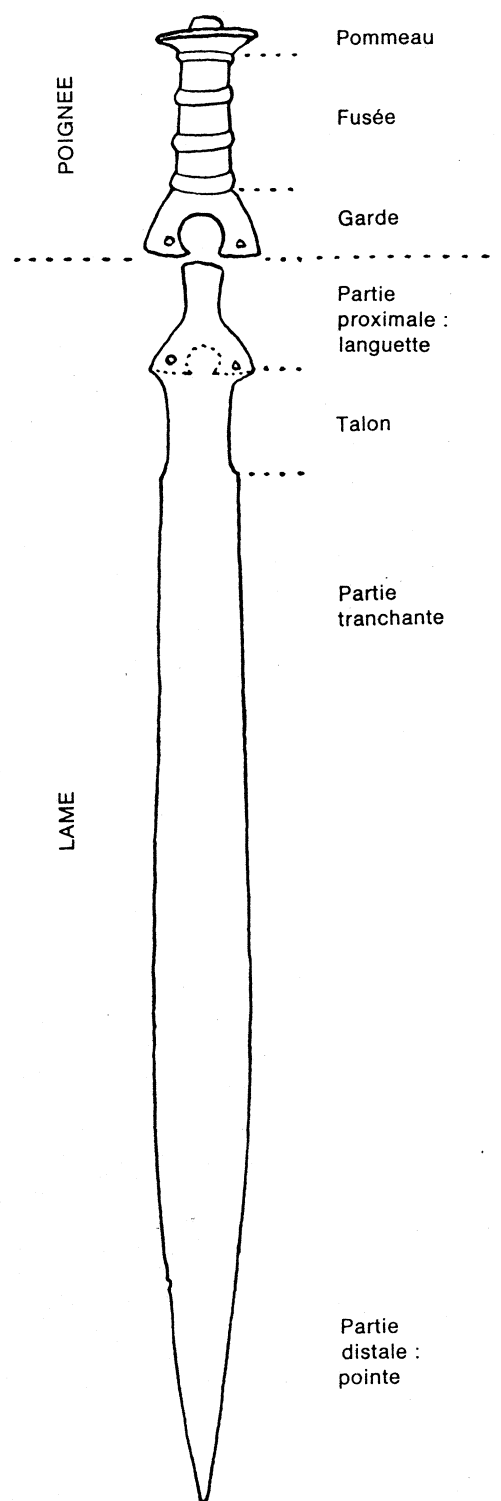


Fig. 1. — Schéma d'une épée.



re, ont aujourd'hui, le plus souvent disparu. Certaines ont cependant été retrouvées dans des sols qui, telles la tourbe ou la vase des lacs, en avaient assuré la conservation. Il en est ainsi du fragment de poignée de Castione dei Marchesi, en Italie [2].

— 2° Celles qui ont été fabriquées en *métal* ont été le plus souvent coulées à part et ultérieurement fixées à la lame. Dans quelques cas, la poignée a été coulée avec la lame.

— 3° Les poignées *mixtes* comportent, comme celle de l'épée découverte à Auvernier, des parties métalliques et des zones qui étaient, primitivement, remplies d'éléments organiques.

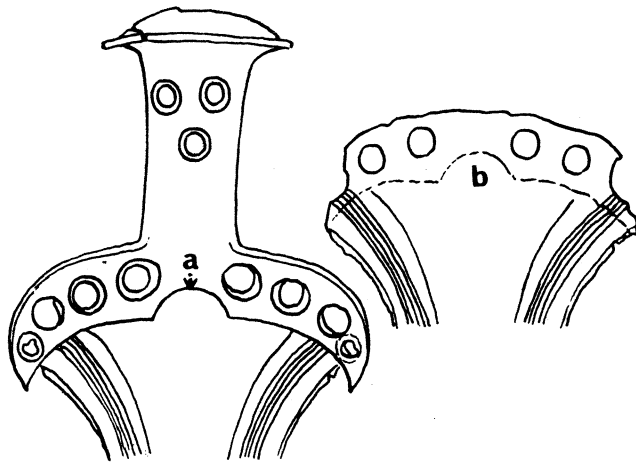


Fig. 2. — Emplacement :  
a - de l'échancrure;  
b - de l'écusson.

### B) La lame comporte :

— 1° Une partie proximale destinée à l'emmanchement : c'est la *languette* parfois complétée d'une *soie* (Cf. définitions préliminaires). L'une et l'autre semblent toujours situées dans la poignée.

Les différentes formes de languettes permettent une classification des épées en quatre grandes familles (Cf. Fiche 12).

— 2° Une partie située hors de la poignée et comprenant un talon et une partie tranchante. Le *talon* : entre la partie proximale et la partie tranchante des lames des épées, s'intercale souvent un tronçon qu'individualisent, soit ses bords non tranchants, soit sa forme, soit un décor particulier, ou plusieurs de ces éléments à la fois : ce tronçon est le talon de la lame.

Souvent la limite distale de la garde porte en son milieu une *échancrure* angulaire ou en arc de cercle (fig. 2). La partie du talon de la lame délimitée par cette échancrure peut être appelée *écusson*. Les bords de ce talon ne sont pas habituellement tranchants; on peut convenir d'appeler *ricassos* ces bords qui constituent, à proprement parler, des côtés très étroits; ce mot semble, en effet, n'avoir jamais été défini en français et il est employé dans des sens divers, tant par les archéologues que par les spécialistes des armes. Le ricasso peut être au niveau du tranchant ou en retrait par rapport à

celui-ci (fig. 3); dans ce dernier cas, il est limité par un cran : on parlera donc, soit de *ricasso sans cran*, soit de *ricasso à cran* (faible ou marqué). Avec ou sans cran, le ricasso peut être *lisse* ou garni de fines cisures transversales (*ricasso denticulé*), ou obliques.

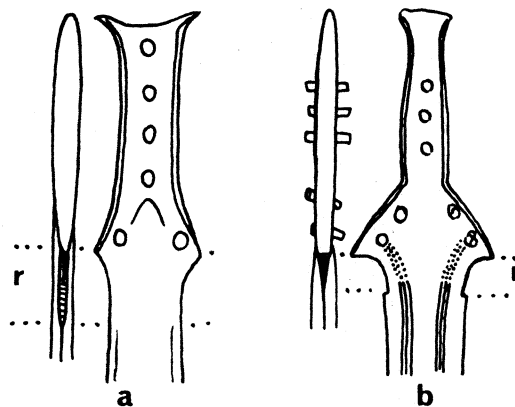


Fig. 3. — Lames d'épée à ricassos  
a - sans cran;  
b - à cran.

La *partie tranchante* est bordée par deux *fils* (fig. 4). On ne parlera de *tranchants* que lorsque les zones latérales de la lame sont délimitées par des ressauts ou des traces de martelage. Les fils délimitent le *plat* de la lame. Ils se rejoignent à l'*extrémité distale* que l'on peut, conformément à l'usage, et bien qu'elle soit, parfois, très arrondie, appeler *pointe*.

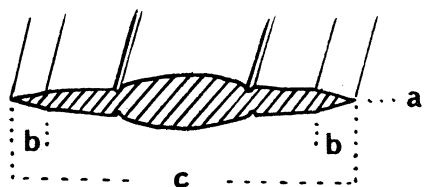


Fig. 4. — Partie tranchante de la lame.  
a - le fil;  
b - le tranchant;  
c - le plat.

Selon la forme de la partie tranchante, on peut distinguer quatre types de lames (fig. 5). Quand les tranchants sont rectilignes et convergents, on est en présence d'une lame *effilée*. Quand la largeur reste constante de la limite distale du talon au voisinage de la pointe, on parle de lame à *bords parallèles*. Quand la largeur est maximale vers le deuxième tiers de la longueur à partir de la languette, il s'agit d'une lame *pistilliforme*. Enfin, quand la partie distale, étroite, est nettement séparée du segment tranchant, la lame est dite en *langue de carpe*.



Fig. 5. — Variété des parties tranchantes.  
a - lame effilée;  
b - lame à bords parallèles;  
c - lame pistilliforme;  
d - lame en langue de carpe.

[1] MONTELIUS O. — Sur les poignées des épées et des poignards en bronze, *Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie Préhistorique*, 7<sup>e</sup> session, Stockholm, 1874 (1876), p. 882.

[2] PERONI V.B. — *Die Schwerter in Italien, Le Spade nell'Italia continentale*, München, 1970 (Prähistorische Bronzefunde, IV, 1), p. 75 et pl. 1.



TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule 1 : Épées*

1. Généralités

12. FAMILLES \*

La plus ancienne classification française des épées de l'Age du Bronze est celle proposée, en 1866, par la Direction de la Revue Archéologique [1]. Quinze types sont représentés et décrits, sans que soient précisées les lignes directrices d'un regroupement qui se fonde tantôt sur la forme des lames, tantôt sur les caractères des poignées. L'ensemble est confus et difficile à utiliser.

En fait, comme le remarque E. Chantre, dès 1875, « cette division... a été peu suivie », et il ajoute : « j'avais cru pouvoir l'adopter, mais j'ai dû y renoncer, n'y ayant pas trouvé les avantages que j'en avais espérés » [2]. Un peu par réaction, peut-être, il divise les épées, lui, en quatre séries seulement. Mais il fait la part trop belle aux épées à poignée métallique — trois séries sur quatre — qui sont, en réalité, de loin les moins nombreuses.

Déchelette, dans son célèbre manuel [3], répartit plus judicieusement les vestiges en distinguant trois séries dérivées, selon lui : A) des poignards chypriotes, B) des poignards triangulaires, C) « de divers modèles ». Les deux premières séries auraient existé durant les périodes II et III de sa chronologie, la troisième regroupant toutes les épées de son Bronze IV. Ce sont principalement ces datations qui obligent à écarter cette classification; en effet, elles ne correspondent pas aux connaissances actuelles. Par exemple, les épées à soie et languette de la série A — ce sont celles du type de Monza — aujourd'hui datées du Bronze Final, ne peuvent plus être placées au début de l'évolution.

Ces trois classifications concernent l'ensemble des épées découvertes en France. Il existe bien d'autres travaux comportant des

classification d'épées. Mais consacrées, soit à une région française, soit à un pays étranger, soit à une série particulière d'épées, ces études n'abordent que certains aspects du sujet qui nous occupe. Aussi, elles seront évoquées seulement à propos des groupes ou des types qu'elles concernent. A l'inverse, l'article de Coutil intitulé : « Poignards, rapières et épées de l'âge du Bronze » [4] traite de l'Europe entière. Il ne correspond donc pas non plus à notre sujet; surtout, l'abondante documentation qu'il contient est présentée selon un ordre trop peu rigoureux.

Il semble possible de classer les épées de l'Age du Bronze en prenant en considération les seules formes de la partie proximale des lames. Cette démarche ne sort pas fondamentalement des sentiers battus puisque c'est selon les formes de l'emmanchement que sont communément classés haches, couteaux, faucilles et bien d'autres objets. Fondée sur des données morphologiques, cette classification correspond également à des réalités technologiques, puisque la partie proximale des lames indique les diverses solutions données au problème d'une solide fixation de la lame à la poignée. En outre, révélant une évolution, elle s'articule normalement sur les divisions chronologiques. Ainsi, quatre grandes familles d'épées peuvent être distinguées.

La première famille regroupe les épées à *languette large*. Ces languettes, nettement plus larges que le reste de la lame, sont courtes : elles ne pénètrent que dans la garde de la poignée, mais leur largeur assure, néanmoins, une surface de contact importante, empêchant la lame de bouger. Il s'agit, d'ailleurs, — leur silhouette le montre bien — d'armes destinées à frapper d'estoc,

donc risquant peu d'être arrachées de la poignée. Sur ces épées, le talon n'est pas vraiment individualisé, en particulier, elles ne portent jamais de ricasso. Cette forme est très probablement, comme le notait Déchelette [5], issue du poignard triangulaire. Elle caractérise les épées du Bronze Moyen.

La deuxième famille est celle des épées à *languette étroite* qui se distinguent de celles de la famille précédente, par une languette qui est de la largeur du talon, ou plus étroite. Deux groupes peuvent être distingués selon que la fixation était assurée seulement par la languette rivetée à la garde,

3<sup>e</sup> partie : zone du pommeau

2<sup>e</sup> partie : zone de la fusée

1<sup>re</sup> partie :  
zone de  
la garde

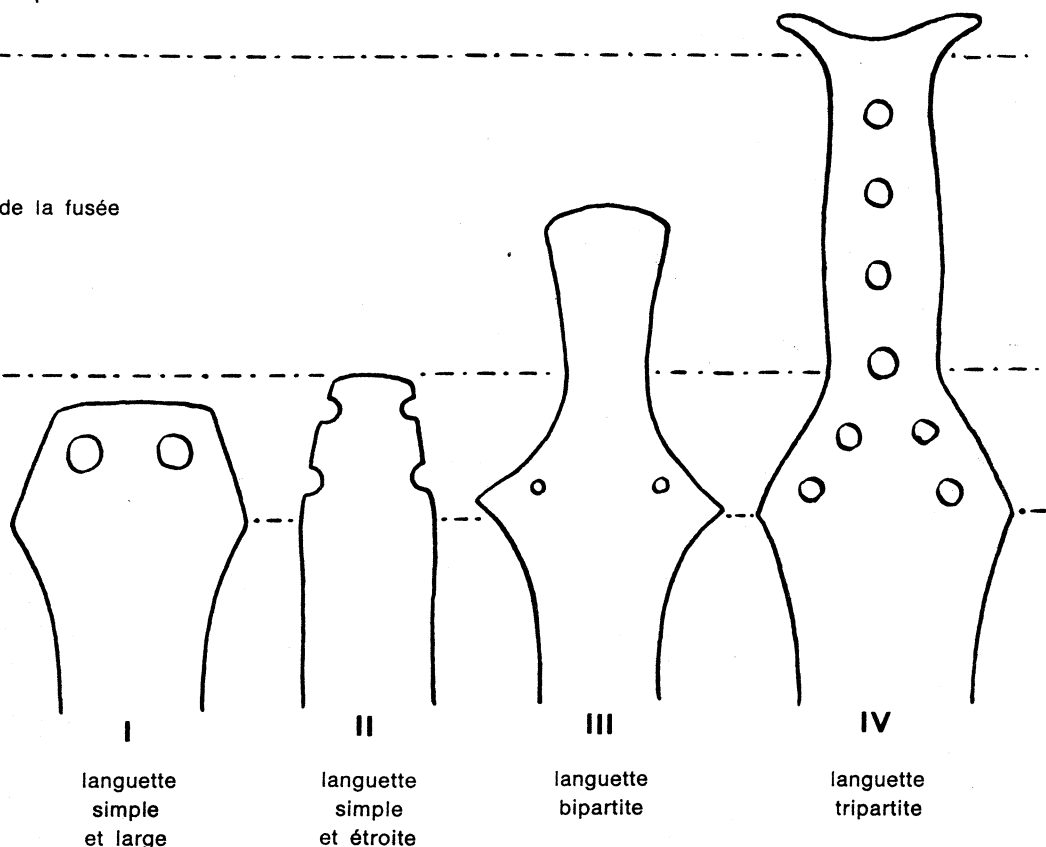


Fig. 1. — Tableau des familles d'épée.

ou par la languette rivetée ou non, prolongée par une soie plus ou moins longue qui souvent atteignait le pommeau et contribuait à empêcher la lame de se démancher. Les soies sont parfois brisées sans que l'on puisse dire s'il s'agit d'une cassure accidentelle ou liée normalement aux nécessités de l'emmanchement : l'attribution à un type particulier est alors difficile.

De toute façon, ce mode de fixation présente, sans doute, un progrès sur le précédent, puisqu'il permet des lames plus

longues, à bords parallèles, donc frappant de taille comme d'estoc. Ces lames portent, le plus souvent, des ricassos qui ne sont jamais limités par des crans bien marqués. Elles furent utilisées à la fin du Bronze Moyen et au début du Bronze Final.

La troisième famille est celle des épées à *languette bipartite* : une partie correspondant à la garde, l'autre atteignant la zone médiane de la fusée. La poignée de ces épées étant généralement métallique, la forme des languettes n'est souvent connue que grâce à

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule I : Épées*

1. Généralités

12. FAMILLES \*\*

des radiographies. Ce sont les travaux de Hundt [6] qui ont, récemment, attiré l'attention sur la constitution des poignées dites « pleines », terme généralement impropre, puisque la plupart se révèlent creuses.

Cette association d'une poignée métallique et d'une languette bipartite permet des armes très solides avec le tranchant desquelles on pouvait frapper hardiment : l'apparition des lames pistilliformes révèle cette prédominance des coups de taille. La solution était si bonne, qu'apparue au milieu du Bronze Final, elle sera utilisée jusqu'au début de l'époque hallstattienne. Cependant une évolution semble s'être produite. D'abord, la languette, longue et relativement large, coincée vers le milieu de la fusée, contribuait, avec les rivets de la garde, à bloquer la lame. Ensuite, atrophiée, la partie proximale de cette languette ne joue plus de rôle fonctionnel, les rivets de la garde fixant seuls la poignée.

Finalement des spécimens à « poignée pleine » ont bien été fabriqués [7]. Ce sont des armes rares et extérieurement semblables aux précédentes, aussi a-t-il semblé judicieux de ne les considérer que comme de simples variantes d'une famille, dont, à strictement parler, elles ne font pas partie. Ces épées ont été fabriquées, soit en deux temps encore : fonte de la lame avec sa languette, puis fonte de la poignée directement sur la languette; soit, même, en un seul temps : poignée et lame fondues ensemble, l'arme étant alors réellement constituée d'une seule pièce.

Pour désigner sans ambiguïté les épées de la quatrième famille, on peut les appeler à *languette tripartite*; en effet, leur languette dessine clairement les trois parties — garde,

fusée et pommeau — de la poignée qui les recouvrait. Ces languettes sont suffisamment larges pour ne pas se briser, et sous-tendant toute la poignée, ne peuvent ni pivoter, ni s'arracher. La solidité de cet emmanchement est attestée, en particulier, par l'existence, dans cette famille, d'épées qui sont les plus longues que l'on ait fabriquées à l'Age du Bronze. Les plaques de matière organique, ou les rares coques métalliques, rivetées à la languette constituaient des poignées sans doute aussi efficaces que les poignées généralement métalliques montées sur les lames à languette bipartite. Il est certain que les deux solutions furent utilisées concurremment du milieu du Bronze Final au début de l'Age du Fer. Les épées à languette tripartite ont fait, entre autres, l'objet de deux études importantes : celle de Cowen [8] présentant des exemplaires allemands, suisses et français, celle de Briard [9] consacrée aux épées découvertes en Bretagne. Plutôt que de tenter une synthèse prématurée, il a semblé préférable de se borner, provisoirement, à rendre compte de ces travaux.

Ainsi l'évolution que fait apparaître cette classification (fig. 1) est caractérisée par une tendance générale à l'allongement de la partie proximale des lames. Mais il ne s'agit pas d'un mouvement linéaire, puisqu'après la filiation unique : épées à languette large, épées à languette étroite, il faut imaginer deux voies divergentes coexistant jusqu'à la fin de l'Age du Bronze. L'évolution réelle, infléchie par les influences extérieures, par les initiatives d'artisans originaux et par d'inévitables interactions ne fut, sans doute pas si simple. De plus, ce schéma ne se prétend pas complet, il reste, en particulier, à préciser les correspondances, qui n'ont

été qu'occasionnellement évoquées, entre celle des caractères du talon et celle des formes et dimensions des lames.

- [1] Anonyme. — Projet de classification des poignards et épées en bronze, *Revue Archéologique*, 1866, janvier à juin, nouvelle série, 7<sup>e</sup> année, 13<sup>e</sup> vol., p. 180-185, pl. V et VI.
- [2] CHANTRE Ernest. — *Age du Bronze, Recherches sur l'origine de la métallurgie en France*. Première partie : Industries de l'âge du Bronze, Paris, 1875, p. 90.
- [3] DECHELETTE Joseph. — *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*. Tome II, Archéologie celtique ou protohistorique, Première partie : Age du Bronze, Paris, 1910, p. 202 et suiv.
- [4] COUTIL Léon. — Poignards, râpières et épées de l'âge du Bronze. *L'Homme Préhistorique*, 1926, 13<sup>e</sup> année, p. 63-69; 1927, 14<sup>e</sup> année, p. 280-294; 1928, 15<sup>e</sup> année, p. 11-64.
- [5] DECHELETTE Joseph. — *Ibidem*, p. 202.
- [6] HUNDT Hans-Jürgen. — Zu einigen westeuropäischen Vollgriffschwertern, *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 1962, p. 20-57.  
HUNDT Hans-Jürgen, Produktions geschichtliche Untersuchungen über den bronzezeitlichen Schwertguss, *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 1965, p. 41-58.
- [7] MOHEN Jean-Pierre. — Quelques épées à poignée métallique de l'Age du Bronze, conservées au Musée des Antiquités Nationales, *Antiquités Nationales*, 3, 1971, p. 29-46.
- [8] COWEN John David. — Eine Einführung in die Geschichte der bronzenen Griffzungenschwerter in Süddeutschland und den angrenzenden Gebieten, 36. *Bericht der Römisch-Germanischen Kommission*, 1955 (1956), p. 52-155.
- [9] BRIARD Jacques. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, Rennes, 1965, p. 177 et suiv.

Les épées à languette arrondie constituent un groupe dont les caractères généraux et les types restent à préciser; seul le type de Tréboul-Saint-Brandan a été isolé (cf. fiche 211). En Allemagne, les épées à poignée métallique de Spatzenhausen et de Heitersheim, étudiées par Hundt, appartiennent à ce groupe [1]. En France, il est probable que les six épées à poignée métallique que J. Briard [2] a groupées sous l'appellation « Le Cheylounet-Jugnes » en font également partie. Seules des radiographies permettraient de préciser ce point.

Les lames de ces épées (fig. 1) ont une languette arrondie, c'est-à-dire que la limite proximale de ces languettes dessine un arc qui peut être surbaissé, en plein cintre, ou outrepassé; de deux à six rivets sont disposés sur une seule ligne parallèle à cet arc dont les extrémités latérales sont, parfois, nettement marquées. La section de la partie tranchante est losangique. Les longueurs de ces lames sont très variables. L'une, draguée dans l'Yonne, à Sens, mesure seulement 26 cm [3]; une autre, provenant de la Vicomté - sur - Rance (Côtes-du-Nord), dépasse 35 cm [4]. La lame de Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne) (fig. 1) possède une longueur de 532 mm [5]. Les exemplaires du Cheylounet atteignent, avec leur poignée, 81 cm [6].

Rares en France, ces épées ne sont pas non plus nombreuses dans le reste de l'Europe. V.B. Peroni a réparti celles d'Italie du Nord en types de Roncoferraro et de Castione [7].

On en a découvert également en Autriche [8], en Allemagne du Sud [9], en Allemagne du Nord parmi les trouvailles caractérisant le groupe de Lünebourg [10] et celles avoisinant les rivages de la mer du

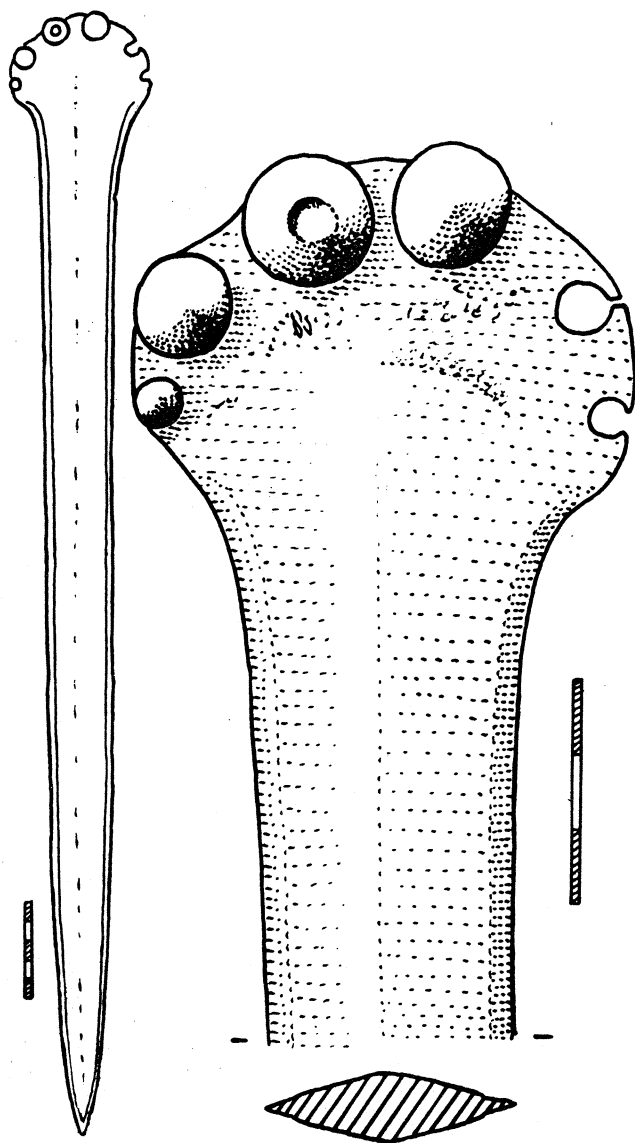


Fig. 1. — Epée de Cannes - Ecluse (Seine-et-Marne)  
(Coll. part.).

Nord où elles appartiennent aux types de Sögel et de Wohlde [11] ainsi qu'en Angleterre [12].



Les parentés morphologiques existant entre ces épées et celles de Saint-Brandan, ainsi que les associations constatées, en Allema-

gne particulièrement, permettent de considérer que ces armes appartiennent au Bronze Moyen.

- [1] HUNDT H.-J. — Zu einigen westeuropäischen Vollgriffschwertern, *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 1962, p. 22 et suivantes.
- HUNDT H.-J. — Produktionsgeschichtliche Untersuchungen über den bronzzeitlichen Schwertguss, *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 1965, p. 41-58.
- [2] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, Rennes, 1965, p. 103-104; p. 101, fig. 33; carte p. 102, fig. 34.
- [3] HURE A. — *Le Sénonais aux Ages du Bronze et du Fer. Les Sénonais d'après l'archéologie*, Sens, 1931, p. 27, fig. 62.
- [4] BRIARD J. — *Ibidem*, p. 89, fig. 26, n° 9.
- [5] BONTILLOT J. et MORDANT C. — Quelques objets de l'Age du Bronze trouvés à Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, C. R. S. M., 1972, t. 69, p. 25-28.
- [6] AYMARD. — Antiquités préhistoriques du Cheylounet, *Annales de la Société académique ... du Puy*, 1870-71, p. 59.
- [7] PERONI V. B. — *Die Schwerter in Italien. Le spade nell'Italia continentale*, München, 1970 (Prähistorische Bronzefunde, IV, 1), n° 13 et 20, p. 15-17 et pl. 2 et 3, carte pl. 68.
- [8] WILLVONSEDER K. — *Die mittlere Bronzezeit in Österreich*, Wien, 1937, pl. 42, n° 3.
- [9] TORBRUGGE W. — *Die Bronzezeit in der Oberpfalz*, Kallmünz, 1959, pl. 26, n° 1.
- [10] HOLSTE F. — *Die bronzzeitlichen Vollgriffschwerter Bayerns*, München, 1953, pl. 21, n° 7.
- [11] HACHMANN R. — *Die frühe Bronzezeit im westlichen Ostseegebiet*, Hambourg, 1957.
- [12] TRUMP B. A. V. — The origin and development of British Middle Bronze Age Rapiers, *Proceedings of the Prehistoric Society*, 1962, new series, vol. XXVIII, p. 83, fig. 1 et 90, fig. 14.

*Tréboul* : agglomération de la commune de Douarnenez, département du Finistère.

*Saint-Brandan* : commune du département des Côtes-du-Nord, située à une vingtaine de kilomètres de Saint-Brieuc.

Le dépôt de Saint-Brandan fut découvert, au lieu-dit « Le Castello », en 1881; il était formé de sept épées (dont l'exemplaire de la fig. 1) et d'un poignard [1].

Ces objets sont, aujourd'hui, déposés au Musée de Carnac (Morbihan). En 1948, à Tréboul, fut mis au jour un dépôt plus riche : des haches à rebords, des haches à talon, des pointes de lance... et 58 fragments d'épées et de poignards [2]. Ces éléments sont conservés au Musée Préhistorique Finistérien à Penmarc'h (Finistère).

Étant donné la composition de ces trouvailles, il n'existe pas une épée éponyme, mais plusieurs dont les caractères généraux se confondent avec ceux du type défini par J. Briard en 1965 [3].

Une dizaine d'épées de Tréboul-Saint-Brandan ont conservé leur poignée. Le pommeau en est elliptique, bordé d'un méplat; sa surface proximale, convexe, est parfois ornée de ciselures ou de points en creux. La fusée, creuse, est percée de 6 trous de rivet, 3 sur chaque face, disposés en triangles : 2 vers le pommeau, 1 vers la garde. Celle-ci est plate, arquée, ses extrémités débordant la lame; elle porte, sur chaque face, 4 à 8 trous

de rivet, placés symétriquement par rapport à l'axe; sa limite distale, concave, est fréquemment, au centre, échancrée en arc de cercle. Les rivets sont cylindriques; leurs extrémités sont faiblement évasées.

La partie proximale de la lame est constituée par une large languette arquée, à limite proximale convexe et à limite distale concave, avec ou sans écusson; elle est percée symétriquement de 4 à 8 trous alignés; sa section est très plate. Le talon n'est pas délimité, seule sa largeur le caractérise. Les tranchants sont concaves et, parfois, bordés de ressauts. Les plats portent un bourrelet axial s'élargissant vers le talon, parallèlement aux tranchants; ce bourrelet est flanqué de stries; bourrelet et stries se terminent avant d'atteindre le tiers distal de la lame.

La longueur totale de cette épée est voisine de 60 à 70 cm; la lame seule mesure moins de 60 cm; la largeur de la languette varie de 5 à 12 cm.

Les épées de Tréboul-Saint-Brandan sont un élément essentiel de l'âge du Bronze Moyen en Bretagne; quelques spécimens ont été découverts en Normandie; ailleurs, elles sont rarissimes [4].

[1] MICAULT V. — Description de sept épées et d'un poignard en bronze découverts à Saint-Brandan, *Bull. de la Soc. d'Emul. des Côtes-du-Nord*, 1877, p. 138-171.

[2] GIOT P.-R. — Deux dépôts de bronze finistériens, *Bull. de la Soc. Archéol. du Finistère*, 1949, t. 75, p. 9-19.

[3] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, Rennes, 1965, p. 86 et suiv.

[4] BRIARD J. — *Ibidem*, cartes p. 81, fig. 22 et p. 102, fig. 34.

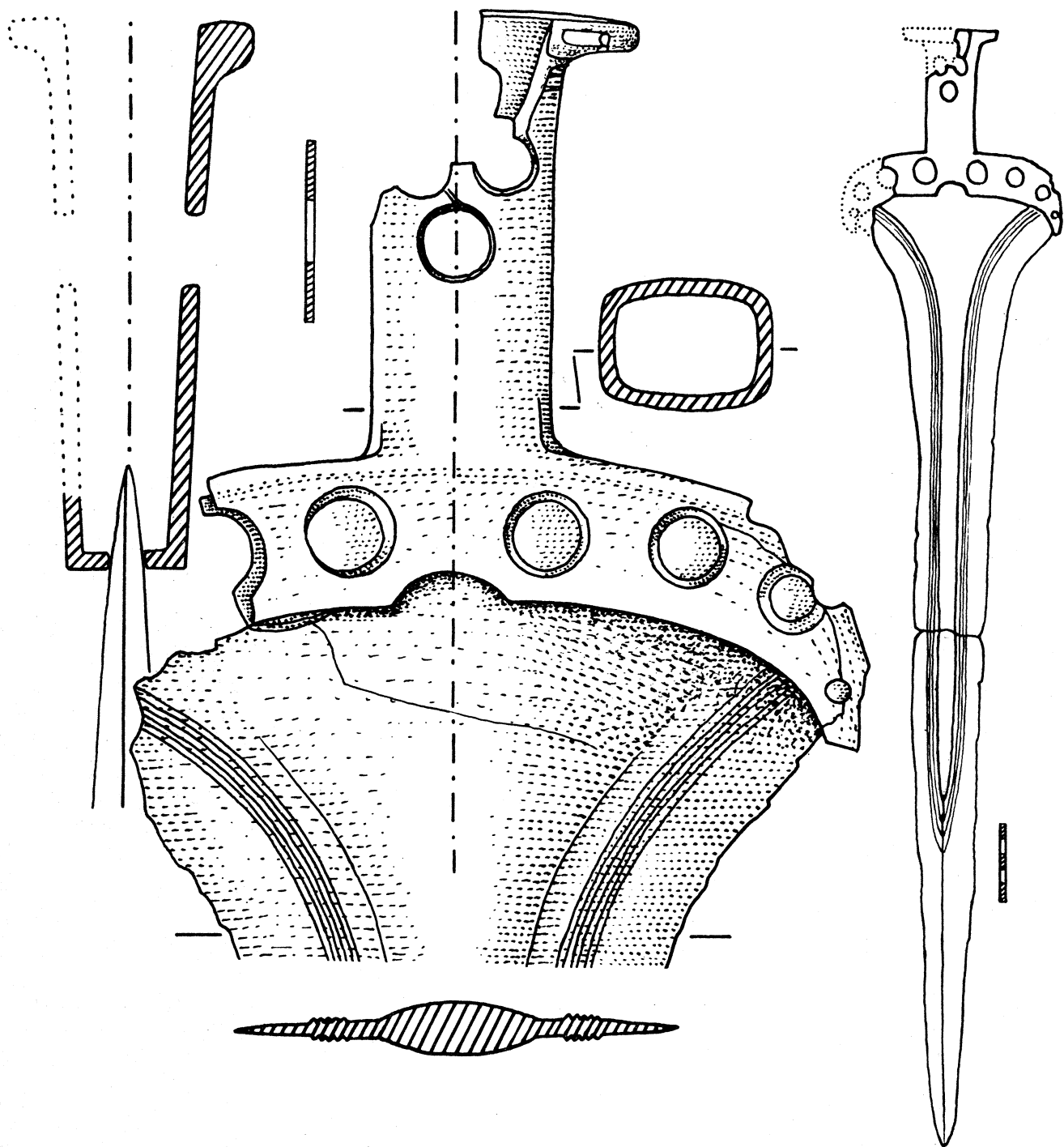


Fig. 1. — L'une des épées de Saint-Brandan (Côtes-du-Nord). En dépôt au musée de Carnac.

Les mobiliers funéraires des tumulus armoricains du Bronze ancien comprennent de grandes lames larges dont la longueur peut dépasser les 40 cm. Elles sont à languette large munie au centre d'une soie plate au-dessus d'une garde munie de 6 trous de rivets disposés de part et d'autre d'une petite lunule centrale. La lame montre une double inflexion des bords à la façon des lames "pistilliformes" mais la largeur de la lame qui peut atteindre 95 mm est nettement plus élevée que pour les véritables épées pistilliformes du Bronze final. La série la plus typique d'épées de ce type provient du tumulus de Carnoët à Quimperlé, Finistère (Musée des Antiquités Nationales) (1). Les lames, en bon état de conservation, présentent une allure argentée due à un enrichissement superficiel en arsenic résultant d'un apport volontaire. D'autres lames de même type mais moins bien conservées proviennent d'autres ensembles bretons des Côtes-du-Nord : La Motta à Lannion, le Rumédon à Ploumilliau, Kergourognon en Prat ou du Finistère :

Kerguévarec en Plouyé ou Kerhué Bras en Plonéour-Lanvern. La plupart de ces lames sont décorées de 3 filets parallèles suivant les bords (2). Des affinités ibériques de ces lames sont probables : Cuevallusa 1 et Vallavindas, mais aussi une parenté technologique s'affirme avec le nord de l'Allemagne où l'on retrouve avec les épées de Gaubickelheim le recouvrement arsénié des lames en bronze. Ces épées datent du Bronze ancien aux environs de 1800 ans avant J.C. Elles sont associées à des pointes de flèche armoricaines en silex, des haches à rebords et parfois de la parure en ambre et or. A première vue, ces armes larges semblent peu pratiques et destinées à un rôle funéraire ou symbolique. De plus par suite de leur mauvaise composition métallique où cuivre arsénié et bronzes mixtes d'As et Sn se côtoient elles sont souvent dans un médiocre état de conservation.

- (1) BRIARD J., MOHEN J.P. - Le tumulus de la forêt de Carnoët à Quimperlé (Finistère). *Antiquités Nationales*, 1974, pp. 46-60.
- (2) BRIARD J. - *Les Tumulus d'Armorique. L'Age du Bronze en France-3*. Picard, 1984, Paris, p. 86.

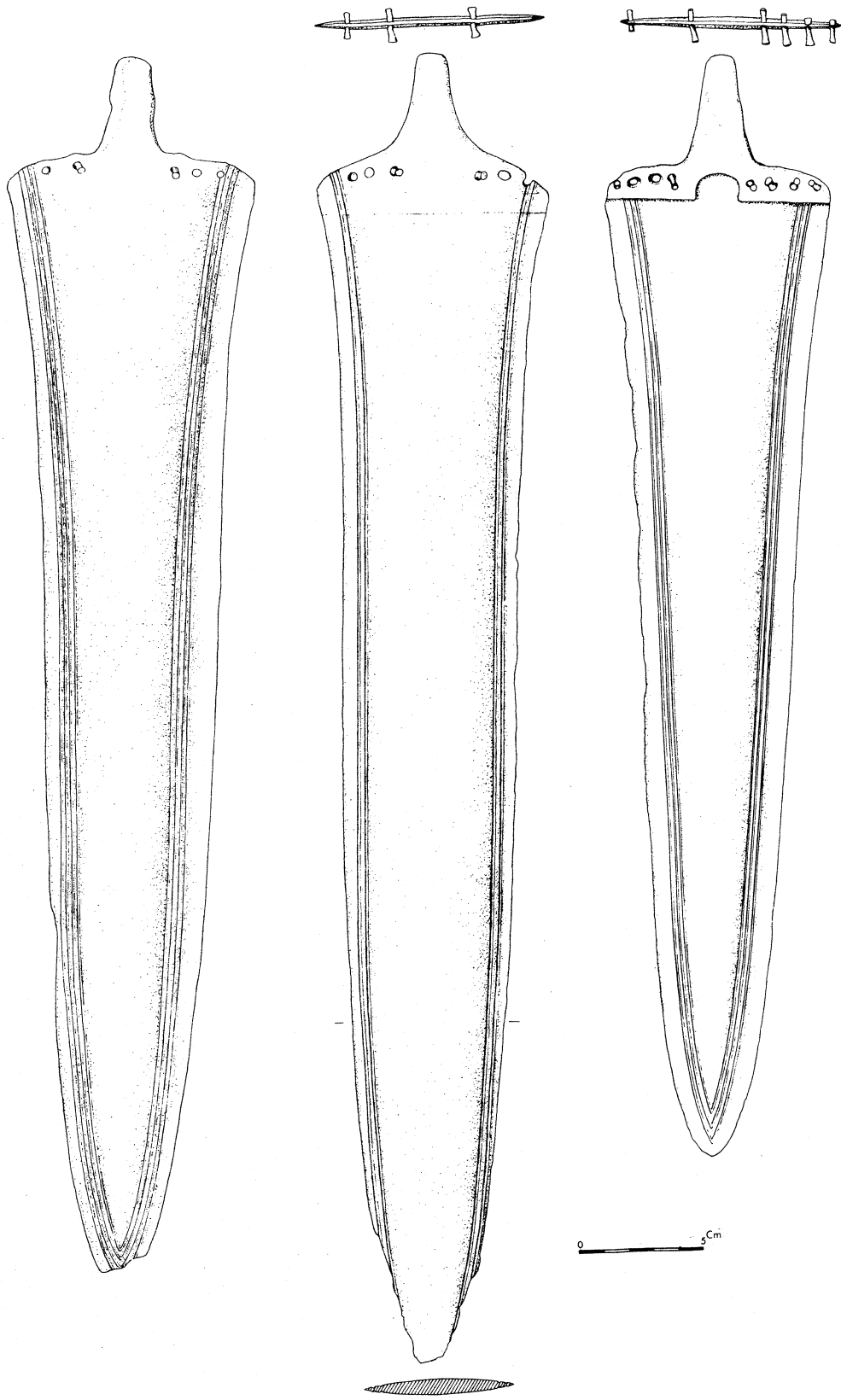


Fig. 1 - Tumulus de Carnoët, Quimperlé, Finistère (M.A.N.).

L'épée « à base trapézoïdale » a été décrite par Déchelette en 1910 [1]. Entre ce groupe et celui des épées à languette arrondie, il existe des spécimens intermédiaires difficiles à classer. Quelques poignées métalliques seulement sont connues. L'une des plus caractéristiques est celle de l'épée découverte à Saint-Genouph (Indre-et-Loire) (fig. 1), épée étudiée par Hundt en 1962 [2]. L'extré-

mité proximale, fermée, en est plate; la fusée, trapue; la limite distale de la garde est concave, ses extrémités latérales dépassent la lame, elle porte une petite échancrure en arc. Cette poignée est richement décorée. Les rivets sont le plus souvent de simples cylindres à extrémités évasées. La languette est trapézoïdale, plus étroite à la limite proximale qu'au voisinage du talon où elle atteint

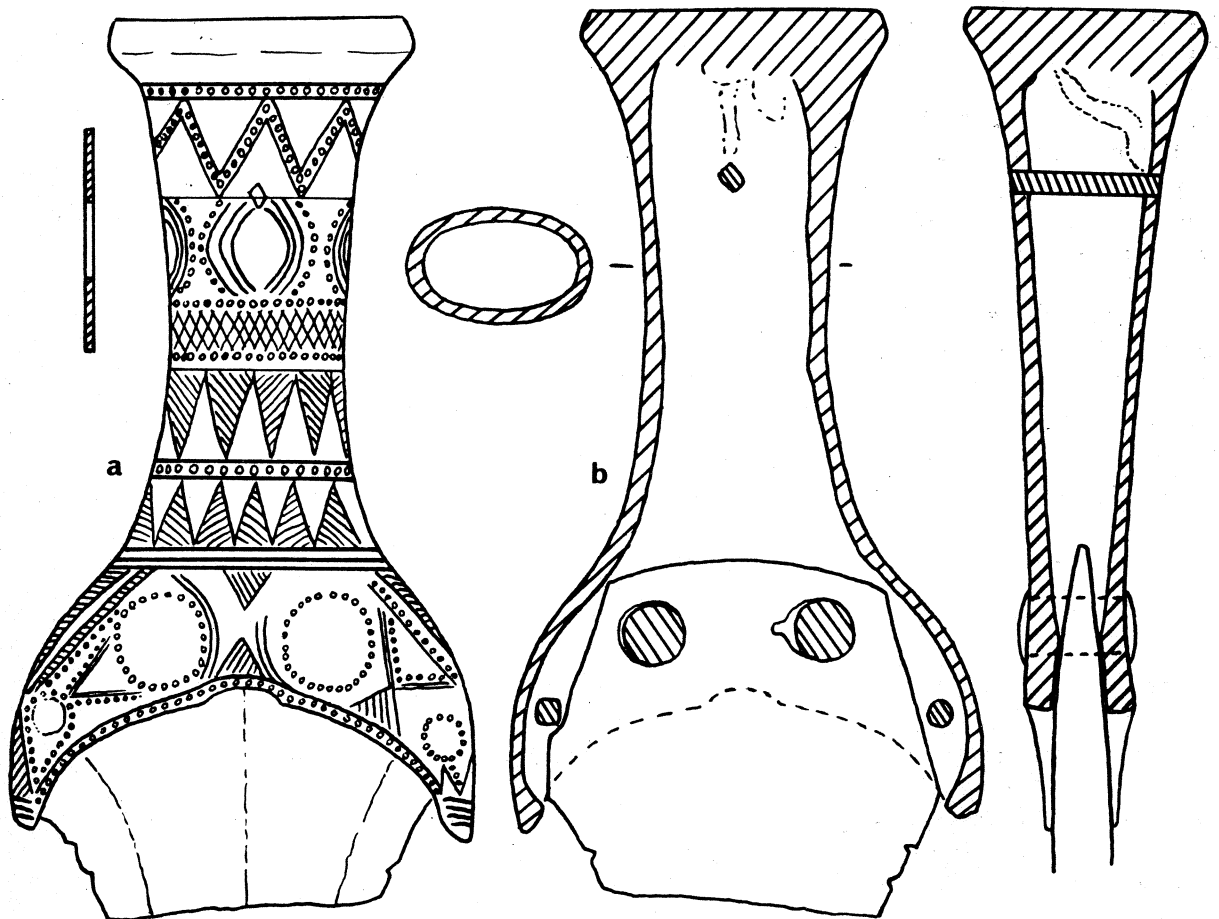


Fig. 1. — Fragment proximal de l'épée de Saint-Genouph (Indre-et-Loire). Musée de Tours.

a - vue extérieure;

b - interprétation radiographique, d'après Hundt (1962).

de 4 à 6 cm; elle est percée de deux trous de rivet souvent accompagnés de deux encoches; ces éléments sont symétriques par rapport à l'axe; la section de cette languette est faiblement biconvexe. Le talon n'est pas individualisé. Les tranchants sont presque toujours limités par des ressauts; les plats sont le plus souvent faiblement convexes; parfois, la partie axiale est soulignée par deux incisions ou une arête qui se prolonge jusqu'à la pointe.

De nombreuses épées appartenant à ce groupe ont été mises au jour, depuis la Hongrie jusqu'en Irlande. Celles des Iles Britanniques ont été étudiées par Trump en 1962 [3]. En France, les principales découvertes semblent avoir été faites dans le quart nord-ouest du pays; un type atlantique [4] semble comprendre des lames très étroites présentant une languette trapézoïdale bien dégagée (fig. 2), alors que les modèles plus larges et trapus à languette trapézoïdale mal dégagée appartiendraient au domaine continental. L'épée du tumulus lorrain de la Naguée VII à Clayeures (Meurthe-et-Moselle) remarquée par N. Sandars [5] en serait un exemple typique.

A ce groupe des épées à languette trapézoïdale, il faut aussi rattacher le type des épées cérémonielles comprenant trois exemplaires [6], celui d'Ommerschans, en Hollande, celui de Beaune (Côte-d'Or) et celui de Plougrescant (Côte-du-Nord); long de 655 mm et large de 180 mm, ce dernier pèse 2 180 g. Toutes ces épées datent du Bronze Moyen.

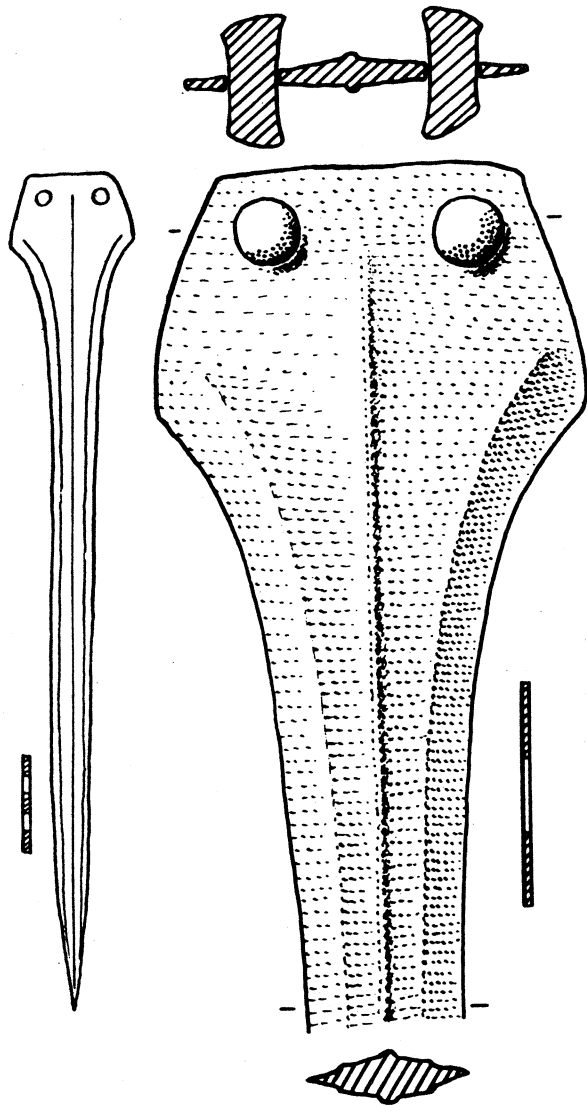


Fig. 2. — lame d'épée de Pont-Rémy (Somme)  
M.A.N. 21.870

- [1] DECHELETTE J. — *Manuel...*, II, *Archéologie celtique ou protohistorique, 1<sup>re</sup> partie, Age du Bronze*, Paris, 1910, p. 208.
- [2] HUNDT H.-J. — Zu einigen westeuropäischen Vollgriffschwertern, *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 1962, p. 34-45, fig. 4.
- [3] TRUMP A. V. — The origin and development of British Middle Bronze Age Rapiers, *Proceedings of the Prehistoric Society*, 1962, nouvelle série, tome XXVIII, p. 80-102.
- [4] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, Rennes, 1965, p. 96 et suiv.
- [5] SANDARS N. K. — *Bronze Age Cultures in France*, Cambridge, 1957, p. 83 et 84, fig. 18.
- [6] BRIARD J. — *Ibidem*, p. 91, fig. 28.

*Haguenau* : ville du département du Bas-Rhin ayant donné son nom à une vaste forêt renfermant plusieurs nécropoles protohistoriques.

L'épée de la forêt de Haguenau (fig. 1) a été trouvée dans le tumulus 3 de Schelmenhofstadt par M. Nessel et décrite par Cl. Schaeffer. Elle était accompagnée d'une pince et d'un fragment de bracelet ouvert à bout effilé [1].

Il s'agit d'une lame de 48 cm de longueur à bords droits et à pointe effilée. Sa section est losangique. La languette, de la même largeur que la partie tranchante, possède une extrémité arrondie : elle est traversée par deux gros rivets à tête aplatie. Le talon n'est pas individualisé.

Il a semblé commode de retenir cette épée trouvée en contexte comme éponyme d'une série de lames fréquentes dans l'Est de la France, mais non encore étudiées systématiquement : ce sont par exemple les lames signalées par Millotte [2], de Clucy (Jura), de Lyon (Rhône) (2 exemplaires), de Saint-Georges-de-Reneins (Rhône) et de La Truchère (Saône-et-Loire). Dans les tumulus de la forêt de Haguenau, il apparaît que cette épée est dérivée de poignards caractéristiques à languette plus ou moins trapézoïdale. Le type de Haguenau est contemporain du type des épées à languette large et trapézoïdale mal dégagée, mais, alors que celui-ci n'évoluera pas, le type de Haguenau possède une variante (fig. 2) à double encoche parfois complétée de deux trous de rivet, formes qui évoquent les types de Rosnoën ou de Monza, la soie seule manquant : ce sont, par exemple [3], les épées de Charnoz (Ain), de Tournus (Saône-et-Loire). On peut ajouter les deux lames du Musée de Chalon-

sur-Saône [4] provenant de Marnay (Haute-Saône) et de Pontoux (Saône-et-Loire) ou la lame décorée du Musée de l'Armée, trouvée dans la Seine à Paris [5].

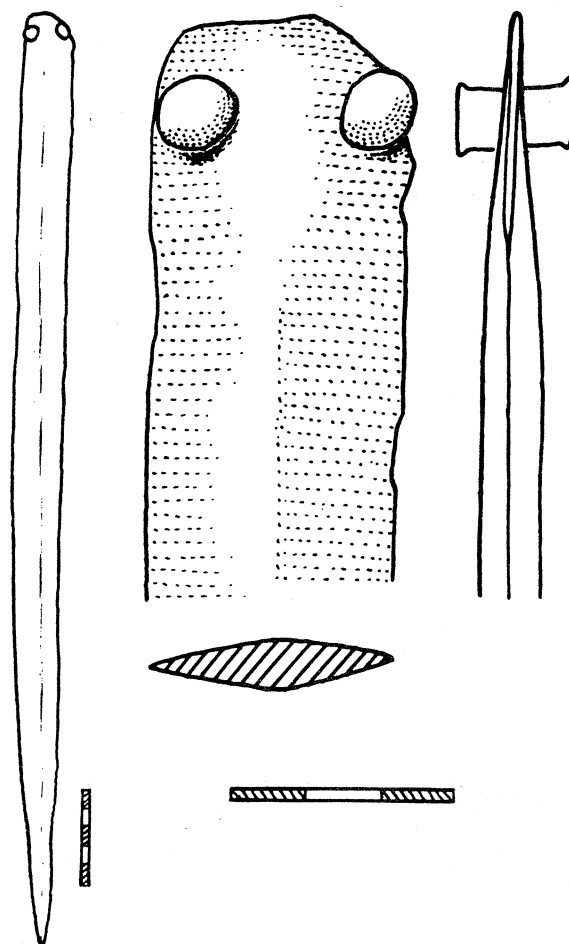


Fig. 1. — Epée du tumulus 3 de Schelmenhofstadt, forêt de Haguenau (Bas-Rhin). Musée de Haguenau.



Les épées du type de Haguenau se retrouvent en Allemagne du Sud et en particulier dans le Württemberg [6] où elles sont datées du Bronze Moyen. Les exemplaires les plus tardifs datent du Bronze Final I.

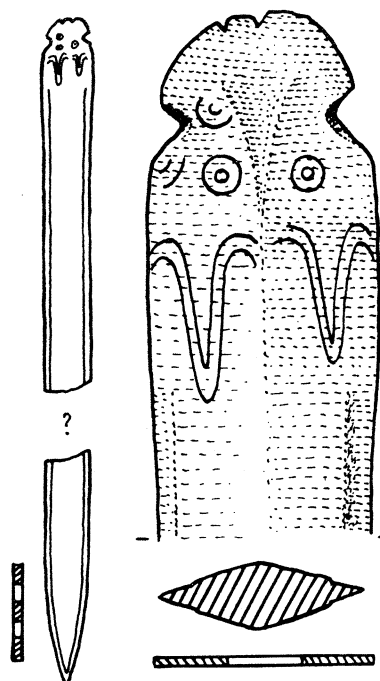


Fig. 2. — Epée trouvée dans la Seine à Paris.  
Musée de l'Armée, Paris.

- [1] SCHAEFFER Cl. — *Les tertres funéraires de la forêt de Haguenau*, I, l'Age du Bronze, 1926, p. 11, fig. 3 et p. 12.
- [2] MILLOTTE J.-P. — *Le Jura et les plaines de Saône aux Ages des Métaux*, Paris, 1963, p. 107, pl. X, XV, XXI, XXXIII.
- [3] MILLOTTE J.-P. — *Ibidem*, pl. XXIII.
- [4] BONNAMOUR L. — *L'Age du Bronze au musée de Chalon-sur-Saône*, Chalon-sur-Saône, 1969, p. 23, n° 41 et p. 78-79, n° 183.
- [5] MOHEN J.-P. — Les bronzes protohistoriques de Paris et de sa région au Musée de l'Armée (Invalides), *Bull. de la Société Préhistorique Française*, t. LXV, 1968, n° 3, p. 793.
- [6] ZIEGERT H. — *Zur Chronologie und Gruppengliederung der westlichen Hügelgräberkultur*, Berlin, 1963, t. 5.

*Rosnoën* : commune du département du Finistère, située à une dizaine de kilomètres de Châteaulin.

En 1944 fut mis au jour, à Rosnoën, au lieu-dit Penavern, un important dépôt comprenant un marteau à douille, un rasoir, des pointes de lance, des haches à talon et anneau, des poignards, 7 fragments d'épées et 6 épées [1] (fig. 1). Mis à part un spécimen à languette tripartite, ces épées appartiennent au même type qui fut défini par J. Briard en 1965 [2].

Ce type n'est connu que par sa lame, la forme des poignées constituées de matières périssables, n'ayant jamais été observée. Cette lame est caractérisée par une languette grossièrement trapézoïdale, son extrémité proximale étant à peu près rectiligne et plus étroite que la partie voisine du talon; la section de cette languette est rectangulaire, très plate ou faiblement biconvexe; le dispositif de fixation est symétrique par rapport à l'axe; il est constitué par 4 encoches ou, plus rarement, par 4 trous de rivet. Ces rivets sont cylindriques, à extrémités évasées. Le talon est souvent individualisé par un ricasso sans cran, parfois crénelé. La section de la partie tranchante est plate ou faiblement biconvexe; les plats ne présentent ni arête, ni nervure axiales; les tranchants sont rectilignes et toujours délimités par des ressauts caractéristiques.

La longueur totale de la lame ne dépasse pas 50 cm, le plus souvent elle se situe entre 20 et 30 cm; la largeur et l'épaisseur

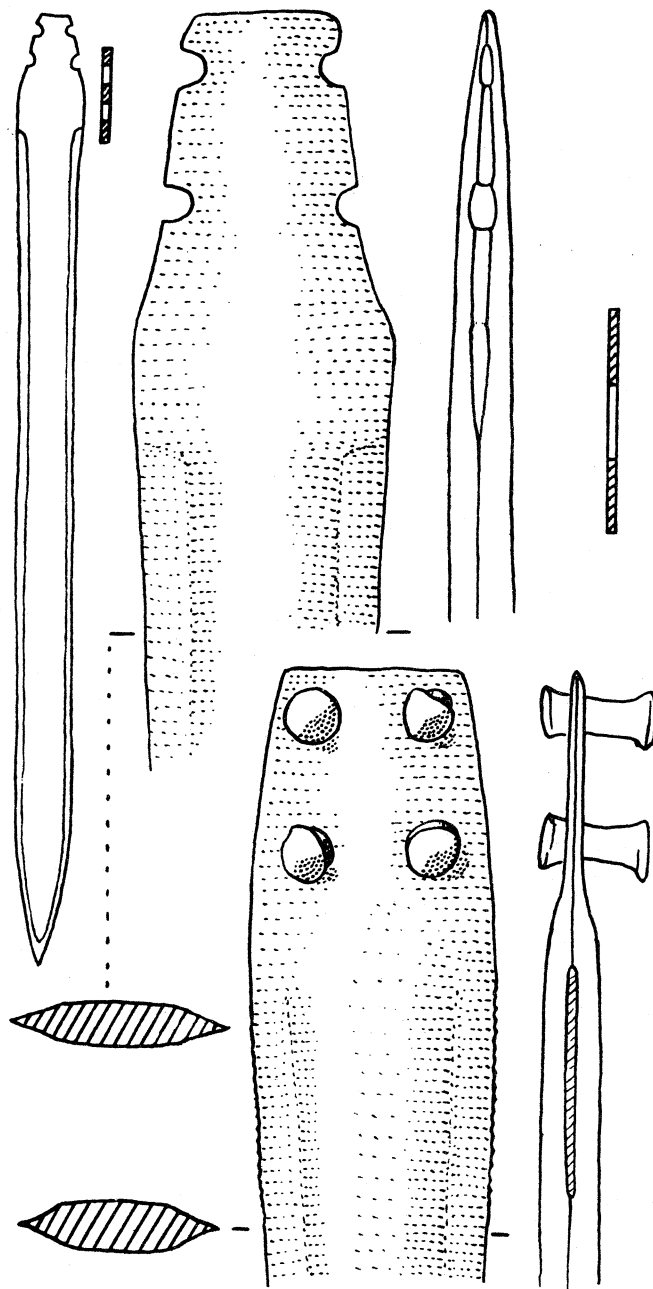


Fig. 1. — 2 exemplaires d'épées du dépôt de Rosnoën (Finistère). Musée de Penmarc'h.

étant voisines de 25 et de 6 mm. Il y a parfois une solution de continuité entre ces courtes épées et les poignards de même type quelquefois aménagés à partir de lames d'épée brisées.

Ces lames ont été trouvées dans des dépôts

constituant le « groupe de Rosnoën ». Ce groupe est représenté dans toute la Bretagne et possède des équivalents dans la zone atlantique [3]. Il appartient chronologiquement à une phase de transition située entre le Bronze Moyen et le Bronze Final [4].

- [1] BRIARD J. — Le dépôt de Penavern en Rosnoën (Finistère), *Travaux du Laboratoire d'Anthropologie générale et de Préhistoire de la Faculté des Sciences de Rennes*, 1958, p. 24-34.
- [2] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, Rennes, 1965, p. 151 et suiv.
- [3] BURGESS C. B. — The Later Bronze Age in the British Isles and North-western, France, *The Archaeological Journal*, 1968, CXXV, p. 3 et suivantes.
- [4] BRIARD J. — *Ibidem*, cartes : p. 152, fig. 48, et p. 168, fig. 56.

*Rixheim* : commune du département du Haut-Rhin, voisine de Mulhouse.

L'épée découverte à Rixheim, en 1897, est aujourd'hui conservée au Musée Historique de Mulhouse. Elle appartenait à une sépulture à incinération contenant, en outre, une urne et un couteau à soie plate. Trois autres incinérations avaient été mises au jour à proximité, quelques années auparavant [1] (fig. 1).

Sa languette présente, près de son extrémité proximale, un trou de rivet situé dans l'axe de la lame; elle est d'ailleurs brisée à la hauteur de ce trou. Deux trous de rivet symétriques par rapport à l'axe se trouvent près du talon; ils sont entourés, sur chaque face, de deux faibles dépressions allongées séparées par une sorte de nervure. Entre ces dépressions et le talon, la section est losangique.

Le talon est bordé de ricassos à faibles crans, crénelés. Il porte deux séries de deux rainures disposées en V. Sa section, comme celle de la partie médiane, est losangique avec un léger bourrelet axial. Les tranchants sont limités par de légers ressauts. Les plats portent chacun deux rainures donnant l'impression d'un bourrelet qui, en réalité, n'existe pas. La section est nettement losangique et l'arête axiale bien marquée. La pointe est brisée. La longueur actuelle est de 672 mm.

Les épées du type de Rixheim ne sont connues que par leur lame, les poignées

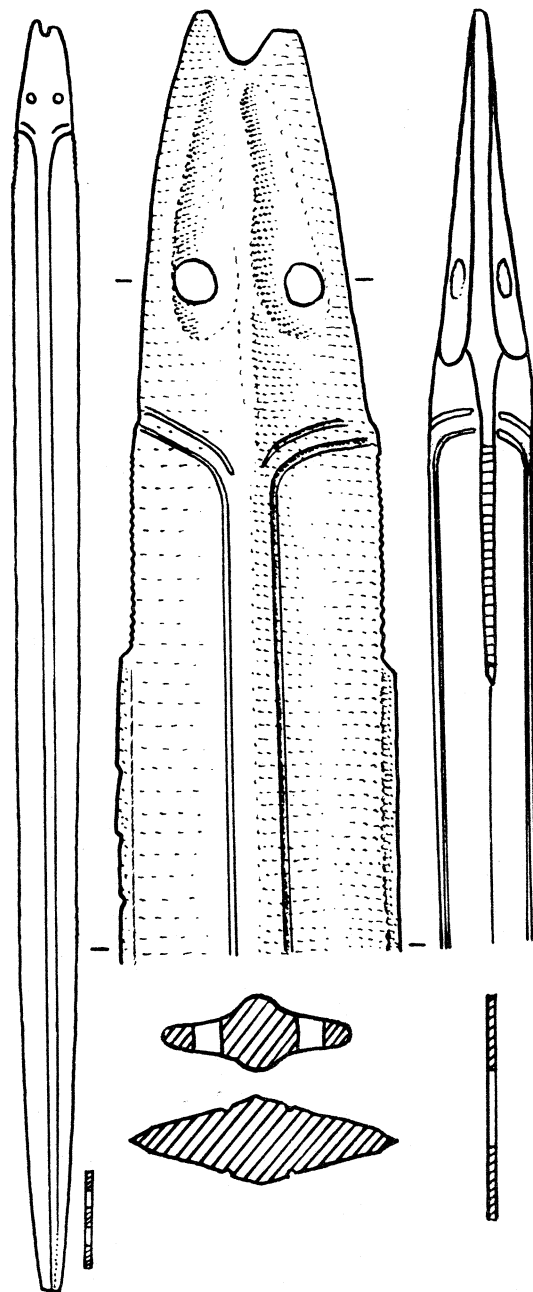


Fig. 1. — Epée de Rixheim (Haut-Rhin).  
Musée Historique de Mulhouse.

n'ayant jamais été observées. Ce type a été défini par Kraft, en 1927 [2], et la dénomination « épée de Rixheim » a, aujourd'hui, supplanté l'expression « épée de Courtavant », souvent utilisée précédemment en France, par référence à l'arme découverte dans la tombe publiée par Morel en 1875 [3].

La languette porte 2 trous de rivet symétriques par rapport à l'axe et 1 ou 2 dans l'axe, vers l'extrémité proximale; sa section est simplement losangique, les dépressions figurant sur l'épée éponyme n'existant habituellement pas ou étant très faiblement marquées. Au talon, les ricassos ne sont pas toujours crénelés; le décor, souvent constitué de deux séries de 1 à 3 rainures disposées en V, fait rarement défaut. Les tranchants ne sont pas toujours limités par des ressauts et le plus souvent l'axe n'est marqué que par une arête, la section étant simplement losangique. Les rivets sont cylindriques, faiblement évasés aux extrémités.

Ces épées mesurent le plus fréquemment entre 65 et 70 cm. Miss Sandars a distingué trois variétés d'épées de Rixheim : la première présente seulement 3 trous de rivet, la deuxième 3 trous et des rainures en V, la troisième 4 trous et des rainures [4].

L. Bonnamour a publié récemment une étude détaillée des épées de ce type découvertes en France : une quinzaine d'exemplaires entiers provenant de l'Est, au Nord de Lyon [5]. C'est en Suisse que les trouvailles ont été les plus nombreuses, en particulier entre les lacs Léman et de Constance; quelques spécimens ont été mis au jour en Lombardie, en Bavière et dans la vallée du Rhin en amont du Massif Schisteux [6].

Certaines de ces épées ont été découvertes dans des sépultures, en compagnie de couteaux, d'épingles à collerette et d'urnes à cordon. Il s'agit d'éléments caractéristiques du Bronze Final II [7].

- [1] ZUMSTEIN H. — L'Age du Bronze dans le département du Haut-Rhin, *Revue Archéologique de l'Est...*, 1965, t. XVI, p. 40-42.
- [2] KRAFT G. — Die Stellung der Schweiz innerhalb der bronzezeitlichen Kulturgruppen Mitteleuropas, *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde*, 1927, neue Folge, XXIX, p. 137.
- [3] MOREL L. — Découverte d'une sépulture renfermant une épée de bronze à Courtavant (Aube), *Bulletin Monumental...*, 1875, 41<sup>e</sup> volume, p. 250-259.
- [4] SANDARS N. K. — *Bronze Age Cultures in France...*, Cambridge, 1957, p. 87, fig. 20.
- [5] BONNAMOUR L. — Les épées de Rixheim-Monza et leur répartition en France, *Revue Archéologique de l'Est...*, 1966, t. XVII, p. 7-27; carte : p. 23, fig. 4.
- [6] HUNDT H.-J. — Spätbronzezeitliches Doppelgrab in Frankfurt Bekersheim, *Germania*, 1958, t. 36; carte : p. 349, fig. 2.
- [7] ZUMSTEIN H. — La position chronologique des tombes de Rixheim, *Atti del VI. Congresso Internazionale delle Scienze Preistoriche et Protoistoriche*, Roma, 1962, II, Comunicazioni, Sezioni I-IV (Firenze, 1965), p. 394-395.

Monza : ville italienne située en Lombardie, à 15 kilomètres au nord de Milan.

Aujourd'hui perdus [1], les fragments d'épées mis au jour à Monza en 1888 (fig. 1, a), ne sont connus que par des croquis sommaires publiés trois ans après la découverte [2]. Ils proviennent d'une dizaine de tombes à incinération dont le matériel n'a été que globalement et incomplètement décrit. Les vestiges de quatre épées semblent avoir été recueillis; brisées, ployées, mais presque complètes, 2 seulement ont été dessinées.

Il s'agit de lames n'ayant plus de poignée. La première, dont la section est nettement losangique, présente une languette percée de deux trous de rivet symétriques par rapport à l'axe; cette languette est prolongée par une longue soie; la longueur de la lame est de 47 cm, mais la pointe manque. La languette de la seconde épée porte 4 encoches disposées deux à deux; elle était, semble-t-il, également prolongée par une soie, mais celle-ci, de section carrée, est brisée.

L'épée du « type de Monza » a été définie d'abord par Kraft, en 1927 [3]. L'épée à poignée métallique découverte à Messenheim (Bade) (fig. 2) et radiographiée par Hundt [4], appartient à ce type.

La lame (fig. 1 b) est essentiellement caractérisée par une partie proximale comportant une soie et une languette. La soie est à sec-

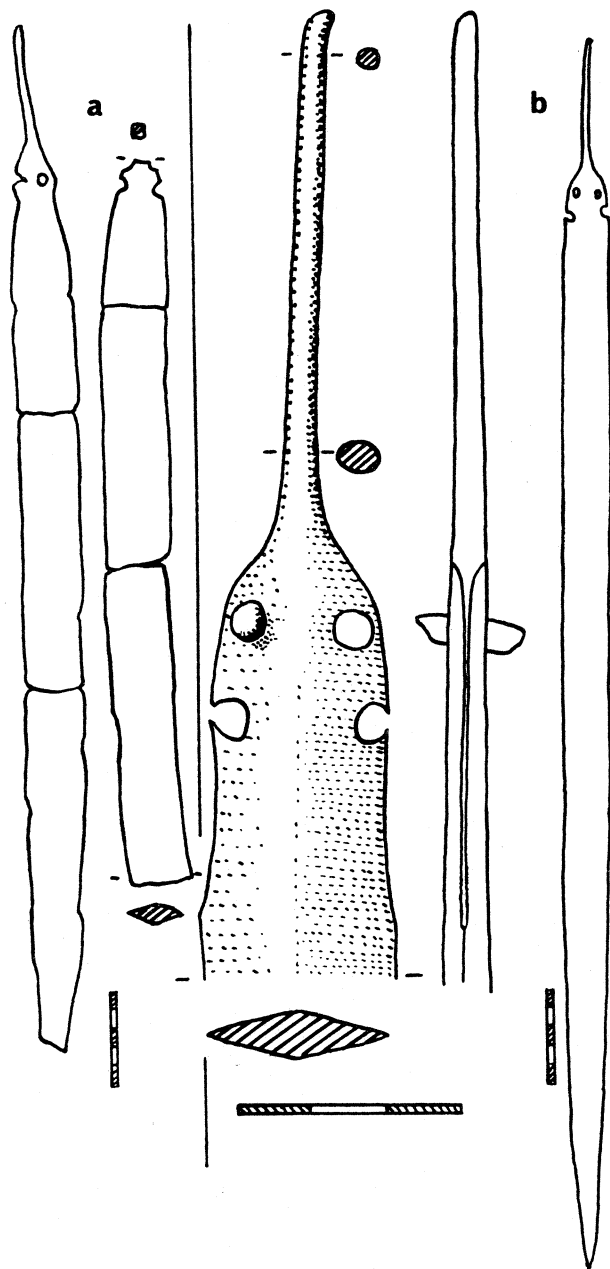


Fig. 1

- a - épées de Monza (Italie);
- b - épée de la région de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

Musée de Chalon-sur-Saône.

tion circulaire, carrée ou rectangulaire. La languette porte des dispositifs de fixation disposés symétriquement par rapport à l'axe : 4 trous de rivet, 4 encoches ou, plus fréquemment, à partir de la soie : 2 trous de rivet puis 2 encoches. Le talon est généralement individualisé par la présence d'un ricasso très peu marqué ou par des rainures arrondies disposées en V. La partie médiane est à section losangique ou biconvexe; souvent elle est parcourue sur chaque face, par 2 rainures longitudinales.

Les épées de Monza sont à bords parallèles. Elles sont étroites et longues, mesurant, avec leur soie, habituellement de 60 à 65 cm. Quand la soie, particulièrement fragile, est brisée, l'identification est aléatoire.

Ces épées sont rares en France. Seulement une dizaine d'exemplaires entiers y ont été découverts. En 1966, L. Bonnamour a publié une étude de ces armes et de quelques spécimens apparentés [5]. Il s'agit toujours de vestiges découverts hors de tout contexte archéologique. Ils ont presque tous été trouvés dans la vallée de la Saône. Dans l'en-

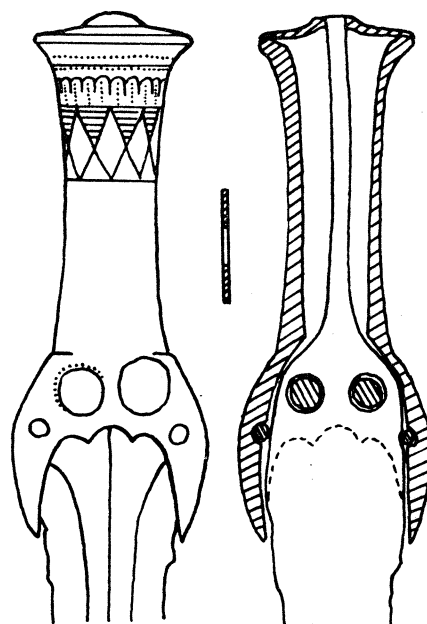


Fig. 2. — Epée de Messenheim (Bade)  
(d'après Hundt, 1962).

semble de l'Europe, leur répartition est très voisine de celle des épées de Rixheim. Comme elles, elles appartiennent au début du Bronze Final.

- [1] PERONI V. B., *Die Schwerter in Italien. Le Spade nell'Italia continentale*, München, (Prähistorische Bronzefunde, IV, 1) 1970, p. 30.
- [2] CASTELFRANCO P. — Tombe di Monza dell'età del bronzo, *Bollettino di Paleontologia italiana*, 1891, t. XVII, pl. III n° 4 & 5.
- [3] KRAFT G. — Die Stellung der Schweiz innerhalb der bronzezeitlichen Kulturgruppen Mitteleuropas, *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde*, 1927, neue Folge, XXIX, p. 137.
- [4] HUNDT H.-J. — Zu einigen westeuropäischen Vollgriffschwertern, *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 1962, p. 25 et suiv.
- [5] BONNAMOUR L. — Les épées de Rixheim-Monza et leur répartition en France, *Revue Archéologique de l'Est...*, 1966, t. XVII, p. 7-27; carte : p. 23, fig. 4.

Ces épées sont essentiellement caractérisées par l'extrémité proximale de leur soie, en forme de massette de section polygonale ou circulaire; le reste de la soie, plus étroit et plus mince, présente quelquefois des saillies et aplanissements situés, habituellement, au voisinage de la languette; celle-ci, triangulaire, est, le plus souvent, percée de 2 trous de rivet symétriques par rapport à l'axe. Un ricasso lisse, à très faible cran, individualise parfois le talon. La partie médiane est à section losangique mais l'arête axiale est faiblement marquée, le plus souvent des ressauts limitent les tranchants, la pointe est acérée. La lame mesure, au total, de 40 à 50 cm; elle est plutôt trapue et, généralement, pistilliforme.

L'épée à poignée métallique de Thun, en Suisse, étudiée par Hundt [1], est une variante de ce type : la massette est réduite à un court élargissement de l'extrémité proximale de la soie, élargissement fixant au pommeau la lame par ailleurs non rivetée, seulement coincée dans la garde.

Ces épées « à massette » sont rares en France : 3 ou 4 retirées de la Seine, à Paris [2]; une autre, déposée au Musée de Chalon, provient probablement de la Saône [3]; d'une autre, conservée au Musée de Langres, on ignore l'origine [4]. Par contre, les épées « a mazzuolo » sont relativement communes en Italie du Nord; elles ont été réparties par V.B. Peroni en types d'Arco, de Terontola et de Biandronno et datées du Bronze Final I [5]. Au Nord des Alpes, l'épée

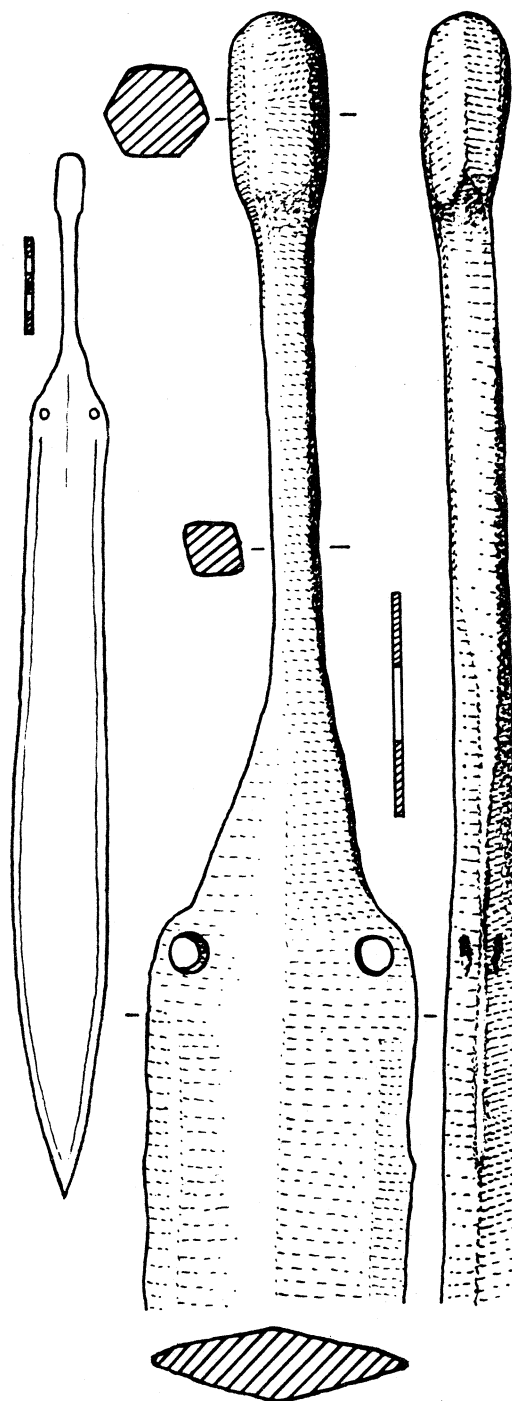


Fig. 1. — Épée trouvée dans la Seine  
à Corbeil (Essonne).  
M. A. N. 30.754.



de Baierdorf semble appartenir à ce type, mais sa soie, si elle n'est pas brisée, est nettement plus courte [6]; le groupe de Baierdorf-Velatitz appartient au Bronze D de Müller Karpe, c'est-à-dire à la fin du Bronze Moyen.

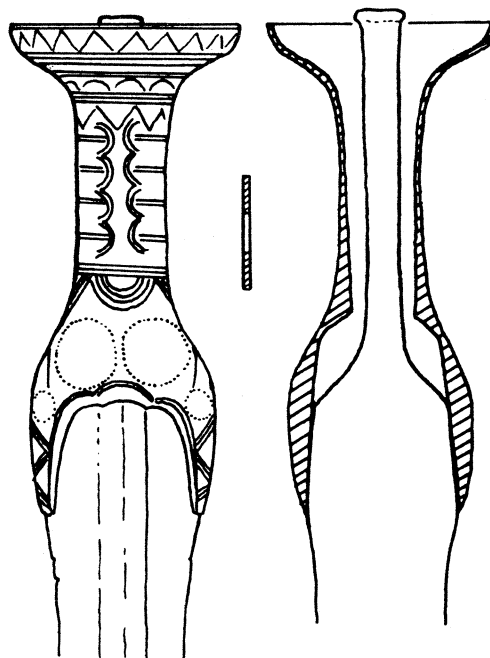


Fig. 2. — Epée de Thun (Suisse)  
(d'après Hundt, 1962).

- [1] HUNDT H.-J. — Zu einigen westeuropäischen Vollgriffschwertern, *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 1962, p. 27 et suiv.
- [2] MOHEN J.-P. — Les bronzes protohistoriques de la région parisienne conservés au Musée de l'Armée (Les Invalides, Paris), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1968, n° 3, 793-795.
- [3] BONNAMOUR L. — *L'Age du Bronze au Musée de Chalon-sur-Saône*, Chalon-sur-Saône, 1969, n° 38, p. 21-22, pl. XXV.
- [4] MOUTON P. — Musée de Langres, Armes et outils de l'Age du Bronze, *Revue Archéologique de l'Est...*, 1954, t. V, fig. 30.
- [5] PERONI V. B. — *Die Schwerter in Italien. Le Spade nell'Italia continentale*, München, 1970, (Prähistorische Bronzefunde, IV, 1) n° 68 à 87, p. 32-39, pl. 10-12, carte : pl. 69.
- [6] PITTIONI R. — *Urgeschichte des österreichischen Raumes*, Vienne, 1954, p. 409.

*Pépinville* : nom d'une ferme située sur le territoire de la commune de Richemont, département de la Moselle, près de Thionville.

L'épée de Pépinville (fig. 1) fut découverte, en 1893, dans une tombe qui contenait, en outre, un couteau à soie, une épingle des Champs d'Urnes à 2 collerettes, une pince, des perles de formes diverses et un oiseau en bronze [1]. Ce riche mobilier est, aujourd'hui, conservé au Musée de Metz (Moselle).

Cette épée est essentiellement caractérisée par une soie de section carrée, terminée en crochet de section à peu près circulaire. Le passage vers la languette est progressif, la soie présentant deux séries de saillies latérales séparées par un rétrécissement. Aujourd'hui l'arme est brisée à la hauteur de ce rétrécissement. La languette est percée de deux trous de rivet symétriques par rapport à l'axe. Le talon n'est pas individualisé. Les tranchants sont limités par de légers ressauts; à leur hauteur, la section est biconvexe. La lame mesure au total 53 cm (43,5 cm + 9,9 cm); elle est pistilliforme.

Le type de Pépinville a été introduit dans la littérature archéologique par une simple allusion de Holste [2] signalant cette forme comme dérivée du type de Monza. Les soies de ces épées sont de sections diverses mais se terminent toujours par un crochet dont la taille est telle que l'on imagine assez mal une poignée susceptible de le contenir. La languette, souvent, n'est pas percée de trous

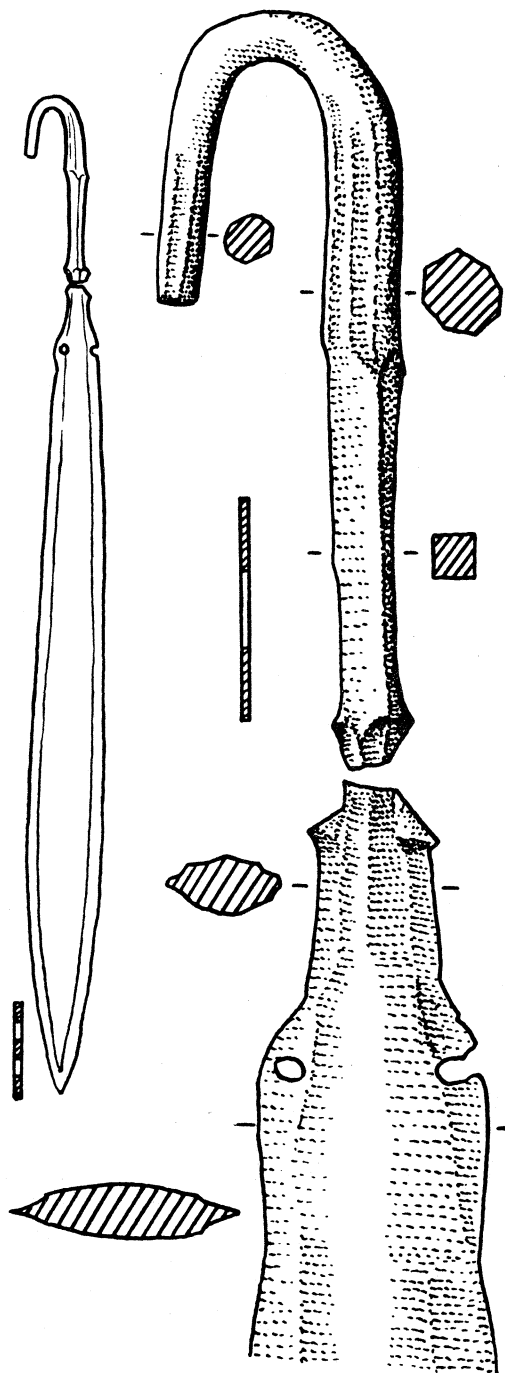


Fig. 1. — Épée de Pépinville (Moselle).  
Musée de Metz.

de rivets. Certains exemplaires présentent des ricassos. Quelques-uns ne sont pas pistilliformes, mais à bords parallèles; il s'agit cependant toujours de lames trapues.

Ces épées sont datées du Bronze Final I ou II, en particulier grâce à l'ensemble de Pépinville. Elles sont relativement rares.

En France, les quelques exemplaires connus sont ceux découverts à Tirancourt (Somme) [3], à La Colombine, commune de Champlay (Yonne) [4], et à l'Île-Saint-Ouen (Seine) [5].

Cependant bien des lames dont la soie est brisée appartiennent à ce type ou au type « à massette ». C'est le cas des trouvailles de Ray-sur-Saône (Haute-Saône) [6], de Fédry (Haute-Saône) [7], de Grigny (Rhône) [8] et de Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne) [9].

Quelques exemplaires ont été aussi mis au jour en Italie [10]. En Suisse, l'épée de Mels [11], dont on a parfois fait l'éponyme d'un type d'épée, se rapproche beaucoup de l'épée de Pépinville.

- [1] MILLOTTE J.-P. — *Carte archéologique de la Lorraine, Annales Littéraires de l'Université de Besançon*, vol. 73, Paris, 1965, p. 113 et pl. III, n° 10 à 23.
- [2] HOLSTE F. — *Die Bronzezeit in Süd- und Westdeutschland*, Handbuch der Urgeschichte Deutschlands, vol. 1, Berlin, 1953, p. 88.
- [3] FRANQUEVILLE A. de. — Armes de bronze trouvées à Tirancourt, *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1904-1906, t. XXII, p. 91-92;  
DECHELETTE J., *Manuel...*, tome II, première partie, Paris, 1910, p. 201, fig. 61, n° 1.
- [4] HURE A. — *Le Senonais aux âges du Bronze et du Fer. Les Sénons d'après l'archéologie*, Sens, 1931, p. 9, fig. 16.
- [5] Musée des Antiquités Nationales, n° 30.753.
- [6] MILLOTTE J.-P. — *Le Jura et les plaines de Saône aux Ages des Métaux*. Annales Littéraires de l'Université de Besançon, vol. 59, Paris, 1963, p. 332. pl. L, n° 4.
- [7] BONNAMOUR L. — Les épées de Rixheim-Monza et leur répartition en France, *Revue Archéologique de l'Est...*, 1966, t. XVII, p. 19.
- [8] BONNAMOUR L. — *Ibidem*, p. 19.
- [9] GAUCHER G. & ROBERT Y. — Les dépôts de bronze de Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne), *Gallia-Préhistoire*, 1967, t. X, fasc. 1, p. 187-188, fig. 24, n° 1.
- [10] PERONI V. B. — *Die Schwerter in Italien, Le Spade nell'Italia continentale*, München, 1970, (Prähistorische Bronzefunde, IV, 1) p. 32.
- [11] FREI B. — Zeugen der älteren Urnenfelderzeit aus dem Bereich des oberen Alpenrheins, *Helvetia Antiqua*, Zürich, 1966, p. 92, Abb. 4.

*Ballintober* : nom d'un marécage situé en Irlande, dans le Comté de Mayo.

L'épée de Ballintober (fig. 1, a) est conservée au Musée National de Dublin. C'est une lame présentant une languette bipartite : une partie correspondant à la fusée, rectangulaire, percée de 4 trous de rivet disposés en carré et une partie située à la hauteur de la garde dessinant des saillies latérales angulaires. Le talon est limité par des ricassos. La partie tranchante est pistilliforme, sa section est biconvexe. Cette lame mesure 504 mm [1]. Le type de Ballintober a été défini par Hodges, en 1956 [2]. Ses éléments caractéristiques sont les saillies latérales angulaires et la lame pistilliforme.

Ces épées sont nombreuses en Irlande où Hodges en dénombre 18 [3], bien moins abondantes en Grande-Bretagne et en France où l'on connaît surtout celles d'Abbeville (Somme) [4] (fig. 1, b), de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne) [5], des Andelys (Eure) [6] et de Rouen (Seine-Maritime) [7]. Il existe une variante de ce type (fig. 2) caractérisée par une languette munie de 4 encoches. Cette forme, existant dans les Iles Britanniques [8], est représentée en France par quelques lames : les « premières épées pistilliformes » de Bretagne trouvées dans la Loire, à Nantes (Loire-Atlantique) [9] celle de Paimbœuf (Loire-Atlantique) et l'épée découverte à Lyon qui est conservée au Musée de Chalon-sur-Saône [10].

En Irlande, deux épées du type de Ballintober ont été trouvées associées à des objets du Bronze Moyen. Les exemplaires français, trouvés hors de tout contexte, sont, selon les auteurs, considérés comme un peu plus anciens ou un peu plus récents que les spécimens irlandais.

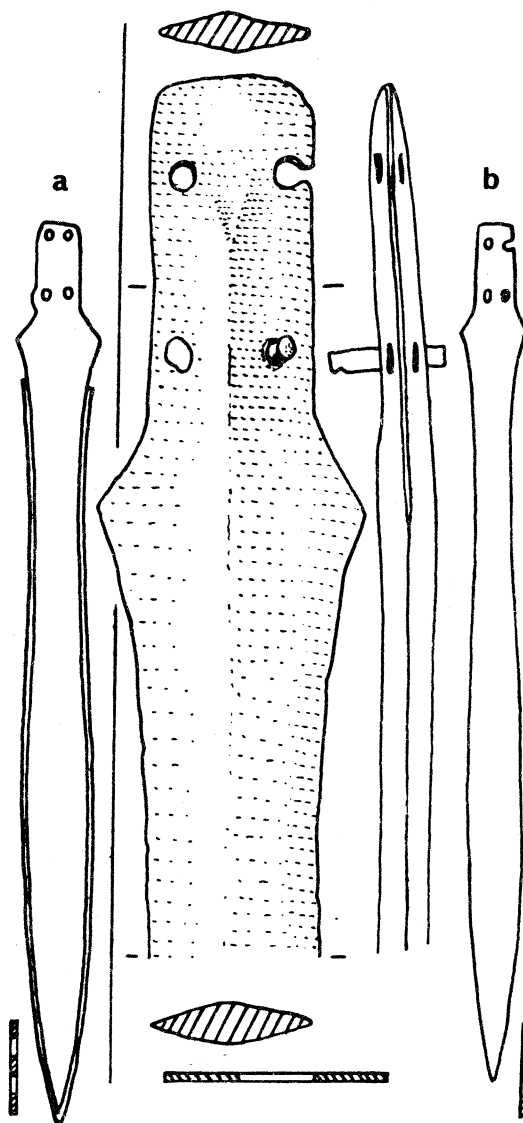


Fig. 1  
a - épée de Ballintober (Irlande), d'après Eogan, 1965;  
b - épée d'Abbeville (Somme).

M. A. N. 6.538.

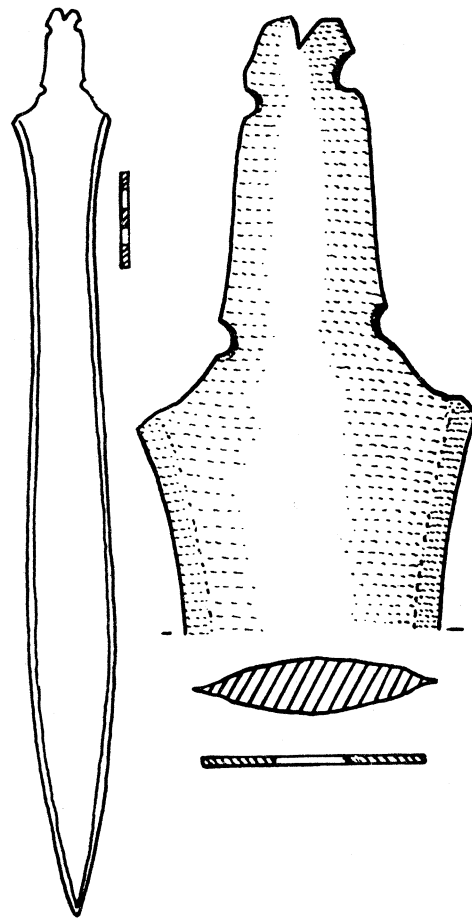


Fig. 2. — Épée du Pont de Pirmil, Nantes  
(Loire-Atlantique). Musée de Nantes.

- [1] EOGAN G. — *Catalogue of Irish Bronze Swords*, Dublin, 1965, p. 25, fig. 4, n° 9.
- [2] HODGES H.W.M. — Studies in the late Bronze Age in Ireland, 2, *Ulster Journal of Archaeology*, 1956, 3° série, t. 19, p. 29-56.
- [3] HODGES H.W.M. — *Ibidem*, liste p. 51; carte p. 32, fig. 3.
- [4] BREUIL H. — L'Age du Bronze dans le Bassin de Paris, *L'Anthropologie*, 1900, t. XI, p. 509, fig. 3 n° 23.
- [5] MORTILLET A. de. — Objets en bronze trouvés dans les départements de la Seine et de Seine-et-Oise, *L'Homme Préhistorique*, 1908, 6° année, p. 5-24.
- [6] COUTIL L. — Poignards, rapières et épées de l'Age du Bronze (II), *L'Homme Préhistorique*, 1927, 14° année, pl. III.
- [7] VERRON G. — *Antiquités préhistoriques et protohistoriques du Musée départemental des Antiquités de la Seine-Maritime*, Rouen, 1971, p. 55, n° 20.
- [8] TRUMP B. A. V. — The origin and development of British Middle Bronze Age Rapiers, *Proceedings of the Prehistoric Society*, 1962, nouv. série, t. 28, p. 90, fig. 18.
- [9] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, Rennes, 1965, p. 164-166, fig. 55.
- [10] BONNAMOUR L. — *L'Age du Bronze au Musée de Chalon-sur-Saône*, Chalon-sur-Saône, 1969, p. 24, n° 45.

Signalées déjà par Montélius en 1874 [1], les épées à fusée octogonale ont été étudiées par Holste [2]. Ces épées présentent extérieurement quelques parentés avec celles de Spatzenhausen. Hundt a montré que les différences de l'aspect extérieur des deux épées correspondaient à deux procédés techniques différents de fixation de la lame à la poignée [3]. L'épée à fusée octogonale possède en effet une lame à languette bipartite coincée dans la poignée creuse, au niveau de la fusée, et maintenue à la garde par deux petits rivets (fig. 2), tandis que l'épée de Spatzenhausen a une languette large simplement rivetée.

La fusée à section octogonale présente des bords convexes. Elle s'évase progressivement dans sa partie proximale jusqu'à la large plaque ovale du pommeau surmontée d'un bouton tronconique creux qui servait d'évent au moment de la fonte de la poignée et qui a ensuite été bouché. La fusée s'évase aussi dans sa partie distale pour rejoindre une garde dont la largeur n'excède jamais la largeur du pommeau et dont la limite est très concave.

La poignée porte généralement un décor gravé de cercles concentriques, d'arceaux et de séries de lignes transversales. C'est en fonction de ce décor que Holste a pu distinguer deux variétés.

Le talon de la lame est souvent mal individualisé à cause du manque de ricasso. La partie tranchante offre un large bombement axial.

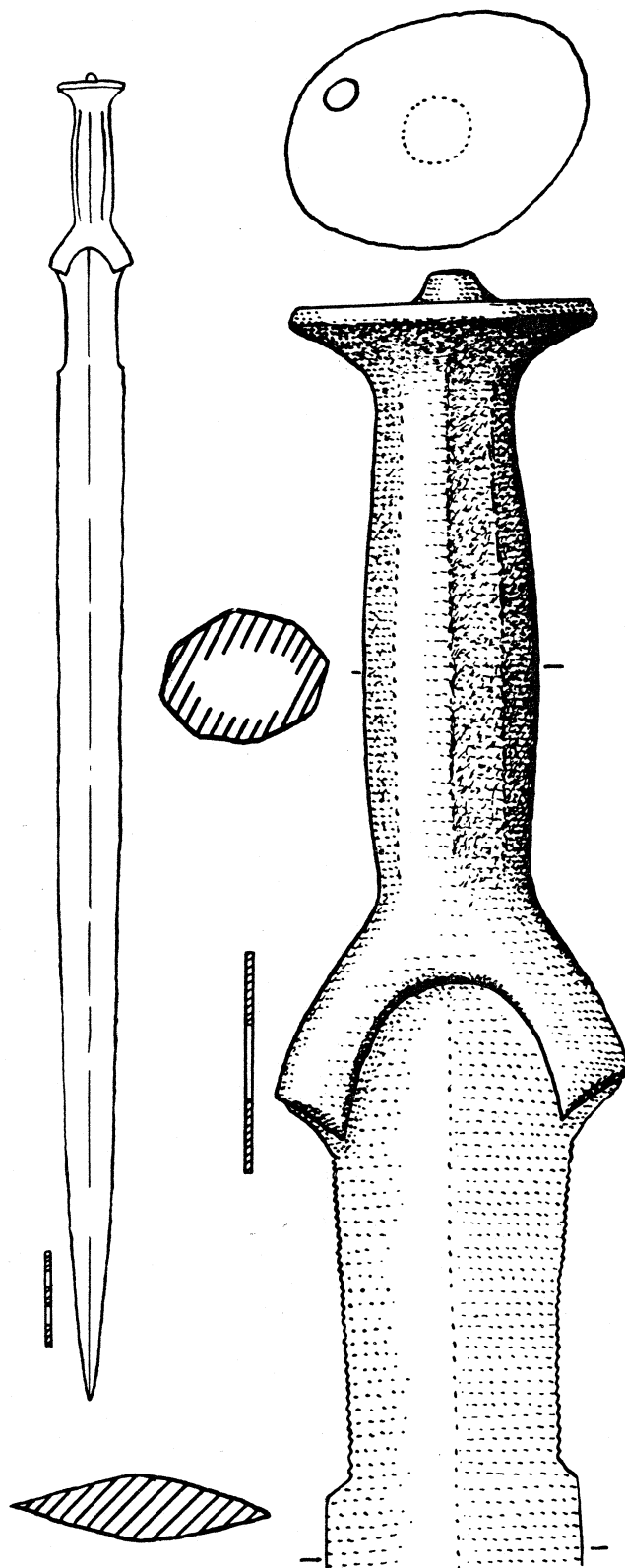


Fig. 1. — Épée de Boran (Oise).  
Musée Vivenel à Compiègne.

Ces épées sont très rares en France. Celle découverte dans l'Oise, à Boran [4] (fig. 1) est conservée au Musée Vivenel, à Compiègne. Il s'agit d'une variante dont la poignée n'est pas ornée et le talon flanqué de longs ricassos à faibles crans.

Ce type est fréquent au Danemark et surtout en Allemagne du Sud où il est considéré comme caractéristique de la phase C de l'Age du Bronze, c'est-à-dire de la fin du Bronze Moyen. En Bavière, les exemplaires typologiquement les plus évolués semblent avoir quelque rapport avec les épées du type de Riegsee [5], c'est-à-dire d'épées dont la fusée, à arête axiale, est de section biconvexe. Ce type de Riegsee est important car il est considéré comme l'un des fossiles directs des débuts de la civilisation des Champs d'Urnes [6] mais il ne semble pas représenté en France.

L'épée de Sainte-Anastasie (Gard) semble un dérivé local et tardif des épées à fusée octogonale [7].

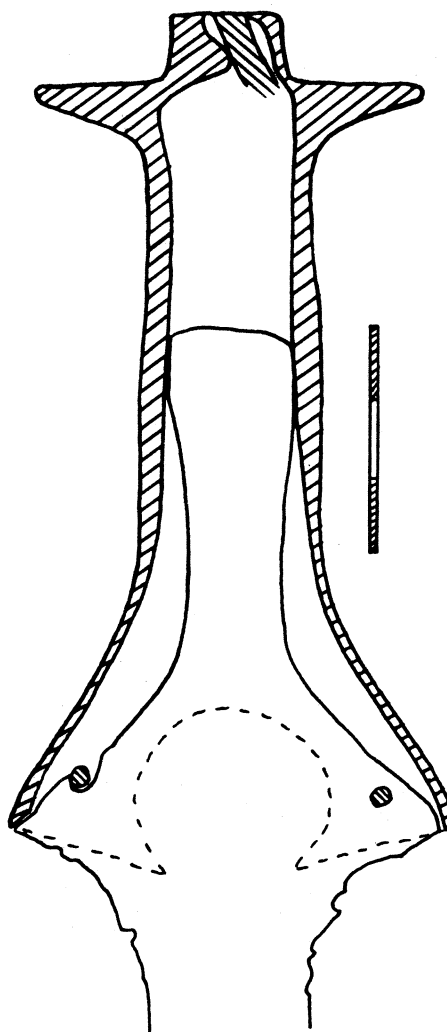


Fig. 1. — Principe de fixation de la lame à la poignée (d'après Hundt, 1965, pl. 4).

Epée d'origine inconnue, probablement du Schleswig-Holstein (Allemagne).

[1] MONTELIUS O. — Sur les poignées des épées et des poignards en bronze, *Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique*, Stockholm, 1874, 7<sup>e</sup> session, p. 885 et suiv.

[2] HOLSTE F. — *Die bronzzeitlichen Vollgriffschwerter Bayerns*, München, 1953.

[3] HUNDT H.-J. — Produktionsgeschichtliche Untersuchungen über den bronzzeitlichen Schwertguss, *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 1965, p. 45 et suiv.

[4] HEMERY M. — Quelques découvertes d'armes en bronze faites dans l'Oise, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1929, n<sup>o</sup> 9, p. 478, fig. 4.

[5] MÜLLER-KARPE H. — *Die Vollgriffschwerter der Urnenfelderzeit aus Bayern*, München, 1961, p. 13.

[6] SMITH M. A. — A study in urnfield interpretations in Middle Europe, *Zephyrus*, 1957, VIII, 2, p. 208 et suiv., fig. 12 d'après Holste.

[7] MOHEN J.-P. — L'épée de Sainte-Anastasie (Gard, France), *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 1970, p. 56-62.

Les épées françaises de ce type ont souvent été attribuées au type de Liptov [1]. Mais en 1961 H. Müller-Karpe a montré l'homogénéité du groupe slovaquo-hongrois de Liptov et l'originalité des exemplaires français qu'il range simplement sous le nom d'« épées à fusée présentant trois bourrelets », sans les rattacher à l'un des nombreux types existant en Bavière [2].

Il s'agit d'une épée à languette bipartite coincée dans la poignée creuse au niveau de la fusée et fixée par deux rivets au niveau de la garde (fig. 2). Les branches de celle-ci, convexes, ne sont pas très écartées. La fusée aux bords droits ou convexes et à section ovale, présente trois bourrelets lisses ou décorés. Le pommeau est formé d'un disque surmonté d'un bouton cylindrique peu élevé et creux à l'origine pour servir d'évent, bouché après la fonte de la poignée. La poignée porte parfois quelques motifs décoratifs incisés.

Le talon de la lame présente un écusson limité par l'échancrure en arc de la garde et deux longs ricassos à cran peu marqué. La partie tranchante est pistilliforme. Sa section est losangique.

Les épées françaises de ce groupe ont été inventoriées par L. Bonnamour en 1969 [3]. Ce sont celles de Tarascon (Bouches-du-Rhône), d'Anse-sur-Saône (Rhône), de Tournus (Saône-et-Loire), de Ray-sur-Saône (Saône-et-Loire). Cet auteur les date du Bronze Final II.

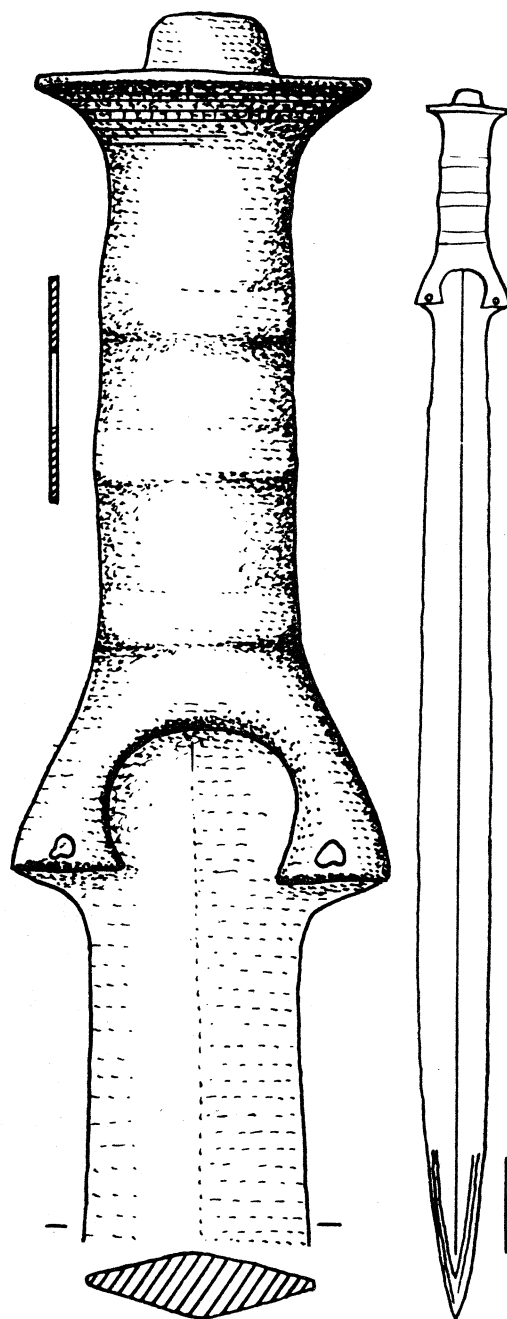


Fig. 1. — Épée de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).  
Musée de Chalon-sur-Saône.



On peut citer à part l'épée de Blénod-les-Pont-à-Mousson (Meurthe - et - Moselle) [5], dont la poignée métallique présente une fusée à trois bourrelets et un pommeau en forme de coupe richement décoré de cercles concentriques gravés qui l'apparente au type de Stockstadt selon Müller-Karpe [6] ».

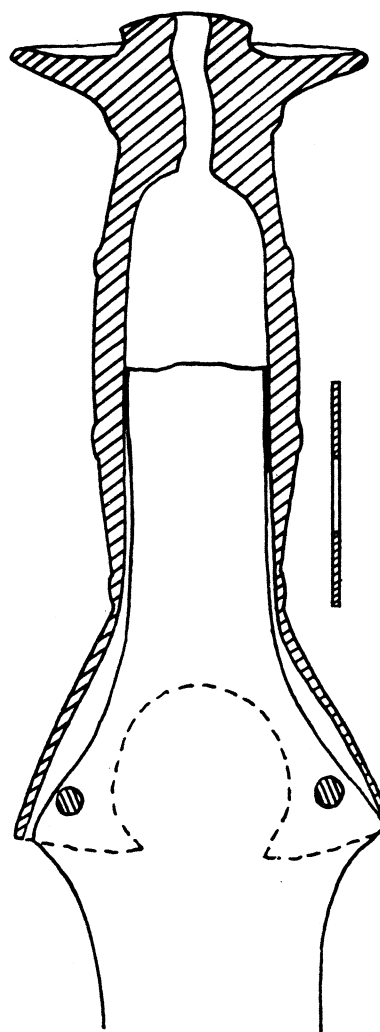


Fig. 2. — Principe de fixation de la lame à la poignée  
(d'après Hundt, 1965, pl. 8).  
Epée de Trostberg, Ldkr. Traunstein (Allemagne).

- [1] MOUTON P. — Une enquête sur les épées du type de Liptov trouvées en France, *Revue Archéologique de l'Est*, 1954, t. V, p. 233-234.
- [2] MÜLLER-KARPE H. — *Die Vollgriffschwerter der Urnenfelderzeit aus Bayern*, München, 1961.
- [3] BONNAMOUR L. — *L'Age du Bronze au Musée de Chalon-sur-Saône*, Chalon-sur-Saône, 1969, p. 24, n° 44.
- [4] MILLOTTE J.-P. — *Carte archéologique de la Lorraine; Les Ages du Bronze et du Fer*, Paris, 1965, p. 61.
- [5] POIROT G. — Epée de bronze (type de Liptov) trouvée à Blénod-les-Pont-à-Mousson (M.-&-M.), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1958, n° 9, p. 474-476.
- [6] MÜLLER-KARPE H. — *Ibidem*, p. 49 et suivantes.

Mörigen : localité située en Suisse, dans le canton de Berne.

Les trois épées découvertes à Mörigen vers 1870 [1] (fig. 1, b) dans le lac de Biene, avaient déjà retenu l'attention de Montélius [2]. Gross en 1883 [3] Naue en 1903 [4], Sprockhoff en 1934 [5] puis Müller-Karpe en 1961 [6], précisèrent la définition du type. En 1965, Hundt [7] montra l'originalité technologique de ces épées dont la lame à languette bipartite n'est pas coincée dans la poignée creuse, mais seulement assujettie à la garde par 2 ou 3 rivets (fig. 2). Quelques rares exemplaires semblent présenter une poignée pleine coulée avec la lame : c'est le cas de l'épée de Vaudrevanges (Sarre) [8].

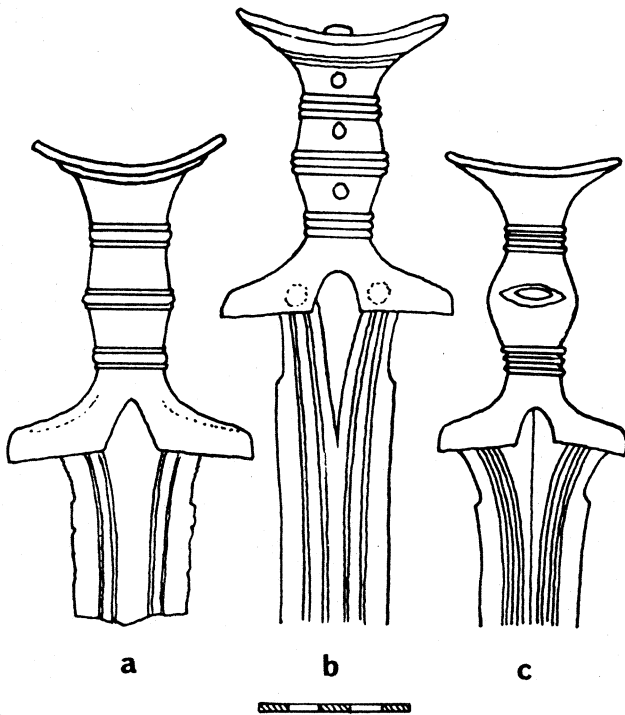


Fig. 1. — Trois variantes définies par H. Müller-Karpe  
b - l'une des épées de Mörigen (Suisse).

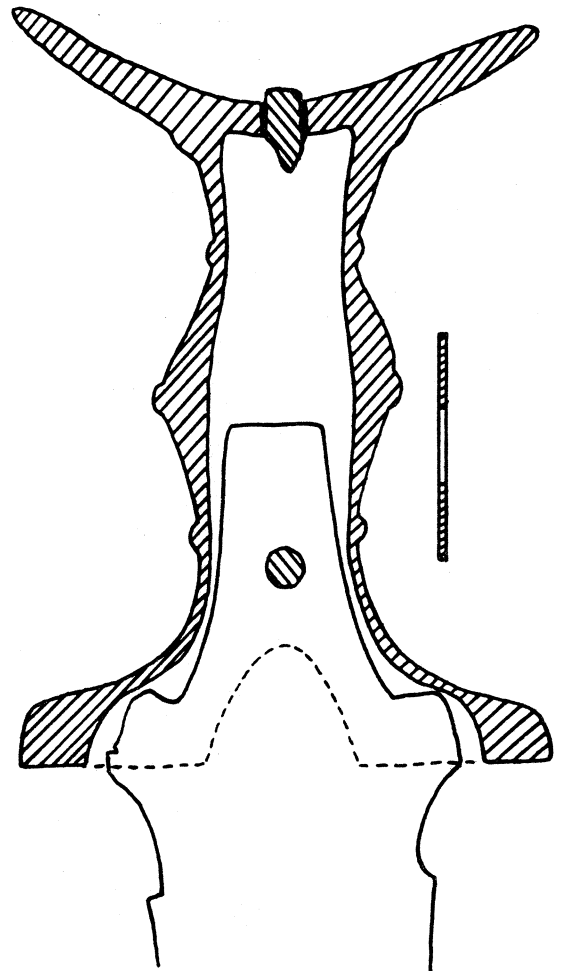


Fig. 2. — Principe de fixation de la lame à la poignée :  
épée de Neuchâtel (Suisse). M. A. N. 26.352.

Les épées du type de Mörigen possèdent une poignée métallique au pommeau concave, large et ovale. La fusée, bitronconique, est décorée de trois bandes transversales (bourrelets ou série de nervures). La garde aux

longues branches très évasées, présente un bord distal rectiligne interrompu en son milieu par une profonde et étroite échancrure. Le talon de la lame est souvent individualisé par la présence de deux ricassos à cran plus ou moins marqué. La partie tranchante, pistilliforme, possède un bombement axial bordé de séries de stries.

Müller-Karpe a divisé le type de Mörigen en trois grandes variantes [6] : 1° celles dont la fusée est décorée de 3 larges bourrelets transversaux d'égale largeur (fig. 1, a); 2° celles dont la fusée est décorée de 3 groupes de nervures; 3 faux rivets apparaissent alors souvent entre ces groupes. Les épées éponymes appartiennent à cette variante (fig. 1, b; fig. 3); 3° celles dont la fusée présente une partie médiane renflée lisse ou décorée d'incisions, tandis que la partie distale et la partie proximale possèdent un bourrelet ou une série de nervures (fig. 1, c).

Ces épées sont largement répandues en Europe Centrale. Elles sont particulièrement abondantes en Allemagne du Sud et en Suisse. En France, elles n'ont pas été systématiquement recensées; nous pouvons citer l'épée de Vienne (Isère) et les deux exemplaires découverts à Grésine (Savoie) [9], les deux épées de la Côte d'Or conservées au British Museum, celle de Montausain (Mont-Auxois) et celle de Vergy [10], les épées de Pont d'Ain (Ain) et de Reyrieux [11] (Ain; souvent présentées par erreur comme provenant de Trévoux) (fig. 2). Nous pouvons ajouter les fragments du dépôt de Ribeauvillé (Haut-Rhin) [12] et ceux du dépôt de Déville-lès-Rouen (Seine-Maritime) [13].

Müller-Karpe date ce type du Hallstatt B 3, c'est-à-dire du Bronze Final III.

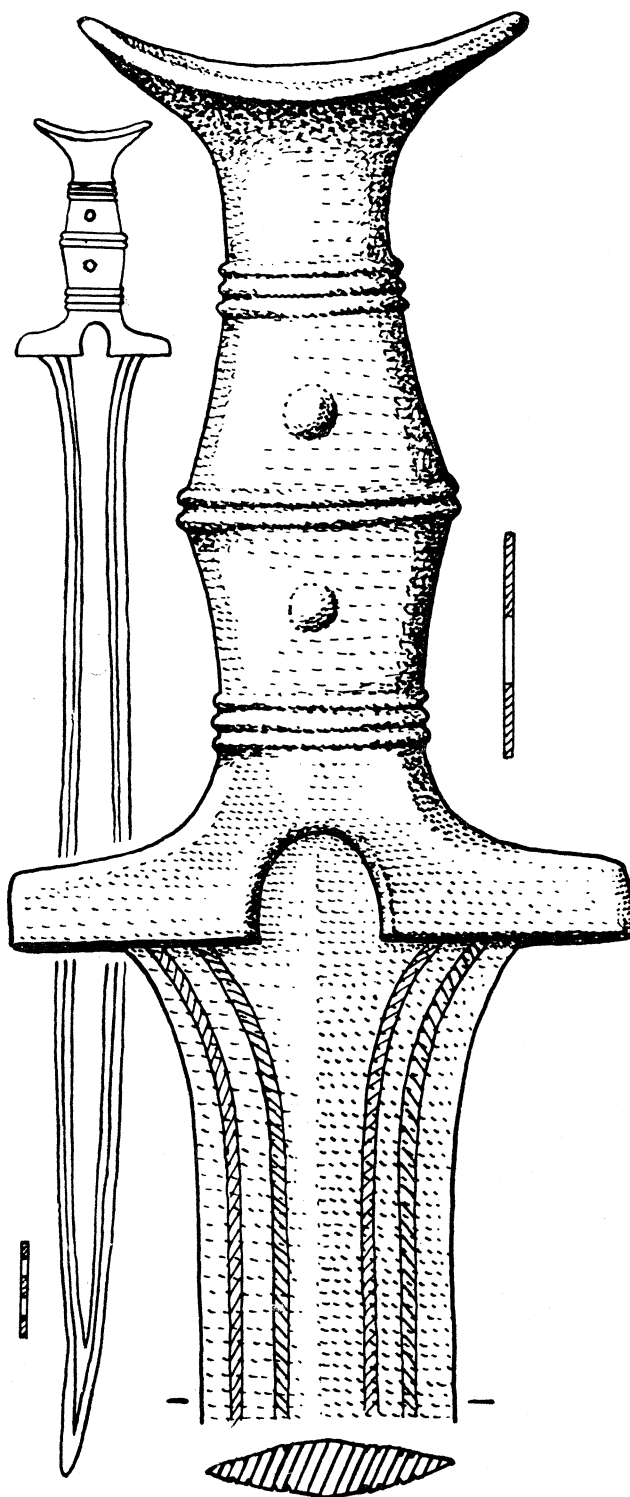


Fig. 3. — Épée de Reyrieux (Ain).  
Musée de Lyon.

- [1] GROSS Dr V. — Les habitations lacustres du lac de Bienne, *Mat.*, 1873, 9<sup>e</sup> année, 2<sup>e</sup> série, t. IV, p. 205-233.
- [2] MONTELIUS O. — Sur les poignées des épées et des poignards en bronze, *Congrès International d'Anthrop. et d'Archéol. Préhist.*, Stockholm, 1874, 7<sup>e</sup> session, p. 905 et suiv.
- [3] GROSS Dr V. — *Les protohelvètes ou les premiers colons sur les bords des lacs de Bienne et Neuchâtel*, Paris, 1833, p. 32.
- [4] NAUE J. — *Die vorrömischen Schwerter aus Kupfer, Bronze und Eisen*, München, 1903, p. 76 et suiv.
- [5] SPROCKHOFF E. — *Die germanischen Vollgriffschwerter der jüngeren Bronzezeit*, Berlin, und Leipzig, 1934, p. 47.
- [6] MÜLLER-KARPE H. — *Die Vollgriffschwerter der Urnenfelderzeit aus Bayern*, München, 1961, p. 73-78.
- [7] HUNDT H.-J. — Produktionsgeschichtliche Untersuchungen über den bronzezeitlichen Schwertguss, *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 1965, p. 52 et suiv.
- [8] MOHEN J.-P., Quelques épées à poignée métallique de l'Age du Bronze conservées au Musée des Antiquités Nationales, *Antiquités Nationales*, 1971, 3, p. 39-41.
- [9] CHANTRE E. — Age du Bronze. — *Recherches sur l'origine de la métallurgie en France*, t. I, Industries de l'Age du Bronze, Paris, 1875, pl. XV et pl. LVIII.
- [10] REY F. — Etude sur l'Age du Bronze dans le département de la Côte-d'Or, *Congrès Archéologique de France*, 1899 (1901), p. 10 et 11, pl. B, N<sup>o</sup> 18 et 19.
- [11] MILLOTTE J.-P. — *Le Jura et les Plaines de Saône aux Ages des Métaux*, Paris, 1963, p. 134.
- [12] ZUMSTEIN H. — L'Age du Bronze dans le département du Haut-Rhin, *Revue Archéologique de l'Est*, 1964, t. XV, fasc. 1-2, p. 54.
- [13] VERRON G. — *Antiquités préhistoriques et protohistoriques; Musée départemental des Antiquités de la Seine-Maritime*, Rouen, 1971, p. 65, N<sup>o</sup> 47.



Les poignées dont le pommeau est flanqué de longues tiges, plus ou moins enroulées en spirales, constituent l'une des formes les plus remarquables de l'Âge du Bronze. Desor et Favre, dès 1874, soulignaient l'originalité des épées munies de telles poignées [1]. L'existence de ce type n'a pas cessé, dès lors, d'être reconnue par les auteurs.

En 1934, Sprockhoff [2] divise les épées à antennes en 3 variétés correspondant à des régions : l'Allemagne du Nord, l'Europe Centrale et l'Italie.

Les épées d'Allemagne du Nord ont 2 antennes enroulées en de nombreuses spires, resserrées autour d'un appendice axial du pommeau. La fusée est souvent bitronconique et ornée de 3 bourrelets transversaux. La garde présente parfois une petite échancrure médiane.

Les épées d'Europe Centrale sont caractérisées par 2 antennes également enroulées en de nombreuses spires, mais à l'inverse du cas précédent, écartées de l'appendice axial du pommeau. La fusée présente, dans son tiers inférieur, un large renflement. La garde possède des branches larges et une échancrure : elle ressemble à celle des épées de Mörigen. Le talon est bien individualisé par 2 ricassos à cran.

Les épées d'Italie sont dotées de 2 antennes écartées et simplement recourbées ou lâchement enroulées. L'appendice axial du pommeau est plus rare que dans les exemplaires précédents. La fusée, aux bords convexes, est souvent partagée par 3 bourrelets transversaux. La garde présente une large échancrure. Le talon est mal individualisé à cause du manque de ricasso. La lame est souvent fixée à la poignée par 3 rivets qui traversent la garde et la languette. Les parties tranchantes variées, pistilliformes, ou en langue

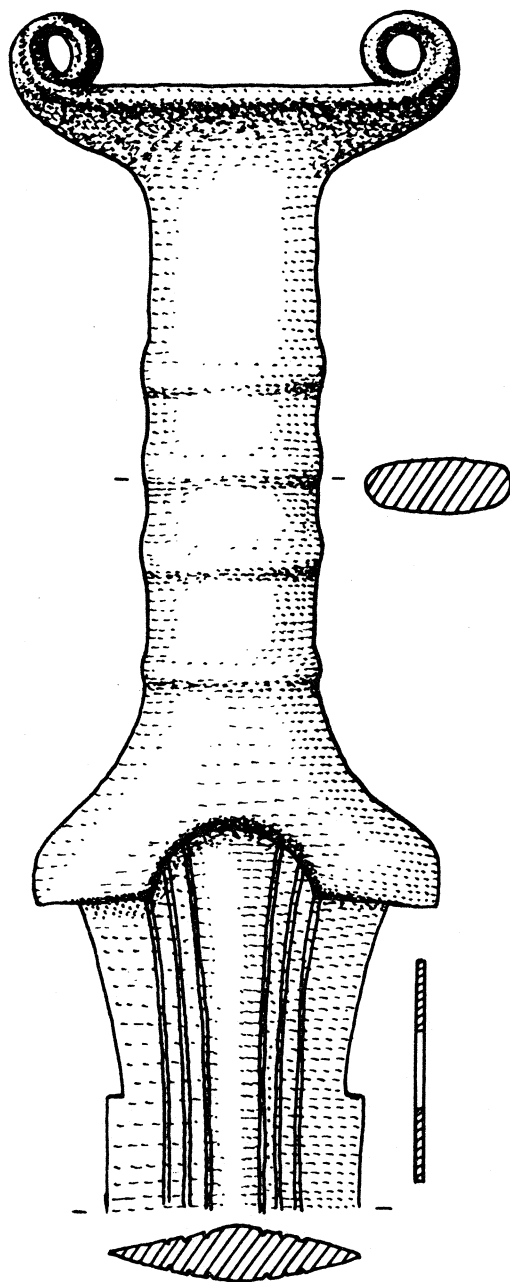


Fig. 1. — Fragment proximal de l'épée de Vénat, commune de Saint-Yrieix (Charente) Musée d'Angoulême

de carpe, sont de section biconvexe; elles portent des rainures longitudinales ou une arête axiale [3]. Quelques épées à languette tripartite possèdent des antennes métalliques fixées par rivetage sur la partie distale de la languette.

Les épées à antennes sont datées de la fin de l'Age du Bronze et du début de l'Age du Fer. En France, elles sont très rares; les plus connues sont celles découvertes dans le Rhône à Lyon [4], à Saverne (Bas-Rhin) [5] et à Vénat (Charente) [6] (fig. 1).

- [1] DESOR E., FAVRE L. — *Le bel Age du Bronze lacustre en Suisse*, Paris-Neuchâtel, 1874, p. 19.
- [2] SPROCKHOFF E. — *Die germanischen Vollgriffschwerter der jüngeren Bronzezeit*, Berlin und Leipzig, 1934, p. 26.
- [3] PERONI V. B. — *Die Schwerter in Italien. Le Spade nell'Italia continentale*, München, 1970, p. 112 et suiv.
- [4] CHANTRE E. — *Age du Bronze. Recherches sur l'origine de la métallurgie en France*, Albums de planches, Lyon, 1875, Pl. 14 bis, N° 3.
- [5] FAUDEL & BLEICHER. — Matériaux pour une étude préhistorique de l'Alsace, *Bull. Soc. Hist. Nat. de Coimar*, 24, 1883-1885, pl. 4, n° 2.
- [6] GEORGES J. & CHAUVET G. — *Cachette d'objets en bronze découverte à Vénat, commune de St-Yrieix près d'Angoulême*, Angoulême, 1895, p. 11 et 12, fig. 18.

*Auvernier* : localité située en Suisse, canton de Neuchâtel.

L'épée d'Auvernier (fig. 1) fut découverte dans le lac de Neuchâtel; elle est conservée au Musée de Zürich [1]. Dès 1883, Gross [2] attirait l'attention sur cette épée. Elle a été choisie par Sprockhoff [3] comme éponyme d'un groupe d'épées à poignée mixte : la fusée, sur chaque face, présentant une zone déprimée destinée à être remplie par des plaques de matière organique — épées particulièrement abondantes dans le Nord-Ouest de la Suisse. En 1961, Müller-Karpe a divisé ce groupe en deux, distinguant le type de Tachlovice de celui d'Auvernier [4].

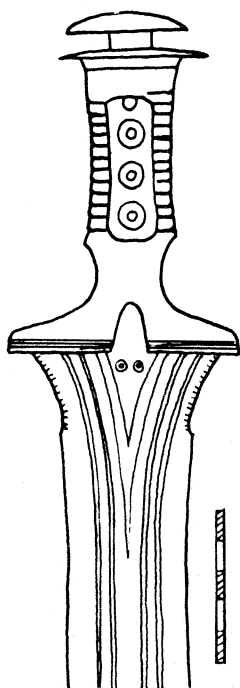


Fig. 1. — Épée d'Auvernier (Suisse)  
(d'après Müller-Karpe, 1961)

En 1969, D. Vuillat a étudié les exemplaires français appartenant à ce groupe à l'occasion de la découverte, à Chavéria (Jura), de la première épée type d'Auvernier mise au jour en France [5] (fig. 2).

L'épée éponyme est une épée à languette probablement bipartite et à poignée métallique complexe coulée sur la languette même d'après la radiographie publiée par Wyss [6]. Le pommeau est constitué de deux calottes elliptiques superposées, entre lesquelles se trouvait un remplissage de matière organique. La calotte proximale était fixée par une petite languette qui traverse la seconde calotte (moulée avec la poignée), languette maintenue par le premier rivet de la fusée.

Cette fusée, de section elliptique, est renflée dans son tiers distal; elle présente un évidement approximativement rectangulaire, rempli de matière organique fixée par trois rivets couverts d'une calotte en tôle de bronze. Ses côtés sont, au niveau de l'évidement, décorés de lignes incisées.

Un étranglement prononcé sépare la fusée de la garde. Celle-ci est très large et sa limite distale, droite, soulignée d'incisions décoratives parallèles, présente une profonde échancrure axiale en arc.

Le talon de la lame a deux ricassos à faibles crans, denticulés. La partie tranchante est pistilliforme. Un fort bourrelet axial bordé de rainures la renforce.

L'épée de Chavéria (Jura) ressemble en tout point à l'épée éponyme. Elle mesure 70 cm. Elle fut découverte dans un tumulus, accompagnée d'un bassin en tôle de bronze



*Tachlovice* : localité située en Tchécoslovaquie, dans la province de Bohême septentrionale, à une cinquantaine de kilomètres au nord de Prague.

En 1874, Montélius (1874) avait déjà signalé l'originalité de ce type dont Müller-Karpe a précisé la définition en 1961 [2] à partir de deux exemplaires provenant du site éponyme (fig. 1); il a été étudié en France par D. Vuillat [3]. Les épées de ce type ressemblent à celles du type d'Auvernier [4] mais présentent le plus souvent un pommeau complexe dit « naviculaire », à deux éléments concaves superposés. L'élément proximal est rapporté; il est fixé, soit par deux tenons

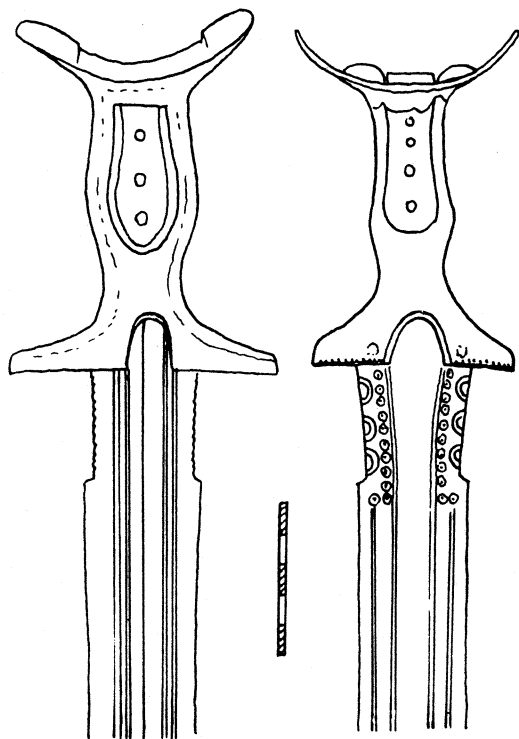


Fig. 1. — Épées de Tachlovice (Tchécoslovaquie)  
(d'après Müller-Karpe, 1961)

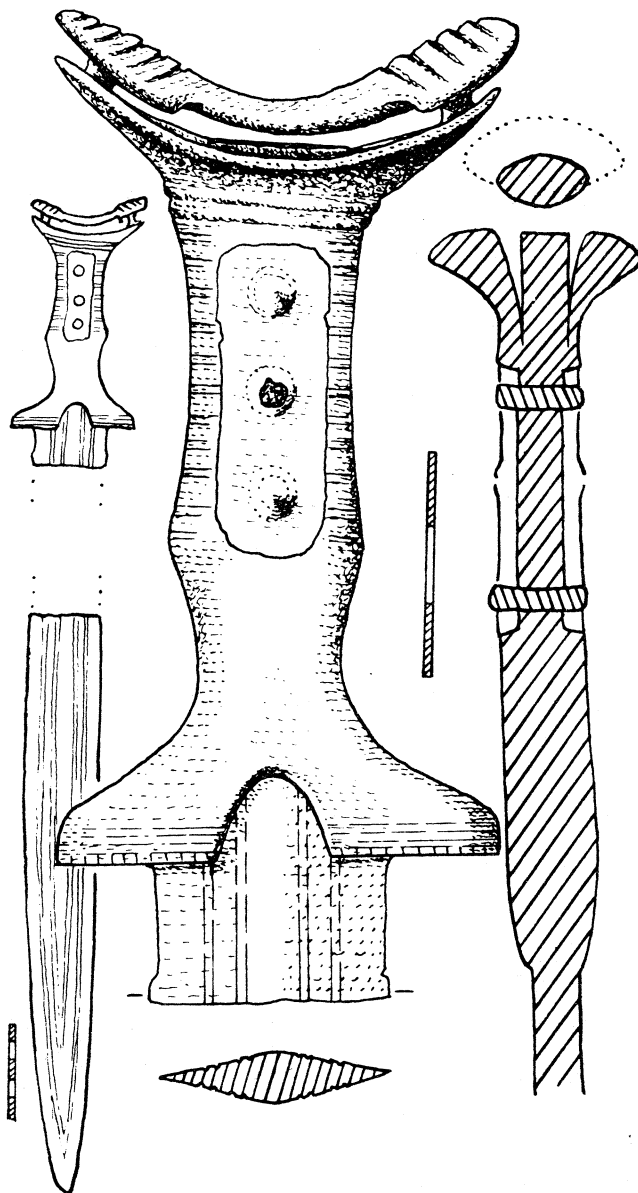


Fig. 2. — Epée d'Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or)  
M.A.N. 16.281

latéraux, soit par une languette axiale traversant l'élément distal coulé avec la poignée, et maintenue par les rivets de la fusée.

Celle-ci présente les mêmes caractéristiques que celles de l'épée d'Auvernier. Il en est de même pour la garde dont l'échancrure peut être en arc ou angulaire. Le talon de la lame est bien individualisé. Le ricasso est le plus souvent à crans et bien marqué.

La partie tranchante est longue (67 cm environ) et pistilliforme. Elle présente une zone axiale soulignée par deux rainures ou deux filets. Sa section est biconvexe.

La lame est parfois ornée au niveau du talon, de cercles et de demi-cercles concentriques rappelant le décor des « longues épées ».

D'un point de vue technique, l'épée d'Alise-Sainte-Reine radiographiée [5] semble mon-

trer une languette sur laquelle a été ensuite coulée la poignée (fig. 2). La poignée d'une autre épée, draguée dans le Rhône, semble avoir été coulée avec la lame [6].

Six épées de ce type ont été découvertes en France à Aliès (commune de Menet, Cantal), Chauny (Aisne), L'Epineuse (commune d'Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or) (fig. 2), Hümes (Haute-Marne) et Lyon (2 exemplaires, Rhône). Une autre, de provenance inconnue, est conservée au Musée des Antiquités Nationales. Enfin, l'épée trouvée à Aubepierre (Haute-Marne) peut être considérée comme une variante de ce type.

L'épée d'Aliès était accompagnée d'une épée de Mörigen et d'une épée à antennes. Ces trois épées sont contemporaines et datent du Bronze Final III.

- [1] MONTELIUS O. — Sur les poignées des épées et des poignards en bronze, *Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique*, Stockholm, 1874, 7<sup>e</sup> session, p. 907 et suiv.
- [2] MÜLLER-KARPE H. — *Die Vollgriffschwerter der Urnenfelderzeit aus Bayern*, München, 1961, p. 81-82.
- [3] VUAILLAT D. — Les épées d'Auvernier et de Tachlovice, leur répartition en France. Etat de la question en 1968, *Bull. de la Soc. Préhist. Française*, C.R.S.M., 1969, t. 66, p. 283-288.
- [4] Voir la notice consacrée à ce type : 431.
- [5] MOHEN J.-P. — Quelques épées à poignée métallique de l'Age du Bronze, conservées au Musée des Antiquités Nationales, *Antiquités Nationales*, 3, 1971, p. 41-43.
- [6] MOHEN J.-P. — *Ibidem*, p. 43-45.

*Nenzigen* : localité située en République Fédérale Allemande, dans l'état de Bade-Württemberg, Amt Stockach.

*Krautergersheim* : commune du département du Bas-Rhin, située à une vingtaine de kilomètres au Sud-Ouest de Strasbourg.

La lame de Nenzigen est conservée au Musée de Karlsruhe; elle fut découverte, en 1826, dans une tombe recelant, en outre, un couteau à soie, 4 épingles du type de Binnigen, 2 bracelets torsadés et 1 tige cylindrique (fig. 1) [1]. Les circonstances de la découverte de Krautergersheim ne sont pas connues; on sait seulement qu'elle se produisit avant 1878 [2]; l'épée est au Bayern-turm de Cologne (fig. 3).

Cowen a réparti entre ces 2 types les armes qui constituent, selon lui, le groupe des « premières épées des Champs d'Urnes » [3]. Il s'agit de lames dont la languette tripartite, à rebords étroits, se termine en cornes et dont la section tranchante est à bords parallèles. Le nombre des trous de rivets varie de 4 à 10.

Les différences entre les 2 types sont réduites. Les rebords à la hauteur de la fusée et de la garde sont élevés, rectilignes et faiblement concaves sur les épées de Nenzigen, bas et convexes sur celles de Krautergersheim. Les premières ont rarement un ricasso et sont plus courtes (59 à 64 cm) que les

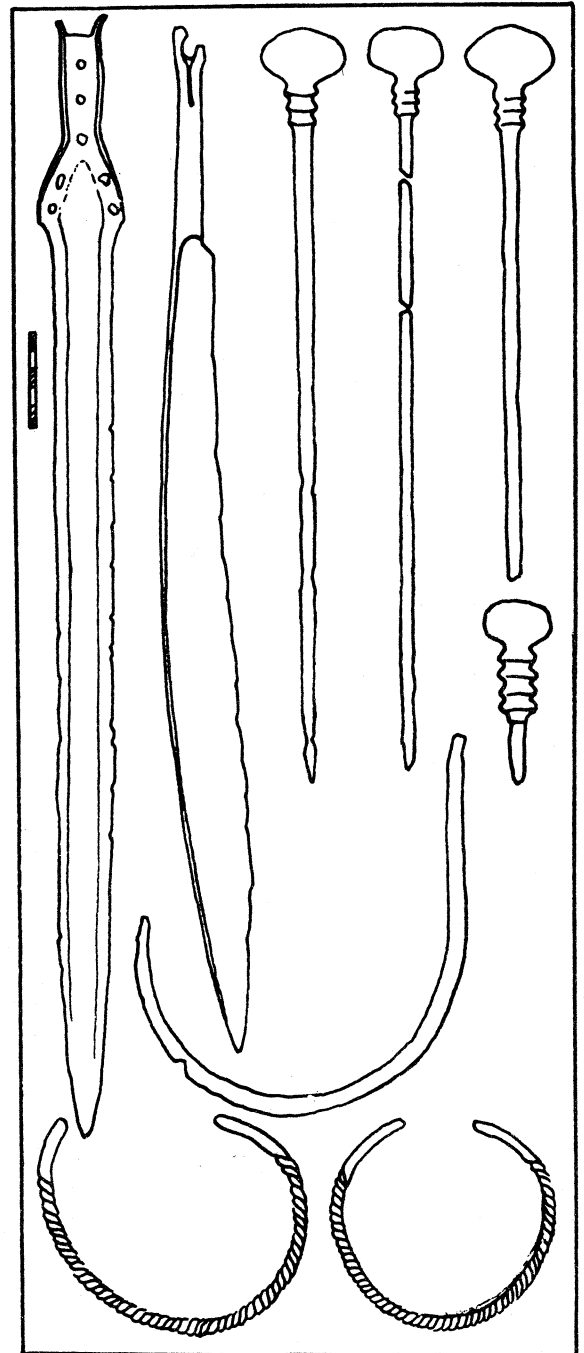


Fig. 1. — Épée de Nenzigen (Allemagne)  
et objets associés dans la même tombe; e = diverse  
(d'après Cowen, 1955)

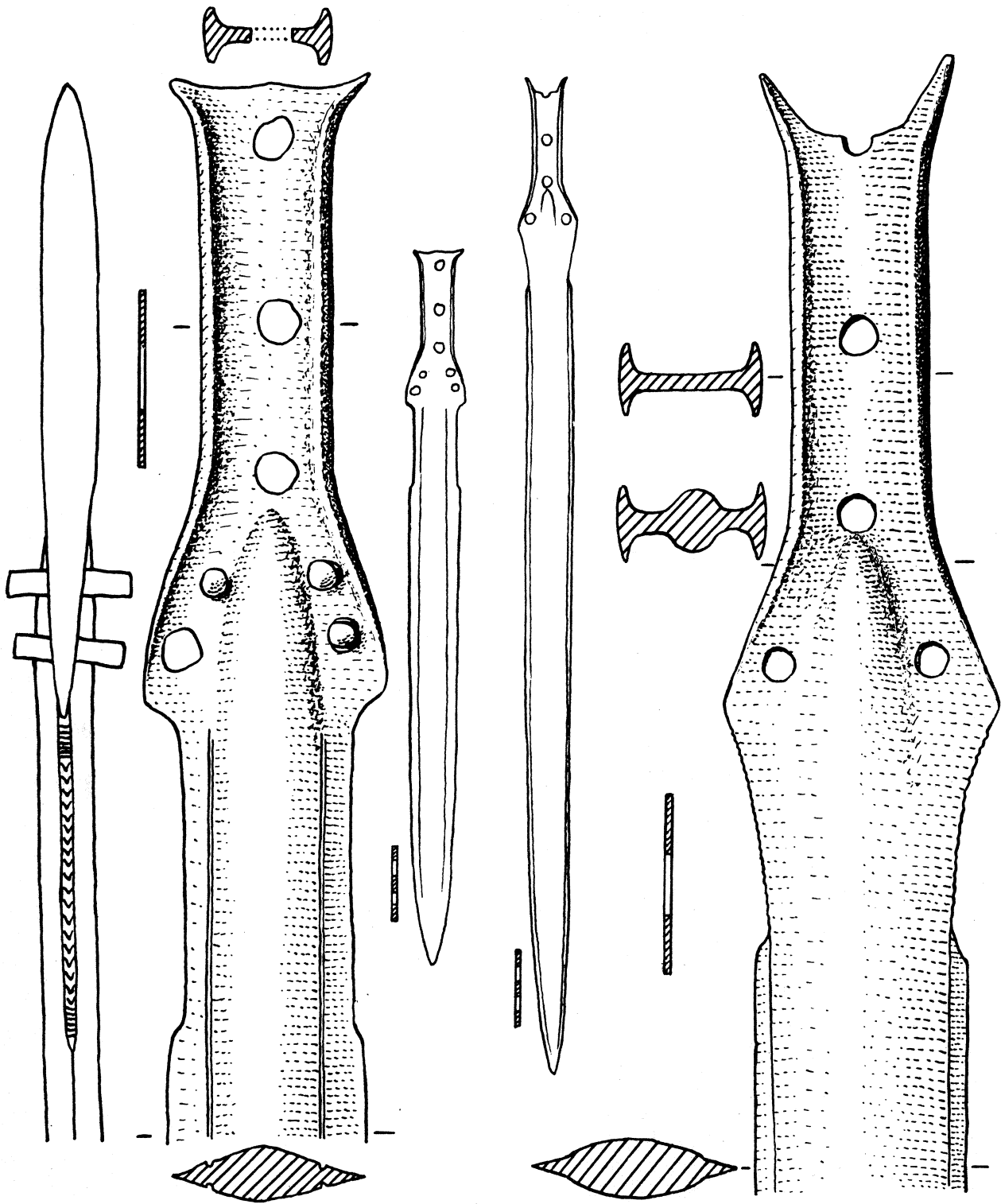


Fig. 2. — Epée de Chalons-sur-Saône  
 (Saône-et-Loire)  
 Musée de Chalons-sur-Saône

Fig. 3. — Epée de Krautergersheim (Bas-Rhin)  
 (d'après le moulage du M.A.N. 24.508)

secondes (62 à 75 cm) qui ont toujours un ricasso.

Des armes de ces types ont été découvertes en Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Autriche, Suisse, Allemagne et France, où le type de Nenzigen est, d'après Cowen [3], représenté par les trouvailles de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) (fig. 2), Scarponne près de Dieulouard (Meurthe-et-Moselle) et Verdun (Meuse) et où seule l'épée éponyme appartient au type de Krautergersheim. A la série des épées du type de Nenzigen, nous pouvons ajouter l'épée du dépôt de Rosnoën [4].

En Allemagne du Sud, la tombe 1 de Memmelsdorf (Kreis Bamberg) montre que le type de Nenzigen est apparu dès le Bronze D. Celle de Nenzigen atteste qu'il continue d'exister au Ha A. Les exemplaires français, en particulier à cause de leurs ricassos, sont attribués à cette dernière période, c'est-à-dire au Bronze Final II. Le dépôt de Rosnoën invite à nuancer cette datation. Les épées du type de Krautergersheim, ayant toutes été découvertes isolées, ne sont datées du Bronze Final II que par leur ressemblance avec celles du type précédent.

[1] KIMMIG W. — *Die Urnenfelderkultur in Baden*, Berlin, 1940, p. 144, pl. 37, A. 1.

[2] FAUDEL & BLEICHER. — Matériaux pour une étude préhistorique de l'Alsace, *Bull. Soc. Hist. Nat. de Colmar*, 24, 1883-1885, p. 271, Pl. 4, n° 1.

[3] COWEN J.D. — Eine Einführung in die Geschichte der bronzenen Griffzungenschwerver in Süddeutschland und den angrenzenden Gebieten, 36. *Bericht der Römisch-Germanischen Kommission*, 1955 (1956), p. 63 et suiv.

[4] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Âge du Bronze atlantique*, Rennes, 1965, p. 154, fig. 49, n° 9 et p. 55.

*Erbenheim* : localité située en République Fédérale Allemande, dans l'état de Hesse, Kreis de Wiesbaden.

*Letten-Wipkingen* : localité située en Suisse, canton de Zürich.

La lame d'Erbenheim (fig. 1) fut découverte dans une tombe, en 1927; elle est conservée au Musée de Wiesbaden. Celle de Letten (fig. 3 a), trouvée dans la Limmat, en 1877, lors de dragages, est déposée au Musée de Zürich. Ces armes ont été retenues par Cowen comme éponymes de 2 types constituant, avec celui d'Hemigkofen [1] le groupe qu'il appelle des « premières épées pistilli-formes » [2].

Ces 2 types sont réunis ici à cause de leur étroite parenté et, également, parce qu'ils sont peu représentés en France. Il s'agit d'épées à languette tripartite caractérisée par l'appendice axial de son extrémité proximale, appendice flanqué de 2 cornes latérales. Le talon ne porte pas de ricasso ou un ricasso peu important. La partie tranchante, de section biconvexe, est pistilli-forme.

Cowen considère que l'élégance des épées d'Erbenheim a été recherchée pour leur assurer un grand succès commercial, leur large répartition à travers l'Europe attestant la réussite de cette entreprise. Les épées d'Erbenheim peuvent, en effet, être considérées comme une forme inspirée du type de

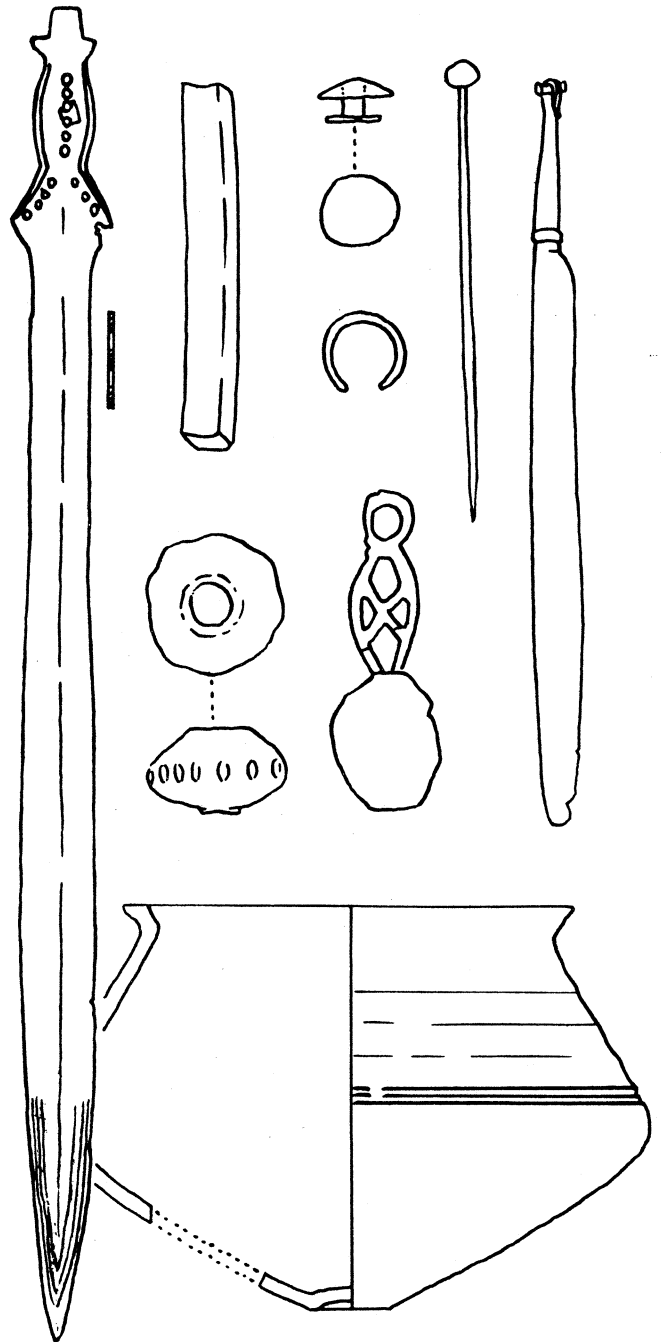


Fig. 1. — Epée d'Erbenheim (Allemagne) et objets associés dans la même tombe; e = diverse (d'après Cowen, 1955)

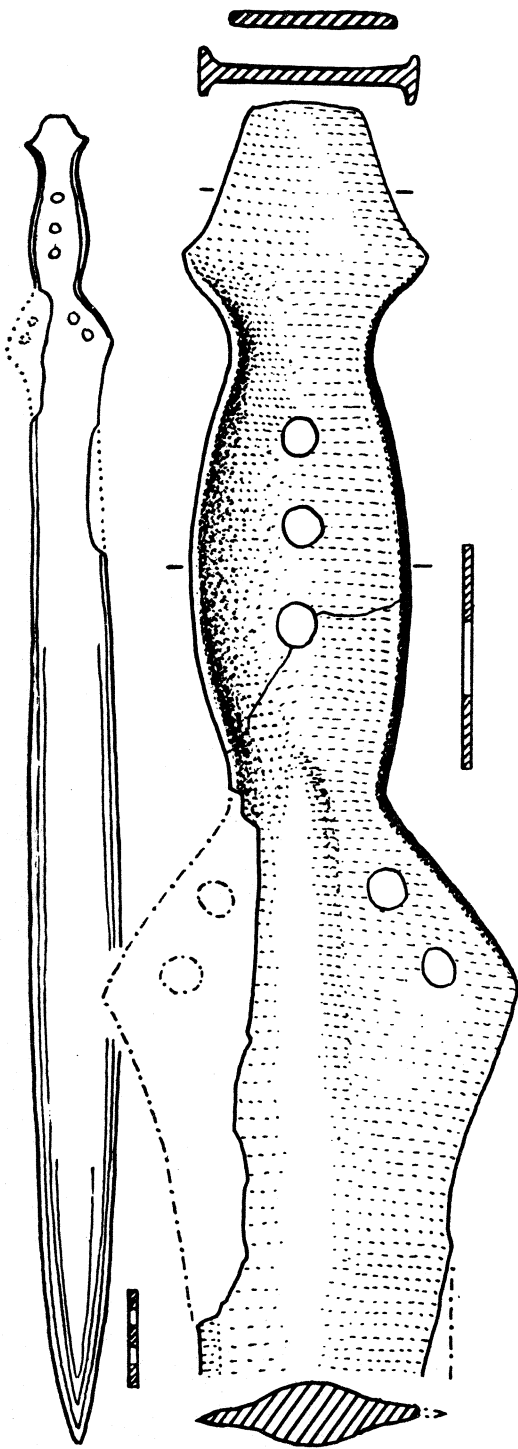


Fig. 2. — Epée trouvée dans la Seine à Paris (Seine)  
M.A.N. 10.478

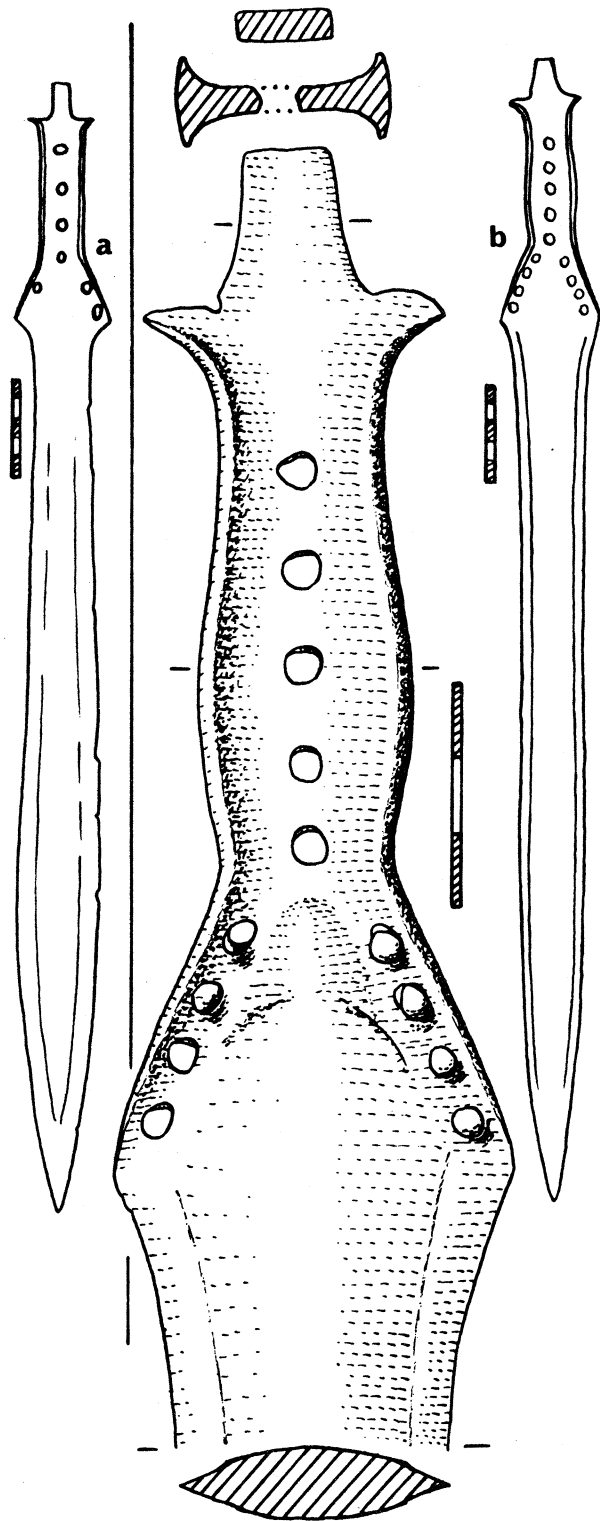


Fig. 3.  
a - épée de Letten (Suisse)  
(d'après Cowen, 1955)  
b - épée d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine)  
Musée de Rouen

Letten mais perfectionnée. Elles sont surtout plus longues (66 à 72 cm) que celles de Letten (59 à 65 cm). Leur languette a des rebords, en général, plus élevés, plus épais et plus nettement convexes à la hauteur de la fusée comme à celle de la garde. Elle est percée de trous de rivet plus nombreux : 4 à 5 à la partie médiane, 6 à 8 à la partie distale, contre 3 à 5 et 4 à 6 seulement. Leur pointe est souvent décorée de 3 stries qui n'existent jamais sur les épées de Letten.

Le type de Letten semble rare; il est présent en Belgique, en Allemagne, en Suisse et en France. Les épées d'Erbenheim sont plus nombreuses et plus largement répandues, puisqu'elles ont été découvertes, en outre, aux Pays-Bas et en Italie [3]. En France, les deux formes ont souvent été confondues. Les épées de l'estuaire du Léguer à Ploulec'h

(Côtes-du-Nord) [4], de la grotte de Roucadour à Thémînes (Lot) [5], de la rue Fontaine-au-Roi à Paris [6], de la Seine à Paris [2], de la Seine au niveau d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) [7] indiquée par erreur comme provenant de Rouen (fig. 3, b), par exemple, appartiennent au type de Letten. Le type d'Erbenheim est représenté, lui, d'après Cowen [2], par les découvertes de la Saône aux environs de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), de Cirey-sous-Bar (Aube) et de la Seine à Paris (fig. 2).

La tombe d'Erbenheim est typique du Ha A de Reinecke, c'est-à-dire du Bronze Final II. Les lames de Letten ont toujours été trouvées isolées; leur parenté avec celles d'Erbenheim les fait considérer comme appartenant à la même époque.

[1] Cf. fiche 523.

[2] COWEN J. D. — Eine Einführung in die Geschichte der bronzenen Griffzungenschwerter in Süddeutschland und den angrenzenden Gebieten, 36. *Bericht der Römisch-Germanischen Kommission*, 1955 (1956), p. 73 et suiv.

[3] COWEN J. D. — *Ibidem*, p. 77, carte C.

[4] GIOT P.-R. — Circonscription de Bretagne et des Pays de la Loire, *Gallia-Préhistoire*, 1967, t. X, p. 336 et 337, fig. 6.

[5] ARNAL J., COUCHARD J.-L., LORBLANCHET M. — La grotte de Roucadour (Thémînes, Lot), *Archivo de Prehistoria Levantina*, 1969, t. XII, p. 67-69, fig. 4.

[6] BEAUCHENE G. (de). — Enclume, poignards et épées de l'Age du Bronze, *Objets et Mondes*, 1961, t. 1, p. 59, fig. 3 et p. 61.

[7] VERRON G. — *Antiquités préhistoriques et protohistoriques; Musée départemental des Antiquités de la Seine-Maritime*, Rouen, 1971, p. 55, N° 22.



*Hemigkofen* : localité située en République Fédérale Allemande, dans l'état de Bade-Württemberg, Kreis de Tettngang.

L'épée d'Hemigkofen, trouvée dans une tombe, en association avec un couteau à soie [1] (fig. 1, a), est conservée au Musée de Stuttgart. C'est une lame à longue et large languette tripartite ressemblant à celle de Nenzingen : les rebords, étroits et élevés, forment dans la partie proximale « une queue de poisson » ; ils sont à peine convexes dans la partie médiane et presque rectilignes dans la partie distale ; 4 trous de rivet ont été aménagés à la hauteur de la garde ; 4 autres, à celle de la fusée. Le talon n'est pas individualisé. La partie tranchante, longue de 520 mm, est large, trapue, nettement pistilliforme (ce qui distingue cette épée de celle de Nenzingen) : sa section présente un renflement axial séparé des tranchants par des ressauts. La lame entière mesure 604 mm.

Le type d'Hemigkofen a été défini par Cowen en 1955 [2]. Selon lui, les rebords de la languette sont plus épais et moins élevés sur les exemplaires tardifs. Les trous de rivet peuvent atteindre le nombre de 13 et se chevaucher. La partie tranchante est en général plus courte que celle de l'épée éponyme : elle mesure seulement, en moyenne, 45 cm environ. Cependant, les exemplaires des régions occidentales sont au contraire plus longs et atteignent 56 cm. Un ricasso

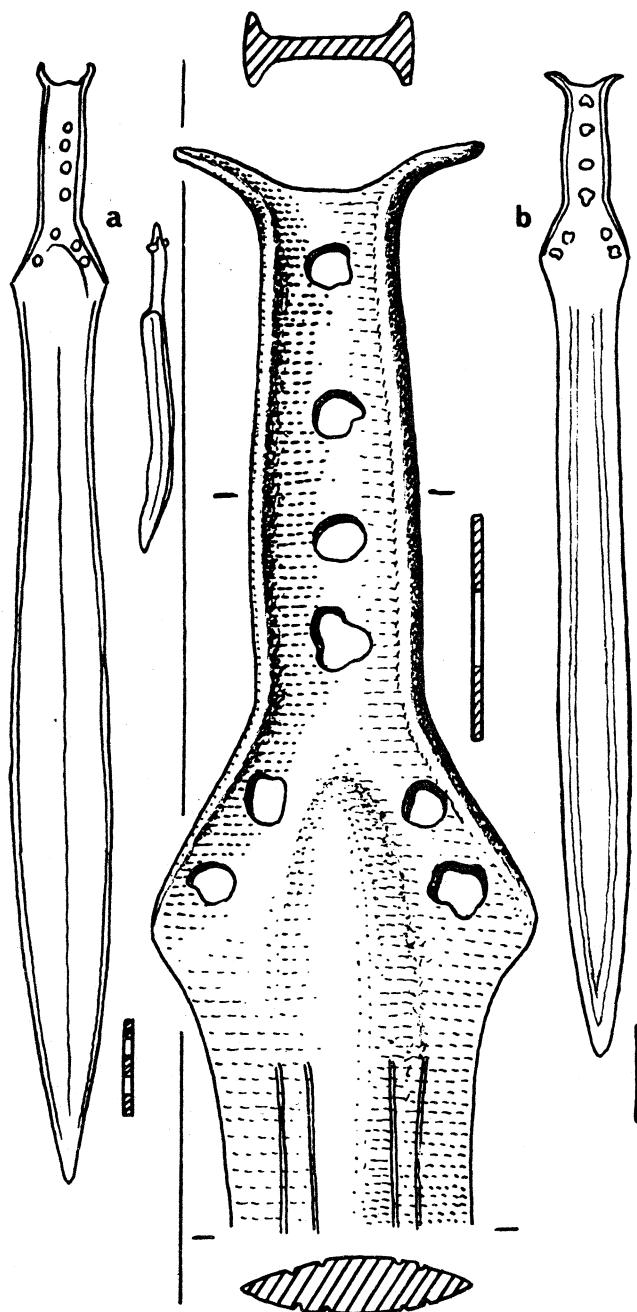


Fig. 1.

- a - épée et couteau d'Hemigkofen (Allemagne) (d'après Cowen, 1955);
- b - épée trouvée dans la Seine à Bligny M.A.N. 2.045.

apparaît parfois au niveau du talon.

En 1955, Cowen a répertorié les 43 épées d'Hemigkofen découvertes en Europe dont 11 proviennent du territoire français. Arnal, Couchard et Lorblanchet ont complété cet inventaire en signalant 6 autres lames découvertes en France, après 1955 [3]. Depuis lors, au moins un autre exemplaire a été publié. Il avait été trouvé à Paris [4]. Le fragment du Musée d'Orléans a été étudié : c'est une languette d'épée du type d'Hemigkofen avec sa poignée métallique (fig. 2) [5].

Il s'agit finalement d'un type représenté, à peu près, dans toutes les régions françaises. Quelques associations ont permis de le dater du Bronze Final II.

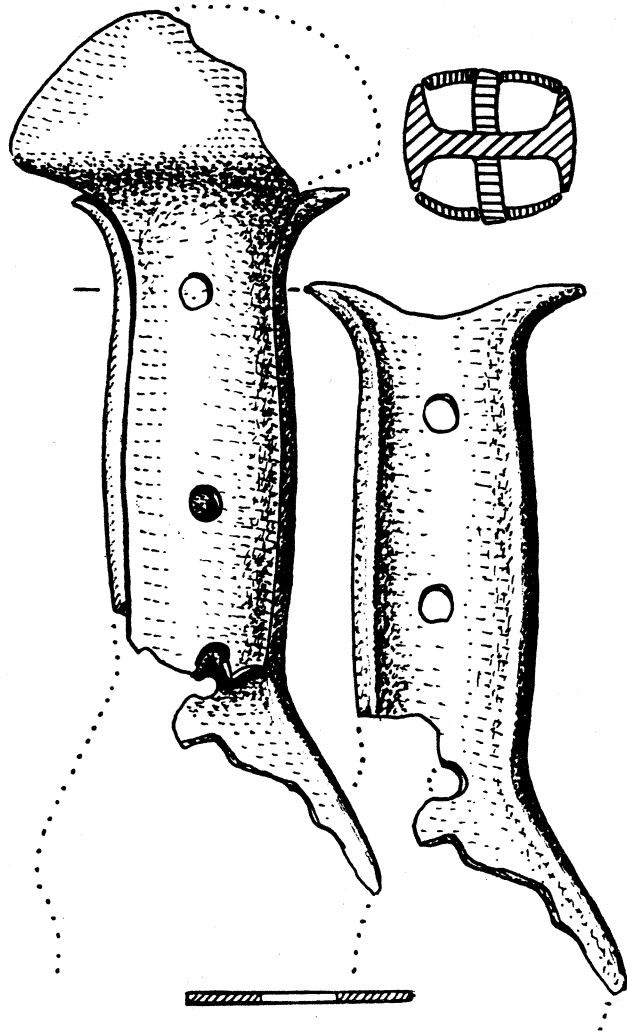


Fig. 2. — Poignée d'épée du musée d'Orléans (Loiret)

[1] *Fundberichte aus Schaben*, 1911, p. 8-9, fig. 3.

[2] COWEN J. D. — Eine Einführung in die Geschichte der bronzenen Griffzungenschwerter in Süddeutschland und den angrenzenden Gebieten, 36. *Bericht der Römisch-Germanischen Kommission*, 1955 (1956), p. 79 et suiv.

[3] ARNAL J., COUCHARD J.-L., LORBLANCHET M. — La grotte de Roucadour (Thémines, Lot), *Archivo de Prehistoria Levantina*, 1969, t. XII, p. 89; carte, p. 90, fig. 13.

[4] BEAUCHENE G. (de). — Enclume, poignards et épées de l'Age du Bronze, *Objets et Mondes*, 1961, t. 1, p. 59, fig. 3 b.

[5] MOHEN J.-P. — Quelques épées à poignée métallique de l'Age du Bronze, conservées au Musée des Antiquités Nationales, *Antiquités Nationales*, 3, 1971, p. 33-34.

Locras : localité située en Suisse, canton de Berne.

L'épée de Locras (fig. 1, a) a été trouvée dans le lac de Biemme [1]. Elle est conservée au Musée de Zürich. C'est une lame à languette tripartite dont la partie proximale présente un appendice triangulaire. Le renflement de la partie médiane de la languette se situe plus près de la partie distale que de la partie proximale. Les rebords bien dégagés de la languette s'écartent nettement au niveau de la garde. Les trous de rivet sont au nombre de 4 (2 dans la partie médiane et 2 dans la partie distale). Le talon présente 2 longs ricassos à cran. La partie tranchante de la lame est pistilliforme. Sa section est biconvexe avec bombement axial. La lame est longue : elle mesure 680 mm.

Le type de Locras a été défini par Gross en 1883 [2], puis par Cowen en 1955 [3]. Les épées appartenant à ce type se ressemblent beaucoup. Seul l'appendice de la partie proximale varie; au lieu d'être triangulaire, il est parfois rectangulaire. La longueur des lames varie de 55 à 68 cm.

En dehors du site éponyme, la lame du type de Locras a été trouvée en Suisse (un exemplaire), en Allemagne du Sud (2 exemplaires), et en France, à Pouan (Aube) [4] (fig. 1, b). Un fragment du Musée de Beauvais est à rapprocher de ce type de lame [5].

Cowen date ces épées du Ha A, l'équivalent du Bronze Final II.

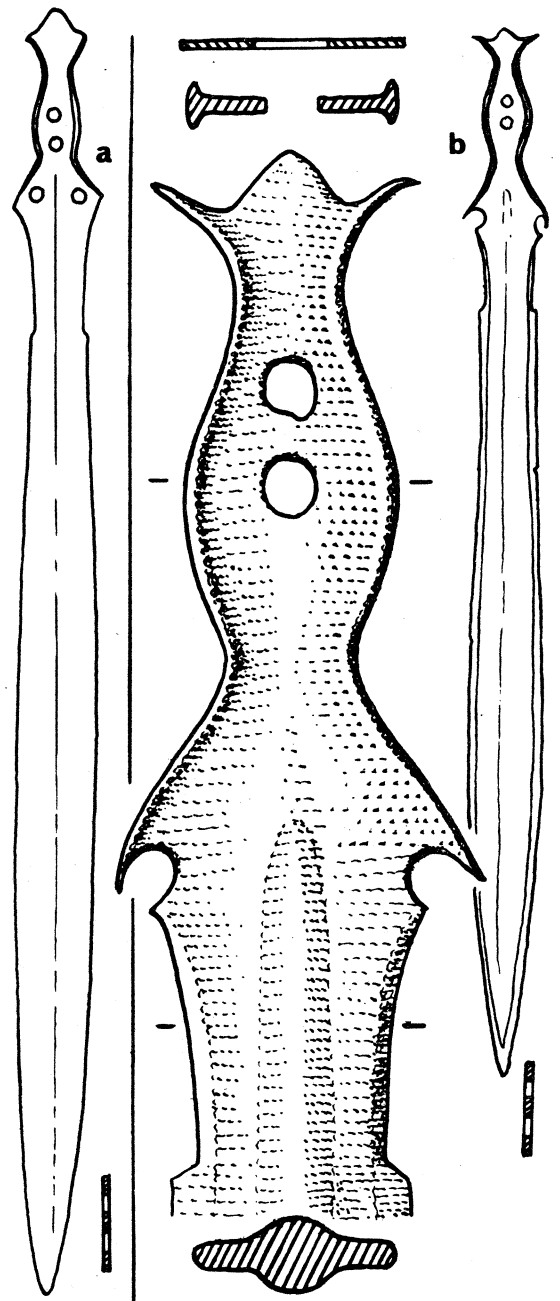


Fig. 1.

- a - épée de Locras (Suisse)  
(d'après Cowen, 1955);
- b - épée de Pouan (Aube)  
Musée de Troyes.

- [1] GROSS V. — *Les protohelvètes ou les premiers colons sur les bords des lacs de Bienne et Neuchâtel*, Paris, 1883, p. 31.
- [2] GROSS V. — *Ibidem*, p. 31 et Pl. XI et XII.
- [3] COWEN J. D. — Eine Einführung in die Geschichte der bronzenen Griffzungenschwerter in Süddeutschland und den angrenzenden Gebieten, 36. *Bericht der Römisch-Germanischen Kommission*, 1955 (1956), p. 79 et suiv.
- [4] LE CLERT L. — *Musée de Troyes, Bronzes, Catalogue*, Troyes, 1898, p. 37-38 et Pl. XIII, N° 103.
- [5] COUTIL L. — Poignards, rapières et épées de l'Age du Bronze, *L'Homme Préhistorique*, 1926-1928, p. 58 et Pl. IX, N° 8.

*Forel* : localité située en Suisse, dans le canton de Fribourg.

L'épée de Forel (fig. 1, a), retirée du lac de Neuchâtel avant 1874 [1], est aujourd'hui perdue. Un moulage du Musée des Antiquités Nationales [2] en donne cependant une bonne idée. C'est une lame à languette tripartite bordée de légers rebords. La partie proximale triangulaire est surmontée d'un appendice rectangulaire. La partie médiane présente un renflement elliptique séparé par un étranglement de la partie distale. Celle-ci a la forme d'un triangle à large base; elle porte 2 encoches et 2 trous de rivet. La partie médiane semble percée de 4 trous de rivet. Le talon de la lame a 2 ricassos à cran mal dégagé. Il est décoré de deux lignes incisées, qui se poursuivent dans la partie tranchante, nettement pistilliforme, de section biconvexe à bombement axial. Cette lame mesure 640 mm.

Les épées du type de Forel ont été étudiées par Cowen en 1955 [3]. Les rebords de la languette peuvent être faiblement marqués. Le renflement de la partie médiane de la languette est souvent circulaire. Les rivets sont au nombre de 7, 8 ou 9. Les ricassos à cran sont parfois longs et bien marqués. Le décor du talon peut être une double ligne pointillée. La partie tranchante de la lame ressemble à celle des épées du type d'Erbenheim. Ces épées ont de 64 à 72 cm.

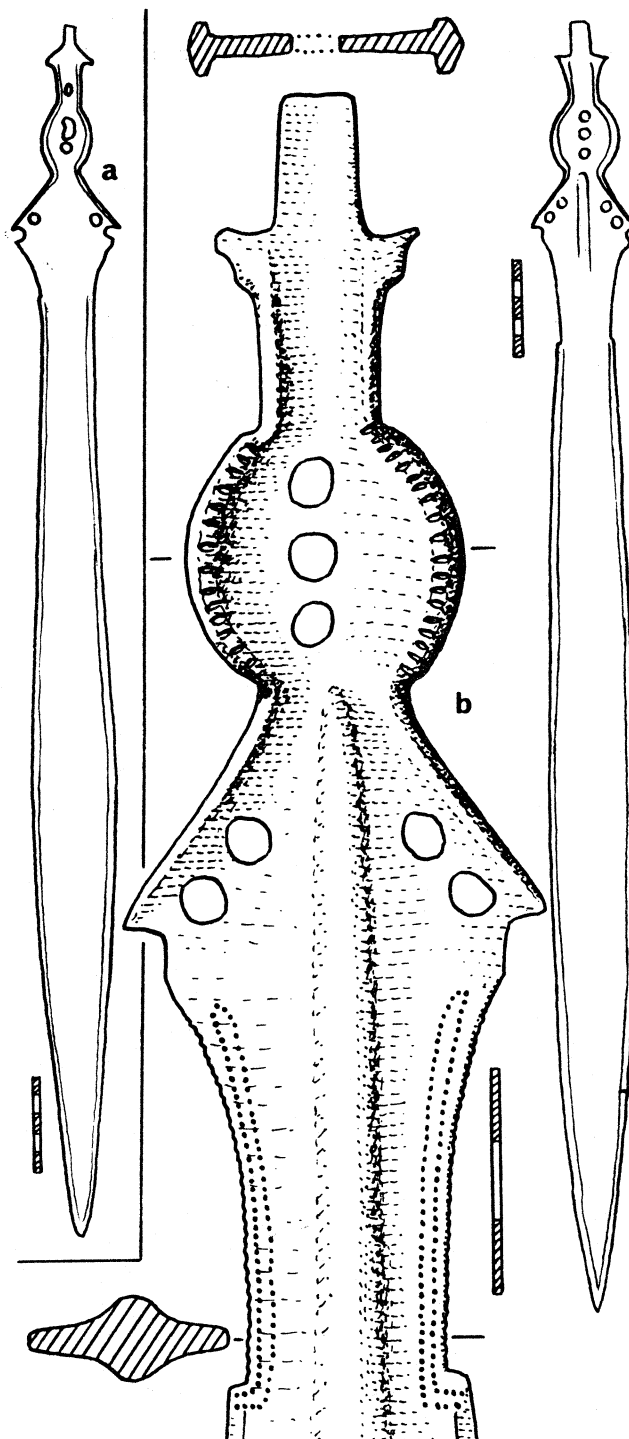


Fig. 1.

- a - épée de Forel (Suisse) (d'après Cowen, 1955);
- b - épée trouvée dans la Saône à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) Musée de Chalon-sur-Saône.

Ces lames ont été découvertes en Suisse, en Allemagne du Sud et en France à Larnaud (Jura), à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) (fig. 1, b) et à Sens (Yonne) [3]. Le dépôt de Larnaud date ces exemplaires français de la fin du Bronze Final III (Ha B).

Cowen rapproche du type de Forel sans l'assimiler à lui, une épée à poignée de bronze trouvée près de Malaucène et conservée au Musée d'Avignon : sa poignée a un

pommeau discoïde, une fusée cylindrique présentant un renflement sphérique médian entouré de deux séries de 3 bourrelets arrondis, une garde aux branches droites très écartées. Le talon de la lame présente 2 ricassos. La partie tranchante est pistilli-forme. L'épée de Courdemanges (Marne) à poignée métallique, semble, elle aussi, parente du type de Forel [4].

[1] DESOR E. et FAVRE L. — *Le Bel Age du Bronze lacustre en Suisse*, Paris-Neuchâtel, 1874, p. 19 et pl. V, fig. 11.

[2] Musée des Antiquités Nationales, N° 27.339.

[3] COWEN J. D. — Eine Einführung in die Geschichte der bronzenen Griffzungenschwerter in Süddeutschland und den angrenzenden Gebieten, 36. *Bericht der Römisch-Germanischen Kommission*, 1955 (1956), p. 94 et suiv.

[4] NICAIZE A. — L'époque du bronze dans le département de la Marne, *Mém. de la Soc. d'agriculture ... de la Marne*, 1879-80 (1881), pl. III, fig. 9.

Mayence : capitale de l'état de Rhénanie-Palatinat, en République Fédérale Allemande.

Le type de Mayence, étudié par Cowen en 1955 [1], tire son nom de deux épées (fig. 1, a) draguées dans le lit du Rhin, au niveau de cette ville. La languette de ces lames est tripartite : l'extrémité proximale dessine des cornes orientées longitudinalement; les côtés du segment médian sont nettement convexes; la zone distale est large. Cette languette présente des rebords peu élevés mais épais; elle est, généralement, percée de 7 trous de rivet, dont un est placé à la hauteur du pommeau. Le talon est limité par deux ricassos à cran et porte un décor constitué de demi-cercles concentriques et de lignes pointillées. La partie tranchante, pistilliforme, est souvent décorée d'incisions groupées. La longueur de ces deux lames est de 612 mm et 560 mm (mensuration faible, car la pointe de la seconde épée est cassée).

Le seul exemplaire de ce type découvert loin de Mayence fut mis au jour près de Melun, à La Rochette [2]. Il s'agit d'ailleurs d'une variante car cette lame présente une extrémité proximale rectiligne; elle reste relativement étroite à la hauteur de la garde et elle mesure 668 mm (fig. 1, b).

Les lames du type de Mayence sont datées par Cowen du Ha B, c'est-à-dire du Bronze Final III.

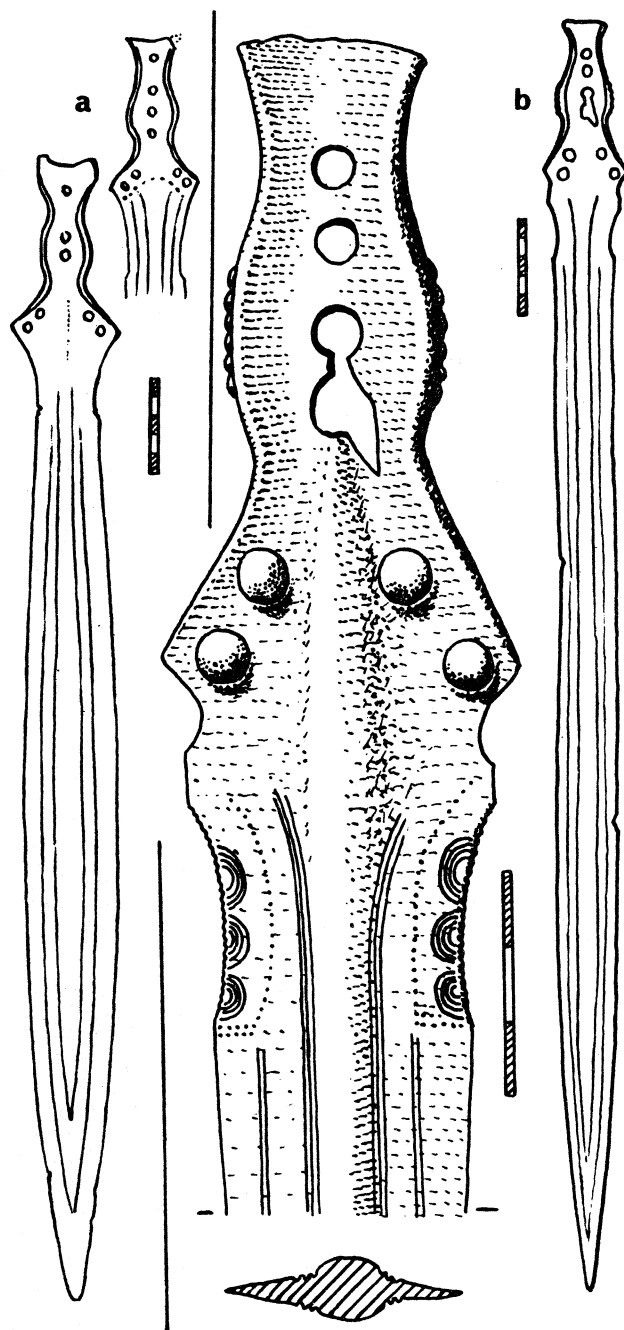


Fig. 1.

- a - 2 épées de Mayence (Allemagne)  
(d'après Cowen, 1955);  
b - épée de La Rochette, près Melun (Seine-et-Marne)  
(Coll. part.).

- [1] COWEN J. D. — Eine Einführung in die Geschichte der bronzenen Griffzungenswerter in Süddeutschland und den angrenzenden Gebieten, 36. *Bericht der Römisch-Germanischen Kommission*, 1955 (1956), p. 96-97.
- [2] CABROL A. & PAURON H. — Un gué préhistorique à La Rochette (Seine-et-Marne), *Bull. de la Soc. Préhist. Française*, 1937, t. XXXIV, N° 11, p. 488-489, fig. 10



*Klein-Auheim* : localité située en République Fédérale Allemande, dans l'état de Hesse, Kreis d'Offenbach, près de Francfort-sur-le-Main.

Les deux épées de Klein-Auheim ont été retirées du Main et sont conservées au Musée de Mayence. Ce sont des lames à languette tripartite à rebords trapus et peu élevés, s'évasant dans la partie proximale, en « queue de poisson ». Le renflement rond de la partie médiane et l'étranglement entre cette partie et la partie distale, très large, rappellent les lames du type de Forel. Les trous de rivet sont au nombre de 8 sur l'un des exemplaires et de 9 sur l'autre, semble-t-il. Le talon présente 2 ricassos à cran peu marqué; il est décoré dans un cas de demicercles et dans les deux cas, de lignes incisées qui se continuent sur la partie tranchante, nettement pistilliforme. Les deux lames entières mesurent respectivement 890 et 860 mm.

Les épées du type de Klein-Auheim ont été étudiées en 1955 par Cowen [1] qui estime qu'elles semblent parfois influencées par le type d'Auvernier. Elles peuvent atteindre 1 m de long.

Ces épées ont été découvertes principalement en Allemagne Occidentale. Une seule a été trouvée en Suède. Quatre ont été signalées en France par Cowen [1] : entre Montigny et Longeville-les-Metz (Moselle), à Brienne (Aube) (fig. 2), à Paris (Seine), et

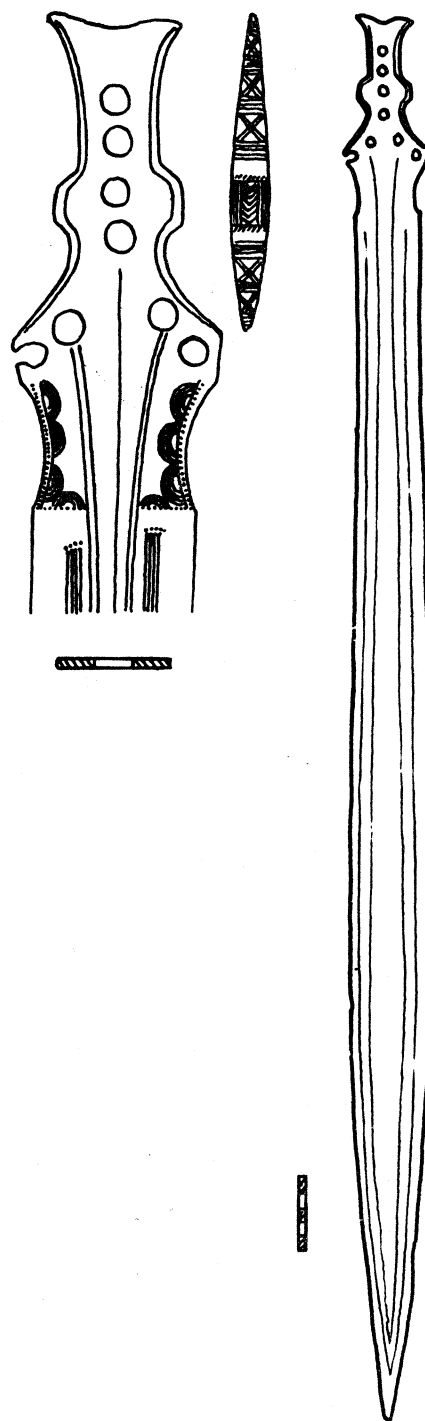


Fig. 1. — Epée de Klein-Auheim (Allemagne)  
(d'après Cowen, 1955)

à Paars (Aisne) [2]. On attribue ces lames au Bronze Final III.

Un type dérivé des lames de Klein-Auheim est celui de Briest, caractérisé par une languette plus longue et plus étroite ainsi qu'un décor original du talon. Aucun exemplaire du type de Briest n'a été trouvé en France.

[1] COWEN J. D. — Eine Einführung in die Geschichte der bronzenen Griffzungenschwerter in Süddeutschland und den angrenzenden Gebieten, 36. Bericht der Römisch-Germanischen Kommission, 1955 (1956), p. 100-101.

[2] COWEN J. D. — A bronze sword from Paars (Aisne), at Cambridge, *Proceedings of the Prehistoric Society*, 1960, t. 26, p. 351-352.

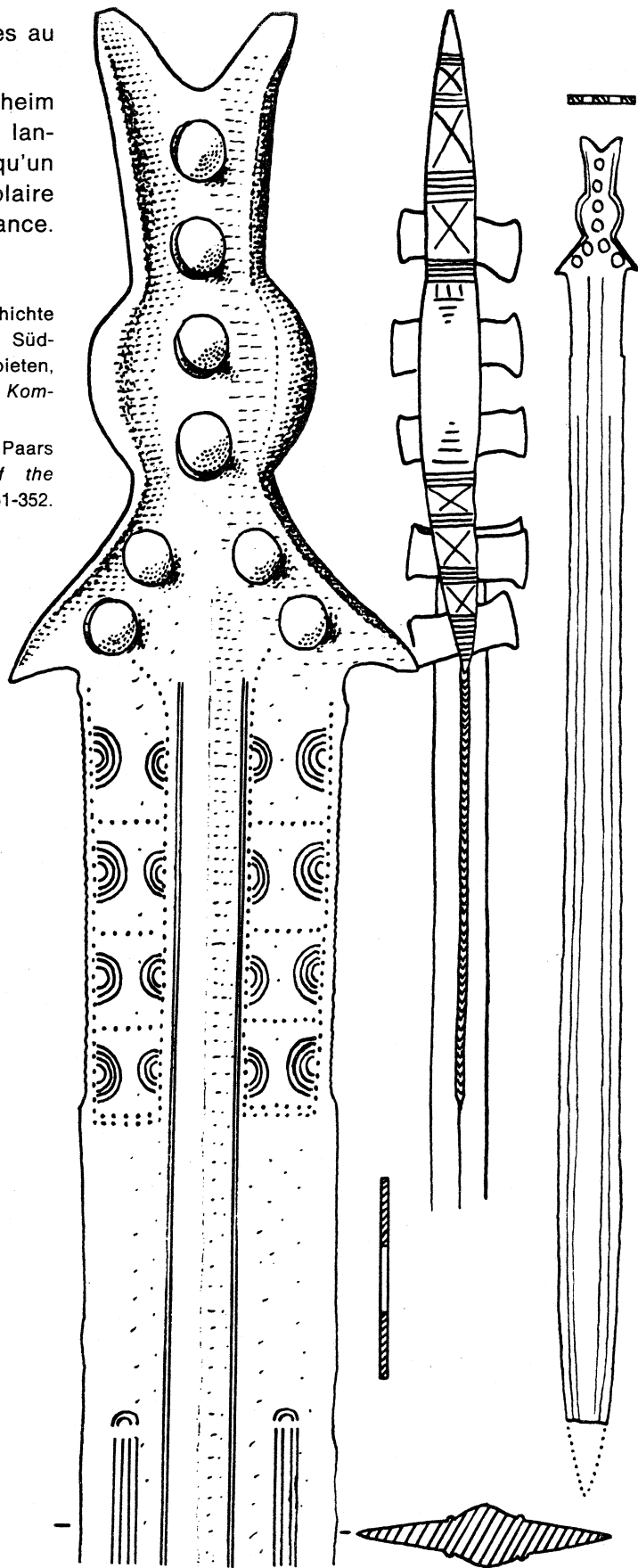


Fig. 2. — Epée de Brienne (Aube)  
Musée de l'Armée, Paris

*Mâcon* : Chef-lieu du département de Saône-et-Loire.

L'épée de Mâcon fut draguée dans la Saône avant 1870; elle était conservée au Musée de Mâcon [1]. C'est une lame à languette tripartite : l'extrémité proximale n'est pas vraiment en « queue de poisson », mais porte une simple échancrure concave; le segment médian présente un renflement plutôt angulaire placé au contact de la zone distale qui n'est pas très large.

Les trous de rivet sont au nombre de 7 (4 au niveau de la garde et 3 au niveau de la fusée). Le talon est limité par 2 ricassos à cran. La partie tranchante très longue possède des bords droits et parallèles; une double ligne incisée la décore. La longueur totale de cette lame est de 104 mm.

Le type de Mâcon a été étudié par Cowen en 1955 [2]. Les armes appartenant à ce type sont rares : une seule trouvée en Allemagne et 3 découvertes en France. Ces dernières sont, d'après Cowen, l'épée éponyme et les lames mises au jour à Aubepierre-sur-Aube (Haute-Marne), au lieu-dit Les Longines et à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

Cowen date ces épées du Bronze Final III.

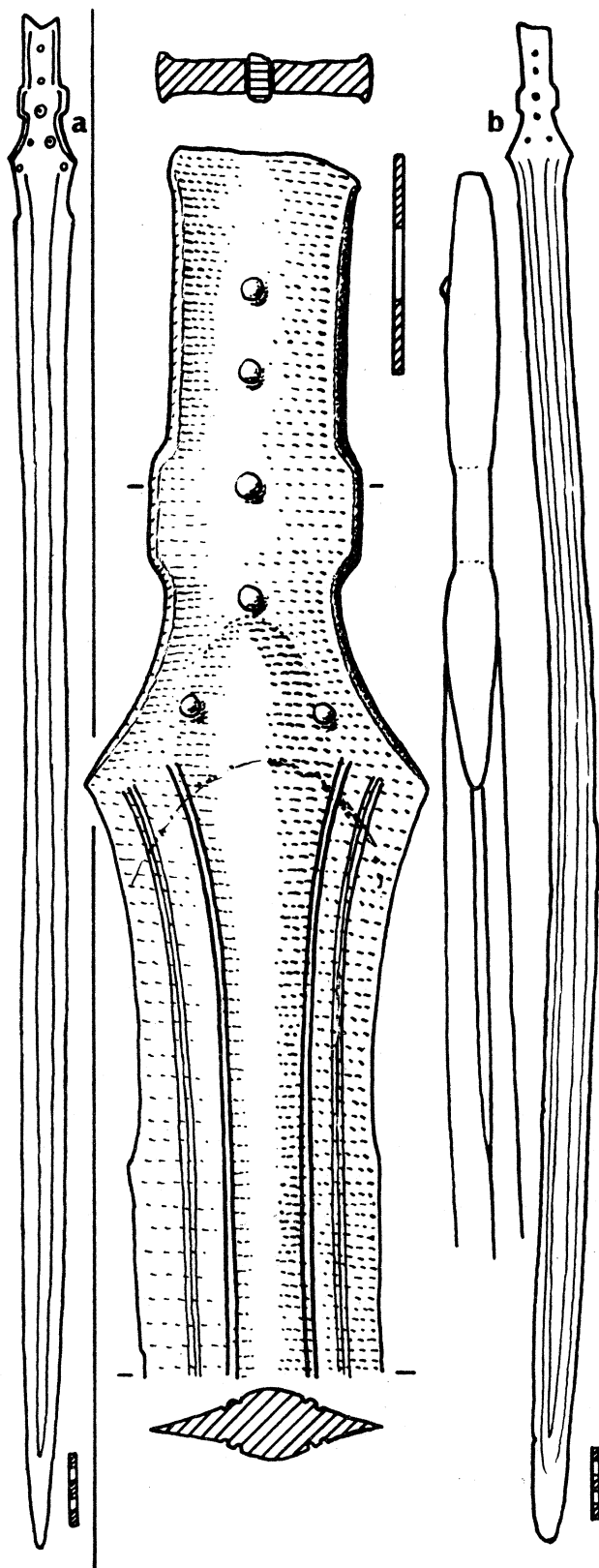


Fig. 1.

- a - épée de Mâcon (Saône-et-Loire)  
(d'après Cowen, 1955);
- b - épée de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire)  
Musée de Beaune.

[1] FERRAY H. & ARCELIN A. — *Le Mâconnais Préhistorique*, Mâcon, Paris, 1870, Pl. XXXIX, N° 1.

[2] COWEN J. D. — Eine Einführung in die Geschichte der bronzenen Griffzungenswerter in Süddeutschland und den angrenzenden Gebieten, 36. *Bericht der Römisch-Germanischen Kommission*, 1955 (1956), p. 104-106.

*Port, près de Nidau* : localité située en Suisse, dans le canton de Berne.

L'épée de Port-Nidau (fig. 1, a), retirée du lac de Biene avant 1874, est conservée au Musée de Zürich. C'est une lame à languette tripartite, dont l'extrémité proximale présente un petit appendice axial; le segment médian est faiblement renflé et la zone distale courte. Les ricassos allongés mais peu marqués bordent un talon décoré de demi-cercles incisés. La partie tranchante n'est pas vraiment pistilliforme, mais présente un curieux renflement distal; le plat est décoré de lignes incisées et de demi-cercles groupés en deux endroits. La longueur de cette lame est de 92 cm.

Le type de Port-Nidau a été étudié par Cowen en 1955 [1]. Il regroupe seulement sept épées découvertes pour la plupart dans l'Ouest de la Suisse. En France, un fragment de lame, de section losangique, mis au jour à Granges (Saône-et-Loire), en association avec un vase en bronze aujourd'hui perdu, porte un décor qui permet de reconnaître qu'il a appartenu à une épée de ce type (fig. 1, b). Il en est de même d'un autre fragment conservé au Musée de Langres [2].

Cowen date ces lames du Bronze Final III (Ha B) en se fondant seulement sur des considérations morphologiques. L. Bonna-

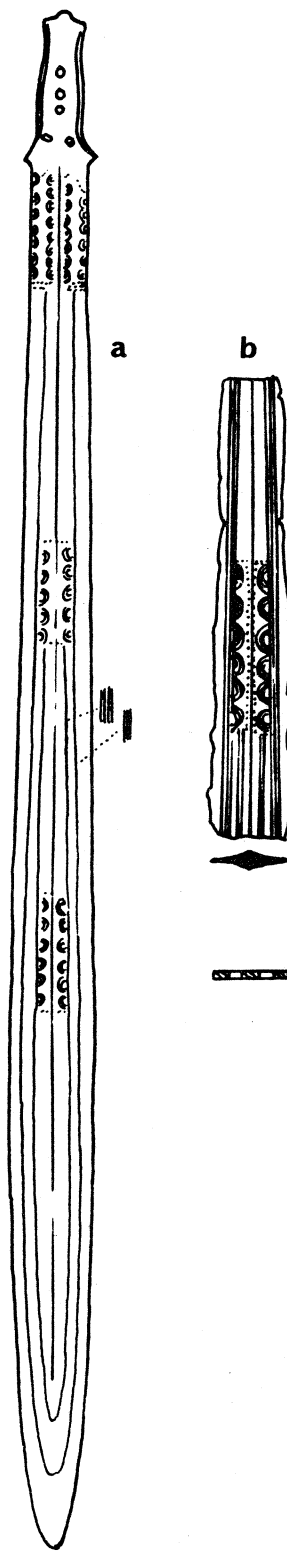


Fig. 1.

- a - épée de Port-Nidau (Suisse)  
(d'après Cowen, 1955);
- b - fragment d'épée de Granges (Saône-et-Loire)  
Musée de Chalon-sur-Saône.

mour fait remarquer que cette datation ne prend pas en considération l'âge du Champ

d'Urnes de Granges, dont certains éléments appartiennent au Bronze Final II.

[1] COWEN J. D. — Ein Einführung in die Geschichte der bronzenen Griffzungenswerter in Süddeutschland und den angrenzenden Gebieten, 36. *Bericht der Römisch-Germanischen Kommission*, 1955 (1956), p. 106 et suiv.

[2] BONNAMOUR L. — *L'Age du Bronze au Musée de Chalon-sur-Saône*, Chalon-sur-Saone, 1969, p. 74, n° 370.

Un certain nombre de traits semblent caractériser la plupart des épées pistilliformes à languette tripartite découvertes dans la moitié ouest de la France, zone qualifiée traditionnellement d'atlantique (fig. 1).

Ces épées ont toutes été retrouvées sans poignée, à l'exception de l'épée de Soulac (Lot) [1]. La languette de leur lame est parfois complètement plate, sans rebords. Son extrémité proximale est presque toujours rectiligne : elle ne présente jamais d'appendice axial et quand elle dessine des cornes, celles-ci sont latérales, ordinairement peu importantes, en tous cas, rarement « en queue de poisson » à limite concave. D'ailleurs la partie correspondant au pommeau est toujours courte.

Le segment médian de la languette est généralement bien plus étroit que celui des épées continentales : sa largeur ne dépasse pas alors le tiers de la largeur maximale de la lame. Les trous de rivet, habituellement au nombre de 3 à la hauteur de la fusée, et de 4 à celle de la garde, sont fréquemment, surtout dans la partie médiane, remplacés par de longues fentes de fixation.

Enfin, le talon et la partie tranchante présentent ordinairement, sur chaque face, un fort bourrelet axial.

Dans l'état actuel de nos connaissances, ces caractéristiques ne peuvent être plus précisément définies. En effet, si les épées découvertes en Bretagne ont été étudiées par J. Briard [2] alors que celles mises au jour en Aquitaine l'étaient par A. Coffyn [3], il n'existe pas de synthèse comparant les trouvailles de ces deux régions à celles faites en Normandie, en Picardie et même dans le Bassin Parisien.

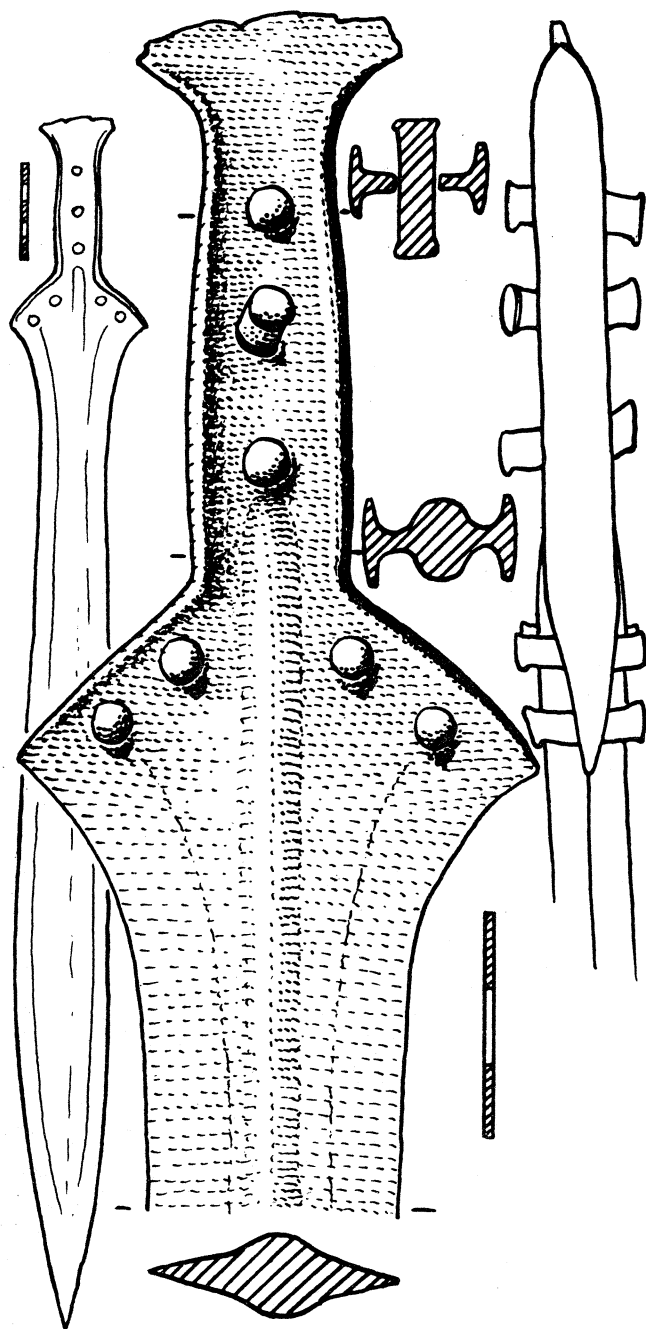


Fig. 1. — Epée trouvée dans la Seine à Mantes-la-Jolie (Yvelines) M.A.N. 71.801

### A. En Bretagne.

J. Briard pense que les quelques lames du type d'Hemigkofen découvertes en Bretagne ont été importées à partir des premiers Champs d'Urnes de la vallée rhénane. Les artisans des bords de la Loire se seraient inspirés de ces formes pour fabriquer des épées à languette tripartite qui appartiennent

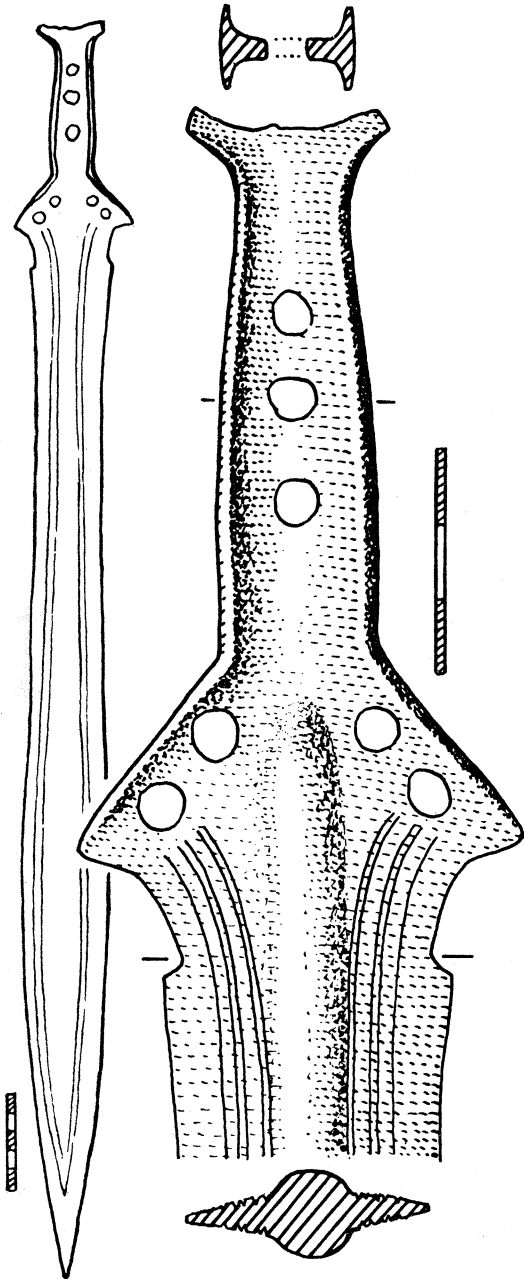


Fig. 2. — Épée de la baie de Penhouet à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) moulage au M.A.N. 23.412

probablement au groupe de Saint-Brieuc-des-Iffs. Ces épées peuvent être divisées en trois séries : 1°) les lames sans ricasso ou à ricasso peu marqué sont relativement courtes : elles ont de 51 à 60 cm ; 2°) les lames à ricasso limité par un cran profond : leur talon est souvent décoré de lignes incisées ou pointillées se prolongeant sur les plats de chaque côté du renflement axial de la partie tranchante ; certaines de ces épées sont courtes (51 cm), les plus longues (68 à 75 cm) qui sont aussi les mieux décorées, seraient plus récentes ; 3°) les lames du type de Saint-Nazaire : il s'agit d'un type créé par Cowen [4] qui voyait en lui un possible précurseur des épées en langue de carpe. J. Briard redéfinit ce type dont les caractères essentiels sont, selon lui, la forme de la lame dont les bords, très peu pistilliformes, sont presque parallèles et l'existence d'un ricasso court, limité par des crans très nets. Certaines de ces lames portent, à la hauteur du talon, un décor de points et de ciselures, celles-ci se prolongeant parfois sur la partie tranchante (fig. 2).

### B. En Aquitaine.

A. Coffyn divise en deux séries les épées du Sud-Ouest en retenant un critère différent (fig. 3) : 1°) la première série est formée par les lames à languette évasée à la hauteur de la garde. Ces lames sont réparties entre trois types. Celles du type de Meilhan-sur-Garonne n'ont ni ricasso ni décor. Celles du type de Libourne-Condât ont 2 ricassos lisses limités par de faibles crans et sont ornées de quelques stries longitudinales. Celles du type de Saint-Denis-de-Pile ont 2 ricassos denticulés à cran très net et un décor plus riche constitué par de nombreuses stries longitudinales accompagnées, au talon, de lignes de points en creux ; 2°) les lames à languette fuyante à la hauteur de la garde sont beaucoup plus rares et Coffyn les tient pour inspirées du type d'Hemigkofen. L'épée de la Réole (Gironde) en est un bel exemple.

La chronologie de toutes ces épées atlanti-



ques reste difficile à préciser du fait qu'il existe de nombreux types et variantes souvent contemporains. Les groupes les mieux connus, ceux de Saint-Brieuc-des-Iffs et de Saint-Denis-de-Pile, permettent de les dater du Bronze Final II.

Il est intéressant de comparer ces épées aux exemplaires contemporains étudiés dans les Iles Britanniques. Bien qu'au niveau de la fusée, la languette présente généralement une fente plutôt que des trous de rivet, le reste de l'épée britannique du Bronze Final II ressemble beaucoup aux exemplaires correspondant de Saint-Brieuc-des-Iffs. Parker-Brewis [5] distinguait en 1923 des épées dont la languette au niveau de la garde possède des bords convexes (type en U) et des épées dont la languette au niveau de la garde offre des bords rectilignes (type en V). Les premières sont sans doute plus anciennes que les secondes. Cette distinction semble justifiée : elle est d'ailleurs le fondement de la classification de Coffyn. Parker-Brewis insiste aussi sur l'apparition du ricasso et son évolution : ce critère chronologique d'analyse a surtout été retenu par Briard. Burgess [6] plus récemment, fait le parallèle entre les épées du groupe de Saint-Brieuc-des-Iffs et celles du groupe de Wilburton. Il rappelle aussi la similitude de ces épées avec celles de la « classe 3 » de l'Age du Bronze irlandais selon Eogan [7].

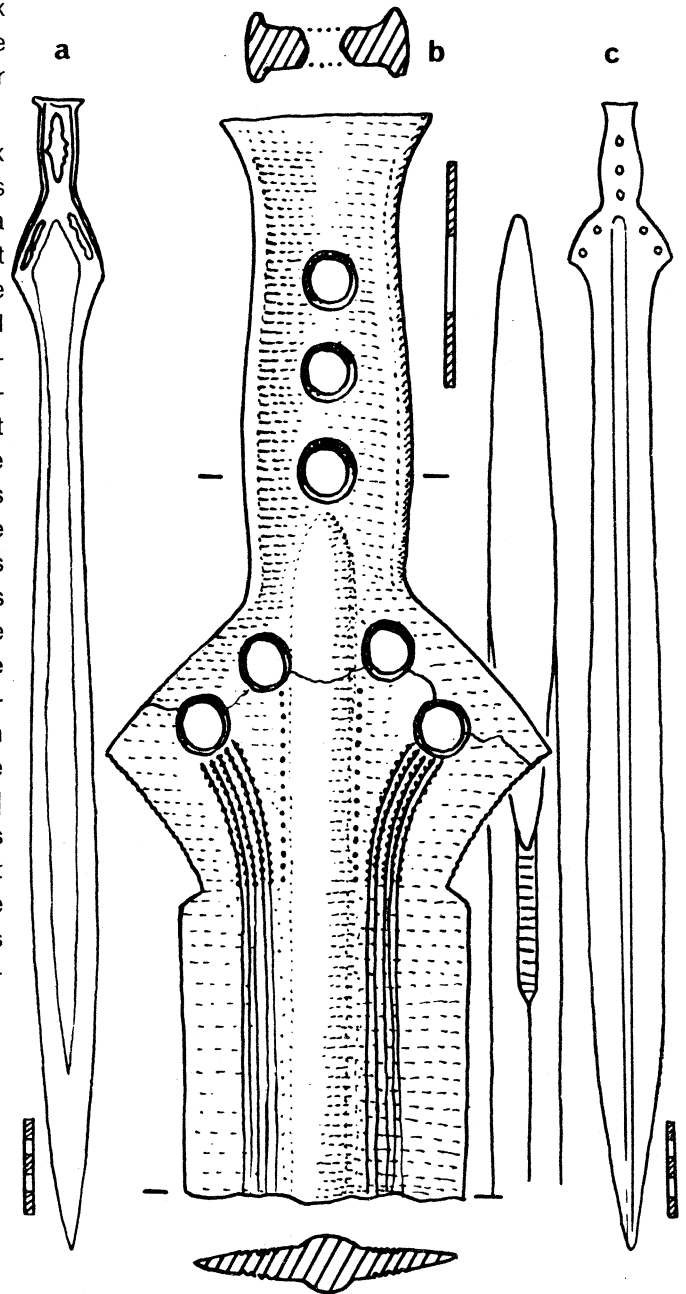


Fig. 3. — Variété des épées du Sud-Ouest  
(d'après Coffyn, 1967)

- a - épée de La Réole (Gironde);
- b - épée de St-Denis-de-Pile (Gironde);
- c - épée de Meilhan-sur-Garonne (Lot-et-Garonne).

- [1] MOHEN J.-P. — Quelques épées à poignées métalliques de l'Age du Bronze, conservées au Musée des Antiquités Nationales, *Antiquités Nationales*, 3. 1971, p. 31-33.
- [2] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, Rennes, 1965, p. 185 et suiv.
- [3] COFFYN A. — Quelques épées du Bronze Final du Sud-Ouest de la France, *Bull. de la Soc. Préhist. Franç.*, 1967, t. 64, p. 785 et suiv.
- [4] COWEN J. D. — Les origines des épées de bronze du type à langue de carpe, *Congrès International des Sciences Pré- et Protohistoriques*, Madrid, 1954, p. 639-642.
- [5] PARKER-BREWIS W. — The Bronze Sword in Great-Britain, *Archaeologia*, LXXIII, 1923, p. 253-265.
- [6] BURGESS C. B. — The later Bronze Age in the British Isles and North-western France, *The Archaeological Journal*, CXXV, 1968, p. 9 et suivantes.
- [7] EOGAN G. — *Catalogue of Irish Bronze Swords*, Dublin, 1965, p. 10.

Ces épées furent isolées en 1883 par Mi-cault [1] qui parlait alors d'épées à lame « filant en goutte de suif ». En 1923, le groupe est individualisé par Parker-Brewis [2]. En 1930, Estyn Evans [3] parle du type de Beachy Head et donne la première carte de répartition de ces épées. Par la suite, le terme d'épée en langue de carpe s'est imposé. Savory [4] l'utilise en 1948 et Briard, en 1965, en donne une définition précise [5].

L'épée en langue de carpe classique (fig. 1) possède une poignée en matière organique. La languette tripartite présente une limite proximale généralement rectiligne, souvent prolongée, latéralement, par des cornes plus ou moins importantes qui ont fait parler parfois, à juste titre, de forme en T. Le segment médian de la languette est assez large; souvent, il n'est pas séparé de la partie distale qui s'écarte alors progressivement. Cette languette, plate ou à faibles rebords, est à la hauteur de la fusée, percée de 3 trous de rivet ou d'une fente de fixation et, à celle de la garde, de 4 trous ou de 2 fentes.

Le talon est caractérisé par 2 ricassos, courts, épais, lisses, limités par des crans importants et souvent bordés d'un méplat en léger relief. La partie tranchante est à bords parallèles; elle porte un fort bourrelet axial arrondi, bordé de 2 rainures également arrondies qui s'évasent à la hauteur du talon. Cette section tranchante se termine vers la pointe, au-delà d'un brusque rétrécissement, par un segment nettement plus étroit, forme qui évoque celle de la langue de carpe.

Ces lames ont de 65 à 80 cm de long.

En réalité, les épées en langue de carpe comportent des formes quelque peu différentes et des auteurs comme Briard ou Co-

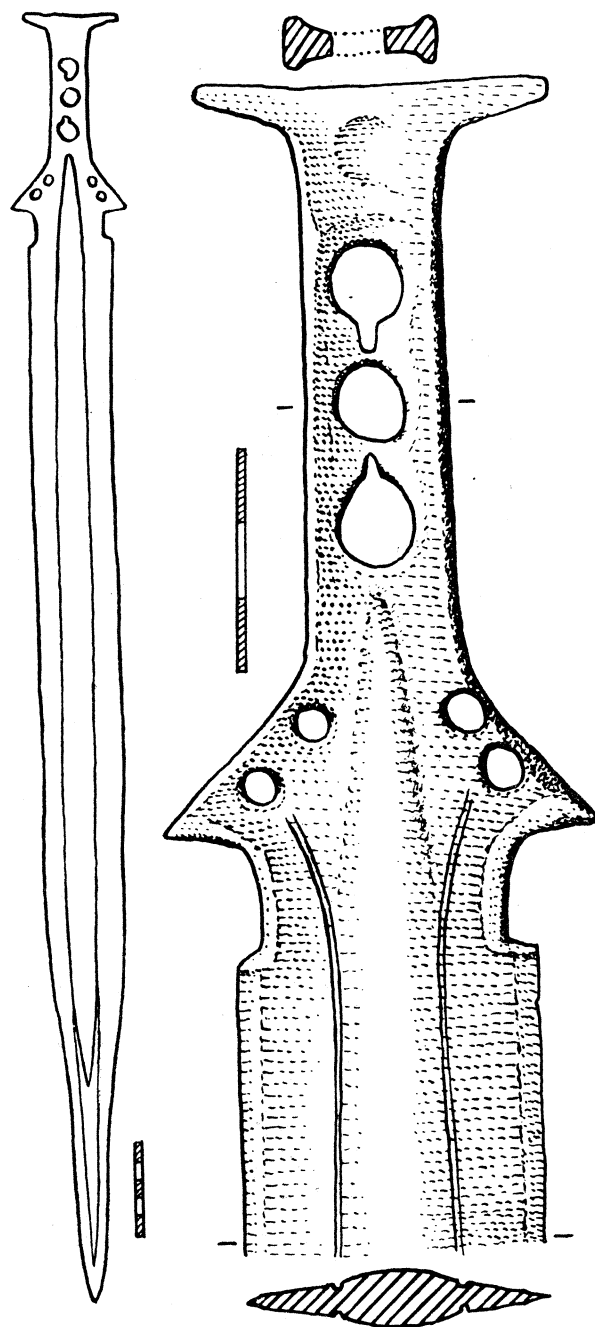


Fig. 1. — Epée trouvée à la Pointe de La Hague (Manche) Musée de Rennes

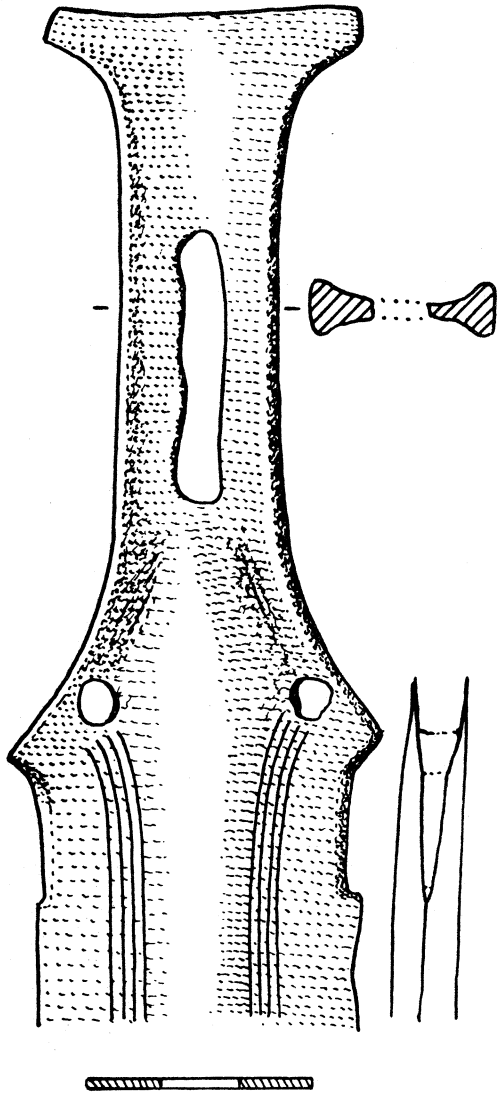


Fig. 2. — Épées de la Prairie de Mauves à Nantes (Loire-Atlantique) Musée de Nantes

wen ont entrevu dans ce groupe plusieurs types.

Un type archaïque annonce l'épée en langue de carpe du type classique : ce qui l'en distingue est un ricasso à cran peu profond dont le profil n'est pas encore franchement angulaire; les bords de la partie distale de la languette correspondant à la garde ne sont pas très évasés et contribuent à donner un aspect trapu à la partie proximale de la lame. Un fragment du dépôt de La Prairie de Mauves à Nantes (Loire-Atlantique) [6] est un bel exemple de ce type archaïque (fig. 2). Celui-ci pose le problème de l'origine atlantique du groupe, abordé entre autres auteurs par Cowen en 1954 [7] qui croit re-

connaître dans certaines épées pistilliformes du type de Saint-Nazaire (cf. fiche 55 \*) des prototypes des épées en langue de carpe.

Il semble possible de cerner encore trois autres types plus ou moins bien définis.

Le type de langue de carpe à languette épaisse : celle-ci, épaisse de plus d'un centimètre, est bien encore une languette, puisqu'elle est percée de trous de rivets qui maintenaient les coques en matière organique de la poignée. Nous pouvons citer entre

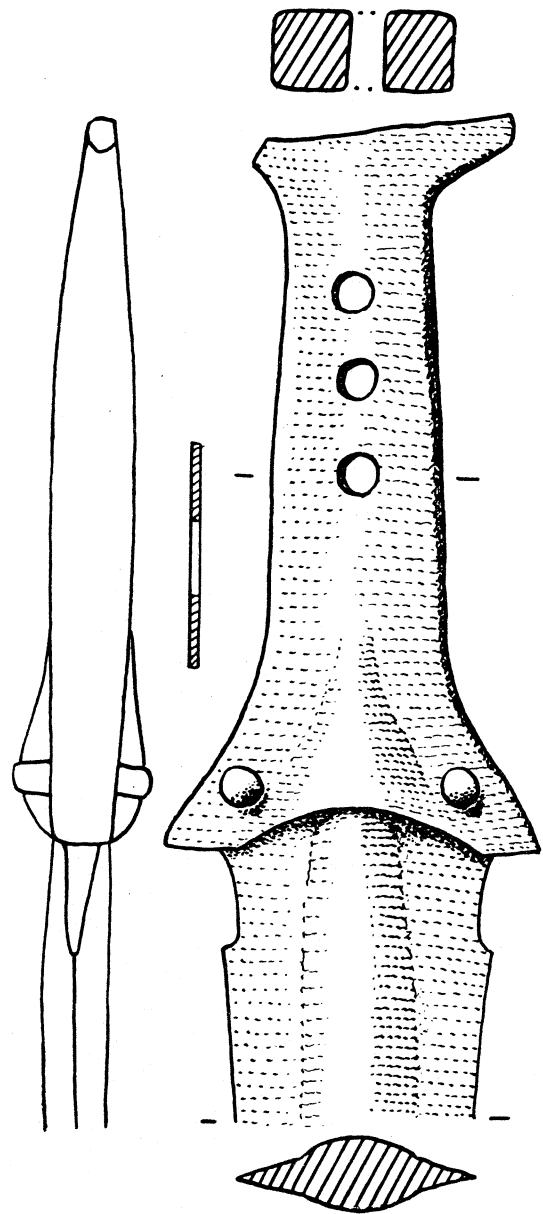


Fig. 3. — Epée de Nantes (Loire-Atlantique) Musée de Nantes

autres, les épées de Nantes (Loire-Atlantique) [8] (fig. 3), de Vénat, commune de St-

Yrieix (Charente) [9] et de La Bouille-Caumont (Seine-Maritime) [10].

Le type de Vénat, récemment défini par Cowen [11] : le fragment éponyme appartient au célèbre dépôt : il est caractérisé par une languette dont la partie médiane présente des rebords et la partie proximale un disque complété d'un appendice tronconique (fig. 4). D'autres exemplaires français de ce type viennent de Plouescat (Finistère), Locmariaquer (Morbihan), Questembert (Morbihan), Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire), Notre-Dame-d'Or (Vienne).

Le type de Boom (près d'Anvers, en Belgique) a également été défini par Cowen [11] mais les deux exemplaires français mentionnés sont malheureusement d'origine peu précise : c'est un fragment provenant de « Gironde » (fig. 5) et un autre provenant des « Bouches-du-Rhône ». La caractéristique de ce type est une partie proximale de languette

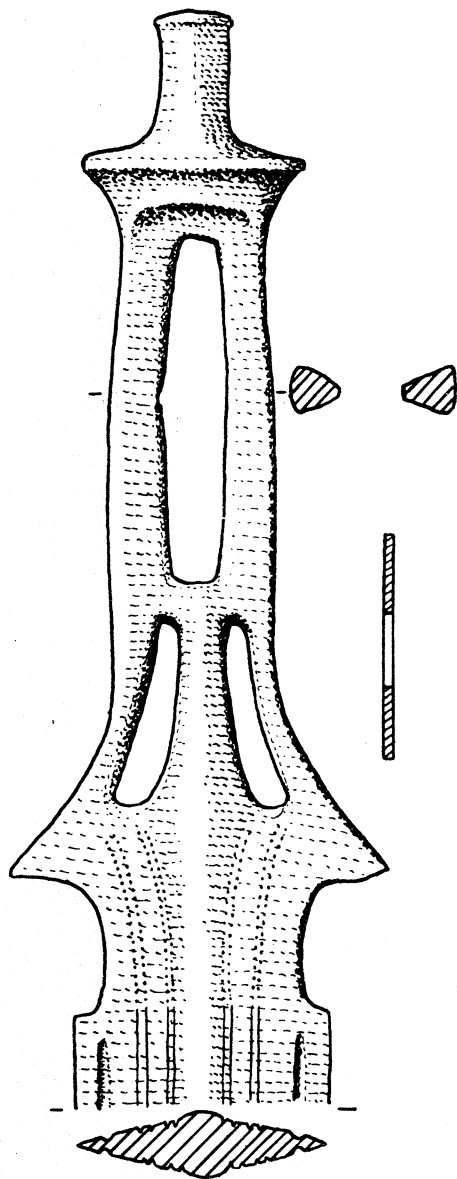


Fig. 4. — Épée de Vénat (Charente)  
Musée d'Angoulême

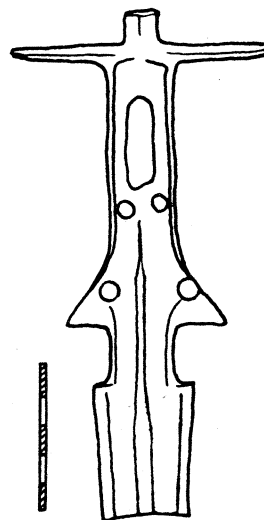


Fig. 5. — Épée trouvée en Gironde d'après G. Fabre  
*R.A.*, 1947, p. 36

te présentant un appendice axial et deux très longues barres latérales rectilignes.

Les épées en langue de carpe ne se trouvent pas qu'en France. Burgess [12] a fait récemment le point de nos connaissances sur les exemplaires britanniques. Hencken [13] a étudié les rapports des épées françaises avec

leurs homologues espagnoles (type de Huelva) et italiennes. On en a aussi signalé quelques fragments en Suisse et en Allemagne [14]. La carte de répartition indique une forte concentration atlantique.

Ces épées ne sont qu'approximativement datées du Bronze Final III.

- [1] MICAULT V. — Epées et poignards de bronze des Côtes-du-Nord, Finistère et Ille-et-Vilaine, *Bull. de la Soc. d'Emul. des Côtes-du-Nord*, 1883.
- [2] PARKER-BREWIS W., The Bronze Sword in Great-Britain, *Archaeologia*, LXXIII, 1923, p. 253-265.
- [3] EVANS E. — The Sword-Bearers, *Antiquity*, June 1930, p. 157-172.
- [4] SAVORY H. N. — The "Sword-Bearers", A reinterpretation, *P.P.S.*, 1948, p. 155-176.
- [5] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, Rennes 1965, p. 203.
- [6] BRIARD J. — La Prairie de Mauves à Nantes, *Travaux du Labor. d'Anthr. Préhist. de Rennes*, 1966, pl. 5, N° 34.
- [7] COWEN J. D. — Les origines des épées de bronze du type à langue de carpe, *C.I.S.P.P.*, Madrid, 1954 (1956), p. 639.
- [8] BRIARD J. — *ibidem*, p. 204, fig. 69, N° 5.
- [9] GEORGES J. & CHAUVET G. — *Cachette d'objets en bronze découverte à Vénat, commune de St-Yrieix près Angoulême*, Angoulême, 1895, pl. V, n° 20.
- [10] COUTIL L. — Epée pistilliforme de la fin de l'Age du Bronze trouvée à Saint-Aubin-sur-Gaillon (Eure), *Bull. Soc. Préhist. Française*, t. V, 1908, p. 95, fig. 1.
- [11] COWEN J. D. — A striking maritime distribution-pattern, *P.P.S.*, vol. XXXVII, décembre 1971, p. 154-166.
- [12] BURGESS C. B. — The Later Bronze Age in the British-Isles and North Western France, *The Archaeological Journal*, CXXV, 1968, p. 17 et suiv.
- [13] HENCKEN H. — Quelques épées en langue de carpe en Espagne, France et Italie, *C.I.S.P.P.*, Madrid, 1954 (1956), p. 679-682.
- [14] BRIARD J. — *ibidem*, p. 235, carte de la fig. 86.

En 1911, Paul Reinecke [1] distinguait deux types d'épée hallstattienne en bronze; le premier type représenté par l'épée de Gündlingen (Bade), caractérise sa phase II de la civilisation de Hallstatt qui correspond au Bronze Final III des auteurs français, le second type est illustré par l'épée du tumulus il de Mindelheim (Bavière) et caractérise la phase III de la civilisation de Hallstatt, selon cet auteur, ou le début de notre Premier Age du Fer. Cette distinction a été retenue récemment par Cowen dans une étude poussée de ce groupe d'épées [2]. D'autres classifications avaient été établies entre-temps, celle de Kossack [3] en particulier, qui distingue le type de Neuhaus et le type d'Aschering qui équivalent aux deux types de Reinecke que nous adoptons.

L'épée de Gündlingen (fig. 1, a) n'est connue que par un grand fragment de lame à languette tripartite, bordée d'un très petit rebord, la partie proximale correspondant au pommeau étant cassée. Cette lame pistilli-forme n'est pas très longue (62 cm, dans l'état actuel) et elle est typiquement étroite. La partie tranchante présente un bombement axial de section biconvexe, bordé par les deux méplats des tranchants interrompus au niveau des deux ricassos à cran. La partie distale de la languette correspondant à la garde, mal dégagée, comporte 4 rivets. La partie médiane, légèrement renflée, supporte 3 rivets.

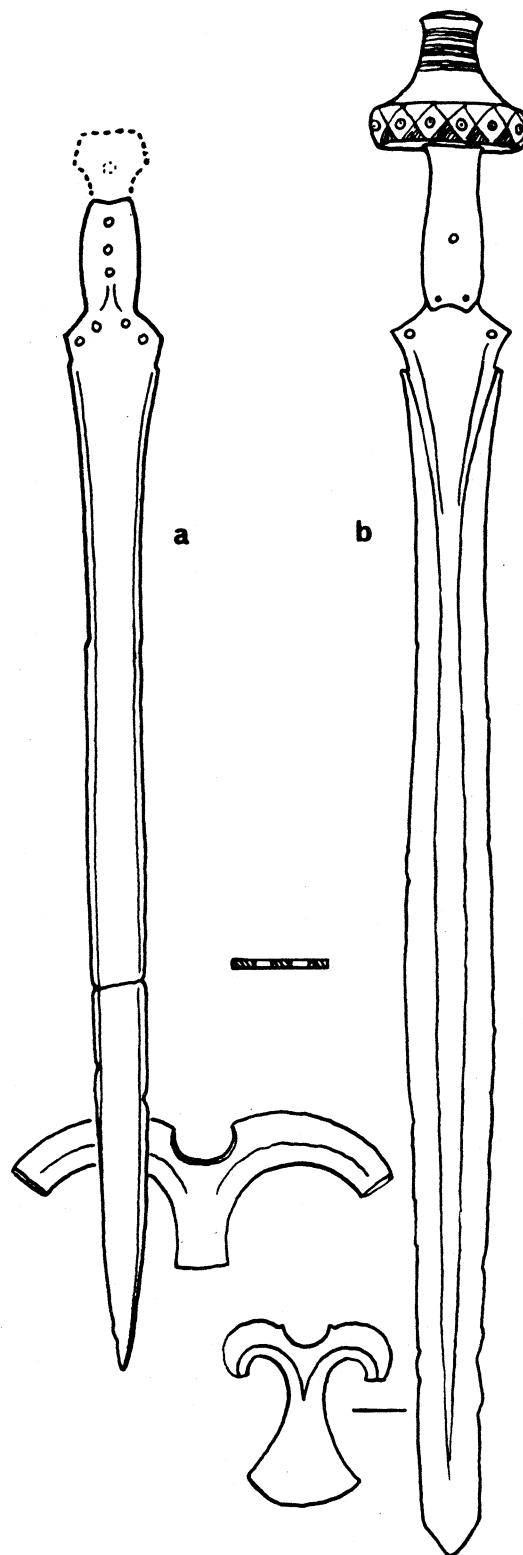


Fig. 1.

a - épée et bouterolle de Gündlingen (Allemagne);  
b - épée et bouterolle de Mindelheim (Allemagne)  
(d'après Reinecke, 1911).

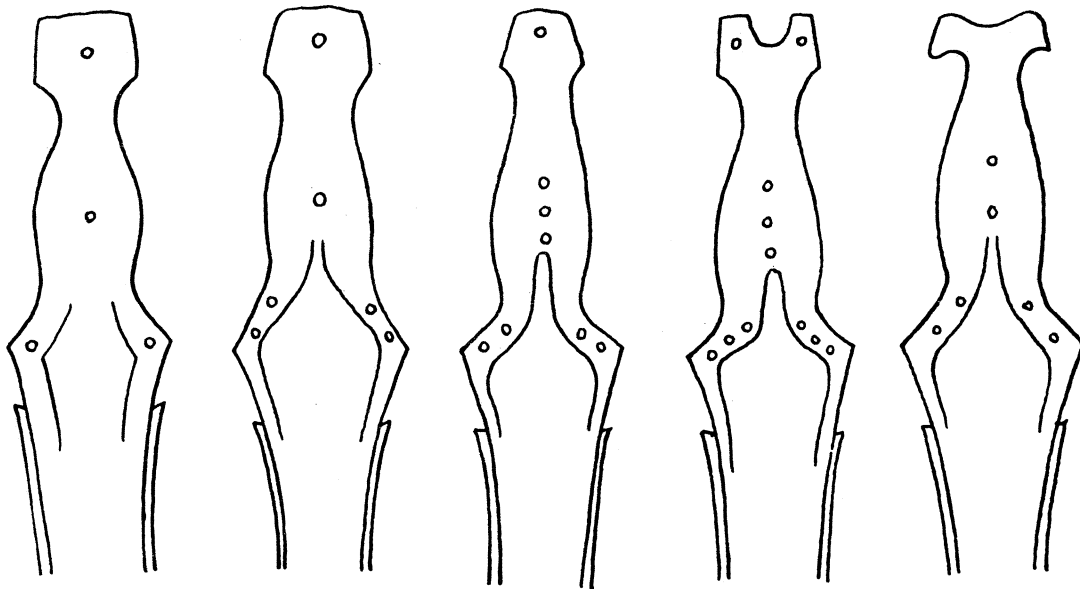


Fig. 2. — Variantes du type de Gündlingen  
(d'après Cowen, 1968)

Les épées du type de Gündlingen possèdent une partie proximale bien individualisée, souvent percée d'un rivet. Les languettes de ces épées offrent des variations nombreuses étudiées par Cowen [2] (fig. 2). Selon cet auteur, le type de Gündlingen est largement répandu en Europe.

Les boulerolles qui s'adaptent aux épées du type de Gündlingen semblent être plus larges que hautes.

L'épée de Mindelheim (fig. 1, b) est plus longue que la précédente (83 cm) et elle est plus large. La partie tranchante de la lame pistilliforme se termine par une extrémité large brusquement appointée. Un renflement axial est bordé par deux fines nervures qui partent de deux ricassos à cran nettement marqués. La languette tripartite à faibles rebords présente une partie proximale supportant un pommeau en bronze, décoré, ayant la forme d'une « cloche ». La partie médiane, légèrement renflée, comporte un seul rivet. La partie distale correspondant à la garde est nettement évasée : elle est relativement large et supporte 2 rivets. La poignée a été cassée à la base de la fusée et la languette montre à ce niveau une réparation.

Le type de l'épée de Mindelheim est moins

fréquent que le type précédent. Il s'en distingue par la présence d'un pommeau en bronze, d'un nombre réduit de rivets qui maintenaient la matière organique de la poignée, d'une garde évasée, et d'une partie tranchante, longue et large, décorée longitudinalement de nervures et terminée par une pointe non effilée.

Les boulerolles qui s'adaptent aux épées du type de Mindelheim semblent plus hautes que larges.

Les épées hallstattiennes en bronze du territoire français ont été cartographiées par Déchelette [4], puis par Arnal et Couchard [5], sans distinction de types. A la suite du travail de Cowen [2], il apparaît que le type de Gündlingen est de loin le mieux représenté en France (fig. 3), mais les variantes sont nombreuses et la réalité semble complexe.

A titre d'exemple, nous pouvons poser le problème des épées de l'Ouest de la France, appelées par Briard : « protohallstattiennes » ou de type britannique [6]. La lame draguée dans le Trieux, à Plourivo (Côtes-du-Nord) fait en effet penser au type anglais d'Ewart [7], mais il est plus difficile d'identi-



TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule I : Épées*

5. Famille à languette tripartite  
57. GROUPE DES EPÉES  
HALLSTATTIENNES  
EN BRONZE \*\*

fier les nombreux fragments d'épée reconnus dans les dépôts du Finistère (Kerlouan), de la Loire-Atlantique (Prairie de Mauves, Saint-

Père-en-Retz) [5] et de l'Indre-et-Loire (Azay-le-Rideau) [8], pour lesquels on a également évoqué une origine britannique.

- [1] REINECKE P. — *Mainzer Aufsätze zur Chronologie der Bronze und Eisenzeit*, Bonn, 1965, p. 34, t. 6 (pour l'épée de Gündlingen), p. 43, t. 7 (pour l'épée de Mindelheim).
- [2] COWEN J. D. — The Hallstatt sword of Bronze, on the Continent and in Britain, *P.P.S.*, XXXIII, 1967, p. 377.
- [3] KOSSACK G. — *Südbayern während der Hallstattzeit*, Berlin, 1959.
- [4] DECHELETTE J. — *Manuel...*, Paris, 1912, Appendice IV, p. 7-15.
- [5] ARNAL J. & COUCHARD J. — Le tumulus de la Route-Vieille à Noailles, près Brive (Corrèze), *Gallia-Préhistoire*, t. VI, 1963, p. 133-148.
- [6] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, Rennes, 1965, p. 205 et 208, fig. 71, N° 3.
- [7] BURGESS C. B. — The Later Bronze Age in the British Isles and North Western France; *The Archaeological Journal*, CXXV, 1968, p. 26 et suiv.
- [8] CORDIER G., MILLOTTE J.-P., RIQUET R. — La cachette de bronze d'Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire), *Gallia-Préhistoire*, t. II, 1959, P. 57-69.

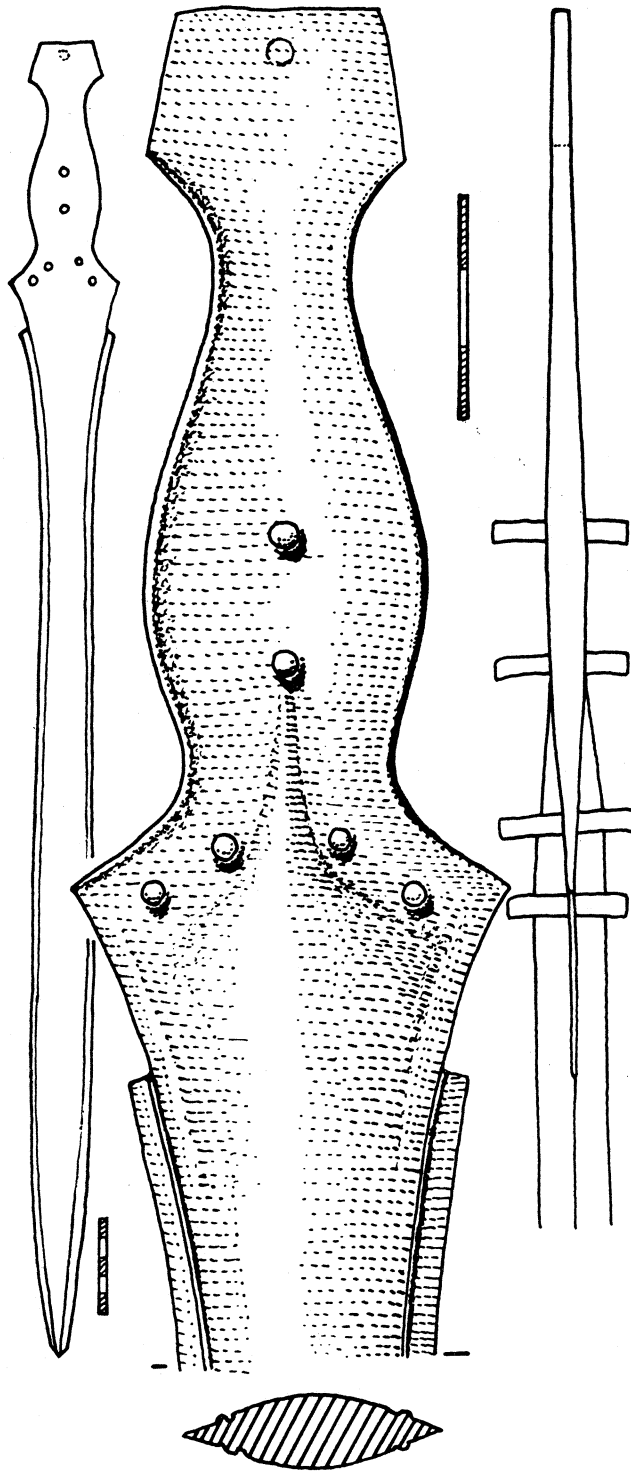


Fig. 3. — Epée trouvée dans les environs de Besançon  
M.A.N. 7.731

Les épées ne semblent pas avoir pu être portées sans fourreau. Cependant, si des armes exclusivement d'apparat ou funéraires ont existé, elles ont pu, elles, se passer de cette protection.

Les fourreaux métalliques sont très rares. Le plus connu est celui de l'épée dite d'Uzès, découverte, en réalité, sur le territoire de la commune de Sainte-Anastasie (Gard), au cours de travaux de voirie, avant 1870 [1]. Ce fourreau (fig. 1) est aujourd'hui conservé au Musée de l'Armée, à Paris. Il est constitué de deux tôles fixées l'une à l'autre par pliage de leurs bords. La partie proximale est entourée d'une bague percée de deux trous par lesquels passait, vraisemblablement le lien de suspension. La pointe est constituée par une bouterolle d'une seule pièce, moulée, dont l'extrémité distale n'est pas fermée. Les faces portent un riche décor de points et de cercles concentriques obtenus au repoussé [2].

Ce fourreau est exceptionnel, comme d'ailleurs est hors-série l'épée qu'il contenait : c'est une épée dont la lame en langue de carpe est munie d'une poignée en bronze ne ressemblant à aucune autre.

Les grands dépôts du Bronze Final contiennent des fragments de tôle qui peuvent être des vestiges de tels fourreaux. Ceux découverts au Jardin des Plantes à Nantes ont pu être identifiés [3].

Il faut donc admettre que les fourreaux étaient, habituellement, constitués de matières périssables : cuir, écorce, tissu, bois... qui ont, le plus souvent, disparu sans laisser de traces ou dont les vestiges fugaces n'ont pas été repérés lors d'observations sommaires. Cependant des fourreaux de bois ont

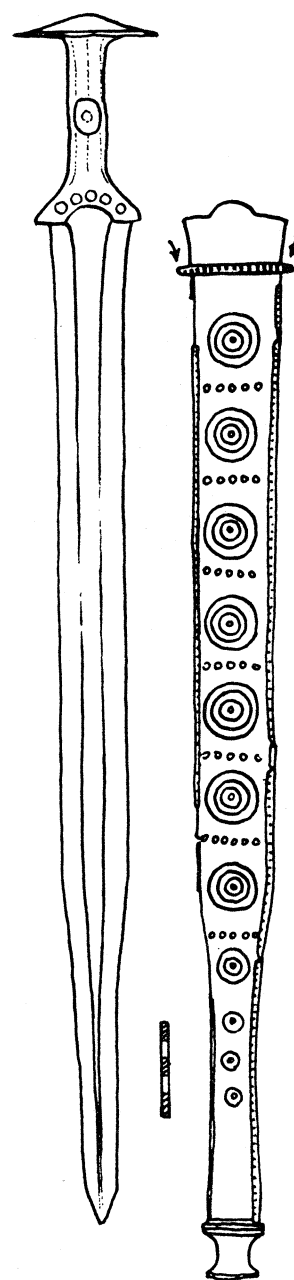


Fig. 1. — Epée et fourreau de Ste-Anastasie (Gard)  
Musée de l'Armée, Paris

été signalés, depuis longtemps, au Danemark, à Kongshøj et Treehøj; celui trouvé dans ce dernier site était doublé d'une peau aux poils tournés vers la lame [4].

La plupart des fourreaux en matière périssable étaient probablement munis d'embouts, bordures, viroles, bagues ou anneaux métalliques destinés à augmenter leur solidité et à permettre la suspension. Beaucoup d'objets ont été ainsi présentés comme éléments de fourreaux [5], mais il faut bien remarquer qu'il s'agit habituellement, de simples hypothèses. Ainsi le parallélépipède de Boutigny-sur-Essonne (Essonne), objet unique en son genre, a été baptisé *bouterolle* sans la moindre certitude [6].

Les objets dits *bouterolles* « *naviformes* » ou « *en sac* » (fig. 2, a) possèdent une fonction également hypothétique. Cependant, la plupart des archéologues ne mettent pas en doute leur identité. Ce sont des objets de section elliptique, plus ou moins trapus, généralement percés de 4 trous de rivet. Le dépôt de Marlers (Somme) [7] par exemple, permet de dater ces objets du Bronze Final III.

Les *bouterolles losangiques* (fig. 2, b) sont identifiées depuis que l'une d'elles a été découverte dans la Tamise, à Isleworth, en serrant encore une pointe d'épée [8]. Récemment J. Briard a décrit ces objets assez nombreux dans les dépôts du groupe de Saint-Brieuc-des-Ifs [9]. Il s'agit de tubes de section losangique, longs de 20 à 35 cm, larges de 4 à 5 cm à l'une de leurs extrémités, de 1 à 2 cm à l'autre. Ces sortes de tubes sont constitués d'une tôle dont l'épaisseur n'atteint pas 1 mm. L'extrémité la plus large est ouverte, presque toujours rectiligne; quelquefois concave; elle est exceptionnellement ornée de rivets simulés en relief. L'extrémité étroite est parfois ouverte, parfois fermée, rarement elliptique et bordée d'une nervure. Les arêtes longitudinales sont souvent soulignées par de faibles nervures. La partie médiane est habituellement percée de 2 trous opposés transversalement.

Il s'agit d'une forme caractéristique des régions atlantiques, souvent découverte dans

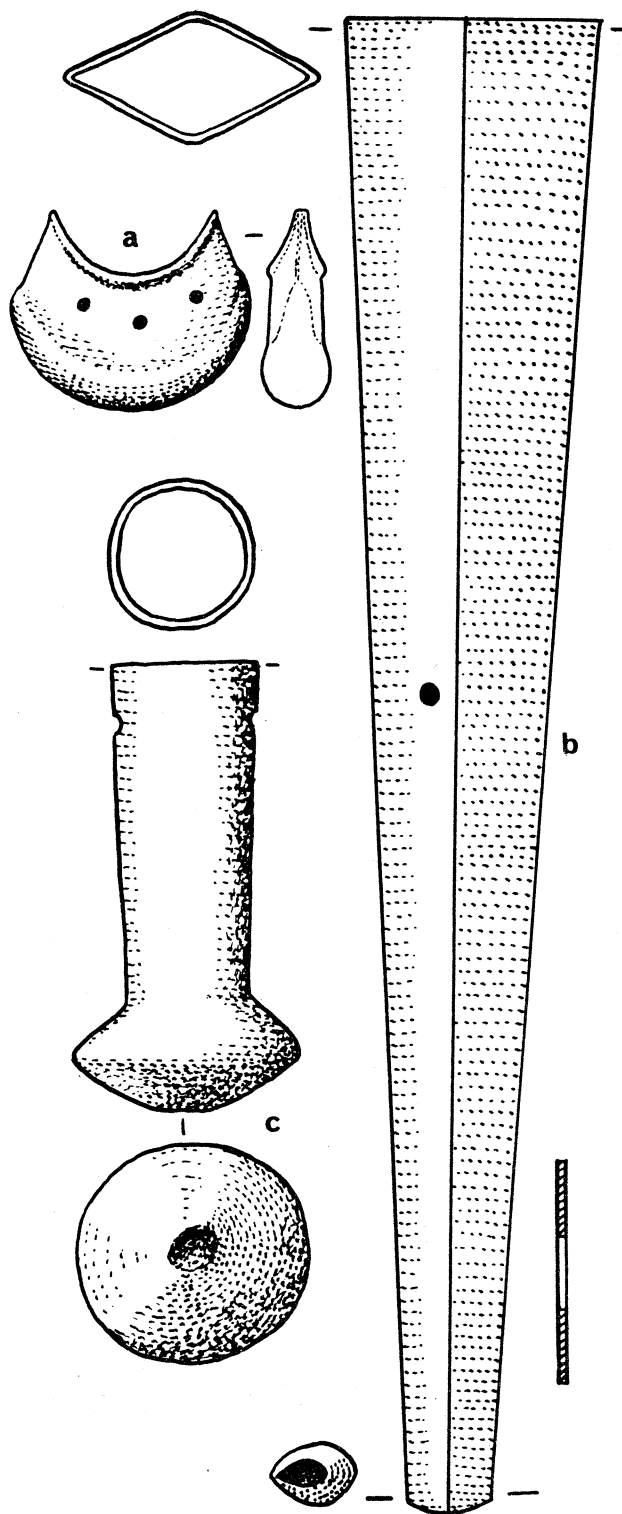


Fig. 2. — Bouterolles

- a - de Venette (Oise) M.A.N. 74.709;
- b - de Caix (Somme) Musée d'Amiens;
- c - du Plainseau-Amiens (Somme) Musée d'Amiens.

TYPLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule I : Épées*

6. FOURREAUX ET  
BOUTEROLLES \*\*

les Iles britanniques [10] et en France, en particulier en Bretagne [11] et en Picardie [12]. Dans les dépôts, des bouterolles sont fréquemment associées aux épées tripartites pistilliformes du groupe atlantique, aussi peuvent-elles être datées du Bronze Final II.

Les *Bouterolles à renflement terminal* (fig. 2, c) semblent plus abondantes dans les régions continentales. L'une, dans une tombe, à Courtavant commune de Barbuise (Aube), fut trouvée à la pointe d'une épée de Rixheim [13]. Il s'agit d'objet de section circulaire ou quelque peu elliptique, présentant souvent vers l'ouverture un décor de nervures circulaires et, à l'autre extrémité, un renflement plus ou moins sphérique. La forme de la douille, cylindrique ou tronconique, et les importantes différences de taille que présentent ces bouterolles peu étudiées per-

mettraient, sans doute, de les diviser en plusieurs types. Certaines, à douille cylindrique, ont été, peut-être à juste titre d'ailleurs, présentées comme embouts de lance. Il en est ainsi pour les exemplaires connus dans les dépôts du Bronze Final III, celui de Petit-Villatte commune de Neuvy-sur-Barangeon (Cher) [14], celui de Vénat, commune de Saint-Yrieix (Charente) [15] et celui du Plainseau à Amiens (Somme) [16], par exemple. Les bouterolles à renflement terminal ont donc été utilisées pendant tout le Bronze Final.

Les *bouterolles hallstattiennes* (cf. fiche 57) sont de formes bien différentes : elles sont toutes de section elliptique et, de chaque côté de l'ouverture, se prolongent latéralement en motifs plus ou moins complexes qui ont permis de les diviser en quatre types caractérisés [17].

- [1] CHANTRE L. — *Age du Bronze. Recherches sur l'origine de la métallurgie en France*, t. 1, Industries de l'Age du Bronze. Paris, 1875, p. 108-109.
- [2] MOHEN J.-P. — L'épée de Sainte-Anastasia (Gard, France), *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 1970, p. 56-62.
- [3] BRIARD J. — Le dépôt du Jardin des Plantes à Nantes (Bronze Final), *Etudes Préhistoriques et Protohistoriques, Pays de la Loire*, Nantes, 1972 (à paraître).  
PARENTEAU F. — Découverte du Jardin des Plantes de Nantes, *Bull. Soc. Loire-Inf.*, 1868, p. 19-46, 4 pl.
- [4] EVANS J. — *L'Age du Bronze, Instruments, Armes et Ornaments de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*, Paris, 1882, p. 323-324.
- [5] BREUIL H. — L'Age du Bronze dans le Bassin de Paris, *L'Anthropologie*, t. XI, 1900, p. 524.
- [6] MORTILLET A. de. — Cache-telle larnaudienne de La Grande Roche à Boutigny (Seine-et-Oise), *L'Homme Préhistorique*, 1908, t. VI, p. 107, fig. 41.
- [7] BREUIL H. — L'Age du Bronze dans le bassin de Paris, *L'Anthropologie*, t. XI, 1900, p. 524, n° 80.
- [8] EVANS J. — *L'Age du Bronze, Instruments, Armes et Ornaments de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*, Paris, 1882, p. 324, fig. 364.
- [9] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, Rennes, 1965, p. 177-180.
- [10] BURGESS C. B. — The later Bronze Age in the British Isles and North-Western France, *The Archaeological Journal*, CXXV, 1968, p. 9 et suiv.

- [11] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, Rennes, 1965, p. 101, carte de la fig. 65.
- [12] BREUIL H. — L'Age du Bronze dans le Bassin de Paris, *L'Anthropologie*, t. XI, 1900, p. 524, n° 77-78.
- [13] MOREL L. — Découverte d'une sépulture renfermant une épée de bronze à Courtavant (Aube), *Bulletin Monumental*, 1875, 41<sup>e</sup> vol., p. 250-259.
- [14] GOY P. de. — La cachette de fondeur de Petit-Villatte (commune de Neuvy-sur-Barangeon), *Mém. de la Soc. des Antiquaires du Centre*, Bourges, 1885, p. 21 et pl. III, n° 1.
- [15] GEORGE J. & CHAUVET G. — *Cachette d'objets en bronze découverte à Vénat, commune de Saint-Yrieix près Angoulême*, Angoulême, 1895, p. 69, pl. V, n° 23.
- [16] BREUIL H. — L'Age du Bronze dans le Bassin de Paris, *L'Anthropologie*, t. XIV, 1903, p. 514, n° 6.
- [17] MILLOTTE J.-P. — *Le Jura et les plaines de Saône aux Ages des Métaux*, Paris, 1963, p. 172.

*Fascicule 1 : Epées*

Ce fascicule "Epées" de la Commission du Bronze de la Société Préhistorique Française est une réimpression à l'identique de la première parution de 1972 (Imprimerie Louis Jean, dépôt légal 186-1972). Ce tirage limité a été réalisé à l'Université de Rennes I en février 1985

ADDENDA : Tout en conservant le texte intégral de la première édition il nous a semblé utile d'ajouter une nouvelle fiche, n° 212, pour les épées à languette large et soie, en particulier les épées des Tumulus armoricains illustrées ici par l'ensemble de la forêt de Carnoët à Quimperlé, Finistère.

En 12 ans, 6 fascicules "Typologie de l'Age du Bronze en France" ont été publiés et sont disponibles au siège social de la Société Préhistorique Française, 22, rue Saint-Ambroise, 75011 PARIS (Tel. 357-16-97) :

- Fascicule 1 - G. GAUCHER et J.P. MOHEN : Epées.
- Fascicule 2 - J. BRIARD et J.P. MOHEN : Poignards, Pointes de lances, Armement...)
- Fascicule 3 - J. BRIARD et G. VERRON : Haches (1).
- Fascicule 4 - J. BRIARD et G. VERRON : Haches (2) et Herminettes.
- Fascicule 5 - J.P. NICOLARDOT et G. GAUCHER : Outils.
- Fascicule 6 - F. AUDOUZE et G. GAUCHER : Epingles.

En préparation :

- Fascicule 7 - Bracelets et parure.
- Fascicule 8 - Métallurgie, objets divers.
- Fascicules 9 et 10 - Poterie.

J. BRIARD

Responsable de la Commission